Pour un MUSEE d'histoire et des cultures de la SAVOIE

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

DU

MUSEE SAVOISIEN

Clichés Musées d'art et d'histoire de la Ville de Chambéry

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS **4**

PREAMBULE METHODOLOGIQUE **5**

SYNTHESE **7**

I. ETAT DES LIEUX : UN MUSEE BIENTOT CENTENAIRE **14**

I.1 Les collections : variété des disciplines, complexité des statuts **14**

I.1.1 La constitution des collections et leur entrée au Musée savoisien 15

I.1.2 Un statut légal complexe 39

I.1.3 Gestion des collections 42

I.1.4 Constat d'état des collections 44

I.1.5 Analyse critique et détaillée des collections 48

I.1.6 Le service de ressources documentaires et scientifiques 56

I.2 Le musée-bâtiment : un ancien monastère, une transformation peu fonctionnelle ... **61**

I.2.1 Un monument historique classé 61

I.2.2 Une première restauration « Monument historique » 62

I.2.3 Les travaux de 1994 : une amélioration limitée 63

1.2.4 Bilan des surfaces 64

I.2.5 L'accueil des publics 64

1.2.6 Les locaux administratifs, techniques et scientifiques 69

I.2.7 Sécurité des œuvres et des personnes 71

I.3 Le musée et ses publics **72**

I.3.1 Pour une analyse des publics 72

I.3.2 L'environnement institutionnel du musée 73

I.3.3 L'offre muséographique 76

I.3.4 Une médiation centrée sur les visites guidées 86

1.3.5 Fréquentation du musée : les données générales 89

I.4 Des moyens administratifs et financiers contraints **90**

I.4.1 Le personnel au service du Musée savoisien 90

I.4.2 Les budgets 91

Conclusion de l'état des lieux **92**

II. POUR UN MUSEE DES CULTURES ET DE L'HISTOIRE DE LA SAVOIE 93

II.1 Inviter les publics à s'interroger, à questionner la culture et l'histoire de la Savoie 93

II.1.1 Les grands enjeux culturels : tisser du lien avec l'histoire, le territoire et entre les populations 93

II.1.2 Pour une vision dynamique de l'histoire de la Savoie 97

II.1.3 Moderniser la muséographie 102

II.1.4 Inviter à la découverte du musée 103

II.1.5 Développer la diffusion scientifique 105

II.1.6 Structurer la mise en réseau du musée avec le territoire 107

II.2 Les collections nécessaires à la mise en œuvre du projet 108

II.2.1 Un nécessaire « partage » des collections 108

II.2.2 Evolution des présentations : prévoir une politique d'acquisition 113

II.2.3 Développer la connaissance des collections 113

II.2.4 Nécessité d'un chantier des collections 114

II.2.5 Conserver les collections 115

II.2.6 Penser le patrimoine de demain 118

CONCLUSION 119

BIBLIOGRAPHIE 120

ANNEXES 122

Annexe n°1 Projet Costa de Beauregard, 1864 122

Annexe n°2 Reproduction de la notice historique introduisant l'inventaire Daisay 127

Annexe n°3 Pétition pour la création d'un Musée des Antiquités savoyardes, 1908 133

Annexe n°4 Liste des expositions du Muséobus 134

Annexe n°5 Première « Convention de dépôt d'œuvres par le Département auprès des Musées d'art et d'histoire de Chambéry » 135

Annexe n°6 Deuxième « Convention de dépôt d'œuvres par le Département auprès des Musées d'art et d'histoire de Chambéry » 140

Annexe n°7 Analyse de l'inventaire Daisay 145

Annexe n°8 Liste des expositions temporaires au Musée savoisien depuis 1922 148

Annexe n°9 Publications portant sur les collections du Musée savoisien par ordre chronologique de parution 152

NB : Tous les illustrations (photos, collections, cartes postales) proviennent de la photothèque des Musées de la Ville de Chambéry.

REMERCIEMENTS

Cet état des lieux, première étape du Projet scientifique et culturel du Musée savoisien a été rédigé par Marie-Anne Guérin, conservatrice du patrimoine à la Ville de Chambéry, mise à disposition auprès du Conseil général de la Savoie à partir du 1er avril 2010.

Il s'appuie sur des entretiens réalisés avec le personnel en place ou ayant travaillé au Musée savoisien, sur l'état des lieux des Musées de la Ville de Chambéry réalisé par l'ensemble de l'équipe des Musées de Chambéry, sur des recherches dans les archives et dans la documentation du musée ainsi que sur une observation *in situ*.

Que soient particulièrement remerciés ici M. Jean Luquet directeur des Archives et du Patrimoine du Conseil général de la Savoie, Mme Chantal Fernex de Mongex, directeur des Musées de la Ville de Chambéry, l'équipe des Musées de la Ville de Chambéry, l'équipe de la Conservation départementale du Patrimoine ainsi que M. Louis-Jean Gachet pour les études qu'il avait commandées lors de sa direction des musées de Chambéry.

Les apports du comité scientifique, du groupe Projet culturel et du groupe Projet territorial ont été essentiels pour la maturation du projet.

Je tiens également à remercier pour leur relecture attentive M. Lionel Bergatto, conseiller musée de la DRAC Rhône Alpes, Mme Françoise Ballet, conservateur en chef du patrimoine, M. Philippe Raffaelli conservateur du patrimoine et M. Jean-François Laurenceau, attaché de conservation.

Je salue également pour leur accueil et le partage de leur expérience Mme Isabelle Raboud-Schüle, directrice du Musée de la Gruyère à Bulle, Jean-Yves Marin, directeur des Musées d'art et d'histoire de Genève et ancien directeur du Musée de la Normandie à Caen, M. François Hubert, directeur du Musée de l'Aquitaine et ancien directeur du Musée de Bretagne de Rennes et Mme Dominique Serena-Allier directrice du Musée arlaten ainsi que toute l'équipe d'Arles qui donne l'exemple d'un projet de rénovation dynamique et réfléchi.

PREAMBULE METHODOLOGIQUE

Ce document, état des lieux et projet, a été rédigé sur un temps relativement resserré (6 mois) ce qui a conduit à des choix. Ainsi la partie « historique » n'a pas fait l'objet d'un retour systématique aux sources : elle a été principalement rédigée à partir de divers documents dits de seconde main comme par exemple le fascicule sur l'histoire des musées de Chambéry rédigé par deux conservateurs des musées d'art et d'histoire de Chambéry, Jean Aubert et Pierre Dumas, publiée dans *L'Histoire en Savoie*. Le projet de musée historique et archéologique national de Costa de Beauregard (1864) publié dans les *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, l'introduction de l'inventaire de Jules Daisay publié en 1896 ou encore les *Mémoires et documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie* du début du XXe siècle ont néanmoins permis de préciser le propos.

Une recherche historique avec une reprise et une relecture au regard des questionnements muséologiques contemporains des sources de première main (délibérations de la Ville de Chambéry, délibérations du Conseil général de la Savoie, arrêtés, documents conservés aux Archives départementales de la Savoie, aux Archives municipales de Chambéry, aux archives du Diocèse, à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine[1] etc. mais aussi inventaires du musée pour une analyse chrono-thématique des acquisitions) apparaissent fondamentales pour bien comprendre et connaître cette histoire complexe faisant intervenir différents acteurs : des sociétés savantes et deux pouvoirs locaux. Une grande rétrospective sur le Musée savoisien permettra, grâce à une exposition et la publication d'un catalogue, d'entrer en détails dans l'histoire des collections, des collectionneurs, de la muséographie, du bâtiment.

La partie « état des lieux » a été conçue grâce à une observation fine de la vie du musée, à des entretiens avec différents agents du musée et à la collecte de données dans la documentation et les archives du musée. Cet état des lieux a été confronté et enrichi par celui dressé par l'équipe des musées de la Ville de Chambéry dans la perspective du transfert du Musée savoisien et de la réorganisation des services muséaux de la ville. L'état des lieux s'articule autour de trois piliers : les collections, le bâtiment et l'action envers les publics. Il a été soumis à la relecture du personnel du musée et aux conservateurs de la CDP.

Le projet a été rédigé à partir d'un diagnostic culturel questionnant la relation de la population savoyarde à son territoire, à la culture et à l'histoire. Interroger les enjeux culturels et scientifiques pour les publics savoyards et touristiques constitue ainsi le point de départ du projet : cette

[1] La Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, située à Paris, conserve des documents intéressant les édifices à partir de la date de leur protection au titre des Monuments Historiques (archives, plans, photographies, livres et périodiques).

interrogation pose la pierre angulaire du PSC du musée : offrir à la population – permanente comme temporaire – un lieu de référence sur l'histoire et les cultures de la Savoie. Après avoir questionné le « pourquoi ? » et le « pour qui ? », les deux autres piliers du projet avancent le « comment » avec la problématique des collections, des bâtiments, du personnel mais aussi de la muséographie et de la recherche.

Le projet a été présenté, à plusieurs reprises, à différents comités et groupes constitués pour l'accompagner : un comité scientifique[2] constitué de conservateurs territoriaux et d'Etat et d'universitaires ; un groupe Projet culturel comprenant des acteurs de la vie culturelle et patrimoniale chambérienne et un groupe Projet territorial rassemblant des représentants de sociétés savantes, musées et associations des Pays de Savoie. L'intégration au Groupement d'Intérêt Scientifique « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » a permis la présentation et la mise en discussion du projet avec diverses personnalités lors d'un séminaire organisé le 01er juin 2010 au musée.

La rédaction de ce document a été suivie par le conseiller musée de la DRAC Rhône-Alpes, M. Lionel Bergatto.

Enfin, des rencontres et des voyages d'étude dans divers musées dont le Musée de la Gruyère à Bulle (Suisse), le musée d'histoire de Sion en Valais (Suisse), Paysalp Ecomusée de Savoie à Viuz-en-Sallaz (74), le Musée-château d'Annecy, le Musée de l'Aquitaine à Bordeaux et le Musée arlaten ont permis de nourrir la partie projet.

[2] Composition du comité scientifique :
Mme Françoise Ballet, conservateur en chef archéologue, Conservation départementale de la Savoie
M. Lionel Bergatto, conseiller musées, Drac Rhône Alpes
M. Yves Bouvier, enseignant chercheur en histoire, Université de Savoie
M. Bruno Berthier, enseignant chercheur en histoire du droit, Université de Savoie
M. Jean-Claude Duclos, directeur du Musée dauphinois, Grenoble
Mme Chantal Fernex de Mongex, directeur des Musées de la Ville de Chambéry
Mme Marie-Anne Guérin, conservatrice chargée du Projet Scientifique et Culturel du Musée savoisien
M. Jean Guibal, directeur des affaires culturelles du Conseil général de l'Isère
M. Daniele Jalla, coordinateur des services des musées de la Ville de Turin
M. Pierre Judet, enseignant chercheur en histoire, Université Pierre Mendès France, Grenoble
Mme Elodie Kohler, directrice du Musée-Château d'Annecy
M. Jean-François Laurenceau, attaché de conservation, CAOA adjoint, CDPS
Mme Anne Le Bot-Helly, conseiller archéologie, Drac Rhône Alpes
M. Jean Luquet, Directeur du Patrimoine et des Archives, Conseil général de la Savoie
M. Jean-Yves Marin, directeur des Musées d'art et d'histoire de Genève
M. Robert Mugnier, Directeur de la Mission Développement et Prospective de la Savoie
M. François Portet, Conseiller pour l'ethnologie, Drac Rhône Alpes
M. Philippe Raffaelli, CAOA, Conservation départementale de la Savoie
M. Denis Varaschin, Enseignant chercheur en histoire, Vice-président de l'Université de Savoie
M. Boris Wastiau, directeur du Musée d'ethnographie de Genève

SYNTHESE

Introduction. Pour un musée d'histoire et des cultures de Savoie

Souvent centenaires, les grands musées des villes et des provinces françaises[3] connaissent aujourd'hui un réinvestissement pour que fond et forme, contenu et contenant servent au mieux les collections patrimoniales. Ce mouvement est accompagné au niveau national par le Plan Musée 2011-2013 que le Ministre de la Culture et de la communication vient de présenter.
La Ville de Chambéry et le Conseil général de la Savoie ont décidé, d'un commun accord, de donner au Musée savoisien, à la veille de son centenaire, une orientation renouvelée et modernisée de **musée d'histoire et des cultures de la Savoie**. Le Projet Scientifique et Culturel a donc pour objectif de définir la rénovation conceptuelle et matérielle du musée situé dans l'ancien archevêché, ensemble de bâtiments parmi les plus anciens de Chambéry.
Alors qu'aucun musée ne présente aujourd'hui, dans sa globalité, l'histoire de la Savoie - dernier territoire métropolitain à avoir rejoint la France, le projet a pour ambition de valoriser la Savoie dans ses dimensions historiques, culturelles, sociales et économiques, dans une perspective européenne.
En raison de la dimension territoriale de ce projet, la Ville de Chambéry et le Conseil général de la Savoie se sont entendus pour **transférer la gestion du musée, de la Ville au Département,** dans le cadre d'**une procédure de gré à gré** et d'un projet concerté pour donner une nouvelle vie au musée.

I. Une histoire plus que centenaire

Du « musée départemental » au Musée savoisien contemporain, la Ville de Chambéry et le Conseil général partagent **une longue histoire institutionnelle commune**…

1. Du « musée historique et archéologique national »…

Après l'Annexion, un « lieu de mémoire » pour l'ancien duché

Le Musée savoisien est l'héritier direct du projet de musée du marquis Pantaléon Costa de Beauregard. Au lendemain de l'Annexion, en 1864, ce dernier, **premier président du Conseil général de la Savoie et président de l'Académie de Savoie** formule le vœu d'un «***musée historique et archéologique national*** » « *où soient rassemblés les souvenirs de son histoire et les monuments de son passé. Il n'est rien de plus intéressant et de plus instructif que ces collections provinciales où l'homme qui aime son pays et qui veut le connaître peut étudier sur*

[3] Musée Gadagne à Lyon, château-musée à Nantes, Musée de Bretagne à Rennes, Musée de l'Aquitaine à Bordeaux, Museon Arlaten à Arles, Musée des Beaux-Arts à Chambéry

des documents authentiques l'origine, les croyances, les mœurs, l'industrie et la vie intellectuelle des générations qui l'ont précédé» [4]**.**

Un projet partagé par le Conseil général et la Ville

Considérant qu'« il faut, pour lui assurer des chances de succès, que l'œuvre soit placée sous un **patronage considérable**, qu'elle présente un intérêt public et général », Costa de Beauregard souhaite **impliquer à la fois le Conseil général et la Ville de Chambéry** afin d'assurer une assise territoriale large à son projet mais aussi sa visibilité. « Le conseil municipal décida qu'on installerait le nouveau Musée au Palais de justice [1867], en attendant l'achèvement de l'Hôtel de Ville alors en construction » explique le conservateur Jules Daisay dans l'introduction de son inventaire réalisé en 1896. Après plusieurs localisations dont le château des ducs de Savoie, les collections sont ensuite installées, en 1889, au rez-de-chaussée du nouveau musée-bibliothèque (actuel Musée des Beaux-arts), complétées par des collections municipales. Un inventaire publié en 1896 distingue les objets propriété du Conseil général et de la Ville..

2. … au Musée savoisien

Sous les auspices de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, classement de l'archevêché et création du Musée savoisien

Le bâtiment de l'archevêché, monastère franciscain dont la fondation remonte au XIIIe siècle, tombe en déshérence suite à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905 lorsqu'un groupe d'archéologues et d'historiens, membres de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie (SSHA), propose qu'il soit affecté à un « musée des antiquités savoyardes » sur le modèle du Musée des antiquités nationales de **Saint-Germain-en-Laye.**

Suite au rapport Grenier, la Ville adopte le projet en mai 1911. **L'ancien archevêché est classé au titre des Monuments Historiques le 8 juillet. Baptisé « Musée savoisien », il est ouvert au public le 18 novembre 1913,** la SSHA gère le musée jusqu'à la Seconde Guerre mondiale où Mars-Vallett, conservateur du Musée des Beaux-arts et des Charmettes, le prend sous sa direction.

Les années 1970 : restauration du monument et collecte départementale

Le musée ne connaît pas de grands changements jusque dans les années 1960-70, années où sont décidés et réalisés de **grands travaux de restauration du bâtiment.** L'arrivée en 1962, de Jacques Manoury, conservateur ethnologue, se traduit également par le développement d'une politique scientifique dynamique dans les domaines de l'archéologie et de l'ethnologie. Avec le soutien du préfet Hadengue, Manoury engage en 1970 **le Conseil général dans une politique muséale d'envergure qui se traduit par une grande collecte ethnographique et l'engagement de professionnels en histoire, ethnologie et archéologie pour le Musée savoisien**. Ce dernier devient, de fait, une institution gérée conjointement par la Ville, le Département et l'Etat. En 1994, une réorganisation des interventions respectives de la Ville et du

[4] Rapport présenté par le marquis Pantaléon Costa de Beauregard, séance du 28 juillet 1864, *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, seconde série, tome VIII, Chambéry, 1866. pp. XCIV-CII.

Département conduit ce dernier à créer une Conservation départementale du patrimoine. Les collections départementales sont confiées, par une convention de dépôt, au Musée savoisien.

Aujourd'hui si le Musée savoisien propose régulièrement des expositions temporaires, **ses expositions permanentes ont très peu évolué** depuis leur date d'ouverture, en 1979 pour la salle du Bourget (archéologie) et en 1983 pour la salle d'Introduction à l'ethnographie savoyarde. Le traitement scientifique et muséographique **ne répond plus aux problématiques de la société savoyarde contemporaine**. Les collections sont conservées en partie au Musée savoisien, dans les combles aménagés en réserves et en partie dans un entrepôt-réserve extérieure géré par le Département. Ces « réserves » ne présentent pas des conditions de conservation préventive satisfaisantes. Un **centre de conservation aux normes** est indispensable pour assurer la bonne conservation des collections.

II. Un nouveau musée pour le 21e siècle : un projet pédagogique, outil de développement culturel et économique

Le Musée savoisien connaît une fréquentation d'environ 17 000 visiteurs par an. Une rénovation de son offre muséographique et culturelle permettrait de valoriser davantage ses collections selon des problématiques nouvelles. L'histoire du Musée savoisien, ses collections, les enjeux culturels qui lui sont associés invitent à interroger la relation de la population savoyarde à son territoire, à la culture et à l'histoire et à formuler **un nouveau projet orienté sur la mise en valeur des Pays de Savoie**.

1. Le patrimoine : une attente sociétale partagée

Les enjeux pour les Savoyards : penser les patrimoines dans leur diversité

Le paysage patrimonial caractérisé par des sociétés savantes nombreuses sur l'ensemble des Pays de Savoie, par des musées répartis sur tout le territoire, par plusieurs Pays et Villes d'Art et d'Histoire ainsi que de nombreuses associations et institutions patrimoniales, démontre un **attachement des Savoyards à l'histoire et au patrimoine**. **Ces actions multiformes témoignent d'un fort intérêt pour la connaissance de la Savoie dans ses composantes historiques, économiques et sociales**. L'histoire et le patrimoine en Savoie se présentent comme des clefs fondamentales de compréhension du territoire permettant d'apprécier l'originalité et la diversité de l'environnement rural ou urbain tels que les paysages, l'architecture, la statuaire ou encore l'urbanisme sardes.

Les attentes des nouveaux Savoyards : s'approprier le territoire

La Savoie est une région dynamique économiquement et de ce fait attractive pour une nouvelle population active. En mobilité, **les « nouveaux habitants » apparaissent particulièrement sensibles aux questions patrimoniales**. Ils sont ainsi nombreux à intégrer ou fonder des associations patrimoniales. Le patrimoine local et l'histoire régionale leur offrent des éléments pour mettre en forme leur discours sur le territoire nouvellement adopté en donnant des

raisons, un sens, une qualité à leur vie en Savoie. L'enjeu de cette quête de connaissance est particulièrement important en Savoie, car les nouveaux Savoyards tout comme les touristes projettent souvent sur cette région une image rêvée et idéalisée parfois éloignée de sa culture.

Faire connaître le patrimoine culturel, atout touristique et économique

L'offre culturelle participe fortement de l'attractivité du territoire, pour les entreprises, les habitants et les touristes. La Savoie de ce début de XXIe siècle conjugue une économie agricole, industrielle et tertiaire notamment touristique. Région dynamique, elle valorise principalement dans sa communication son caractère de destination « nature » en mettant l'accent sur les paysages de neige ou les lacs. Dans un contexte de concurrence internationale dans le domaine des sports d'hiver et d'aléas climatiques croissants, **la Savoie se doit de diversifier son offre touristique**, de conquérir et de fidéliser de nouveaux publics **en se valorisant également comme un territoire de cultures et d'histoire**.

Les collections muséales constituent des archives précieuses, des objets témoins de l'histoire et de la culture. En effet, le patrimoine culturel permet à la collectivité de se situer dans le Temps et dans l'Espace pour mieux se projeter dans l'avenir. **Les musées constituent, pour tous, un outil de connaissances, un lien entre générations mais aussi entre nouveaux et anciens habitants. Il favorise en cela la cohésion sociale.** Le musée est un lieu de rencontre des diverses facettes de la région pour les visiteurs en attente d'une découverte de l'histoire et de l'environnement savoyards. Pour les nouveaux habitants comme pour les touristes, le patrimoine culturel se présente comme un élément de l'attractivité du territoire.

2. Garantir une assise scientifique claire et forte

La Savoie, un territoire porteur de rêves et d'images idéalisées

Haut lieu du thermalisme, de la villégiature, de l'alpinisme puis des sports d'hiver, la Savoie est un territoire d'imaginaire et de loisirs : c'est d'abord la montagne, sanctuaire de la nature (parcs national et régionaux), l'alpe rêvée et, depuis une centaine d'années, un refuge pour les vacances. La Savoie connaît ainsi depuis les années 1850 un développement touristique croissant. Certaines des modes portées par le tourisme sont facteurs de changements culturels importants. Dénommés « tyrolisation » (pour l'architecture), « folklorisation » ou « disneylandisation », certains de ces processus peuvent conduire, à terme, à **une banalisation c'est-à-dire à une perte de spécificité et de diversité des territoires**. Bien que témoignant du caractère vivant de la société, ces changements culturels sont préjudiciables lorsqu'ils se produisent par méconnaissance de la richesse de sa propre culture et qu'ils se réalisent au détriment des paysages, des cultures locales rurales et urbaines et de l'équilibre environnemental.

Le musée : une référence scientifique

Pour le musée, l'enjeu réside, par conséquent, dans l'établissement d'un socle de connaissances validées scientifiquement, par exemple par l'étude des collections de référence du musée et par la « révélation » de problématiques culturelles renouvelées, pour **se dégager des images stéréotypées et faire prendre conscience aux habitants de la richesse et de l'originalité patrimoniales de la Savoie**. Le Musée savoisien, musée de société, doit

s'envisager, dans cette perspective, comme un lieu de débats, d'échanges, mais aussi de comparaisons avec d'autres cultures proches ou lointaines (par exemple par des expositions temporaires) ce qui permet à la fois de s'ouvrir au monde, de l'accueillir et également de mieux se connaître soi-même. **Les liens avec l'Université sont essentiels** dans cette approche qui se veut ouverte en permanence aux questionnements et aux derniers acquis de la recherche.

3. Pour une vision dynamique de l'histoire et des cultures de la Savoie

Aujourd'hui, il apparaît fondamental d'offrir une exposition permanente de référence sur l'histoire de la Savoie. Cette dernière doit être appréhendée dans toutes ses dimensions et dans ses évolutions : politique et territoriale, économique, sociale, culturelle, artistique. Elle doit proposer un discours problématisé, argumenté et être illustrée par tout type de collections relatives à la Savoie.

Le propos du musée consistera également **à explorer par une politique d'expositions temporaires, de médiation et de publications, l'histoire culturelle, économique et sociale de la Savoie**. **Valoriser l'histoire géopolitique singulière de la Savoie dans une perspective européenne, révéler une société en mutations, dans sa dynamique et sa diversité, donner une place aux migrations, à l'urbanité et à l'industrialisation, comprendre l'impact du tourisme sur les cultures de la Savoie sont autant d'enjeux tant scientifiques, culturels qu'économiques pour le territoire**.

Le musée a, par ses collections archéologiques, historiques et ethnographiques de référence, par leur histoire même et sa vocation à les enrichir, la mission de valoriser la complexité, **la diversité et surtout l'évolution des cultures en Savoie** : cultures rurales et urbaines, ouvrières, paysannes, bourgeoises et aristocratiques, cultures des plaines et des montagnes, échanges transfrontaliers, territorialités politiques mouvantes etc.

Le projet s'inscrit ainsi sur **des échelles territoriales complémentaires** :

- interdépartementale, ses partenaires privilégiés sont en en Savoie et en Haute-Savoie ;
- régionale, il ambitionne de renouveler le lien avec les sites culturels de l'Ain et de l'Isère, sans négliger des grands établissements lyonnais ;
- alpine puisque les territoires des Alpes-Maritimes ou des Hautes-Alpes, notamment, partagent une histoire et des problématiques communes ;
- transfrontalière, car l'histoire de la Savoie ne peut s'écrire sans Turin, Aoste, Genève, Lausanne et Sion ;
- nationale, l'année anniversaire 2010 ayant largement démontré comment 150 ans d'histoire française ont profondément changé les territoires savoyards sans leur faire perdre leur spécificité.

4. Une politique pour les publics au cœur du projet

Un musée moderne doit avant tout être un lieu de questionnement, de débat, de partage, d'échanges interculturels mais aussi de plaisir, d'émotions, de divertissement, de connaissance et d'imaginaire, de déambulation, de flânerie, de dépaysement... **Appuyées sur un traitement scientifique exigeant, les questions historiques, sociales ou économiques abordées doivent se traduire dans un discours pédagogique, accessible à tous ainsi que dans une scénographie esthétique et une invitation à « pratiquer le musée » différemment** (art contemporain, musique, théâtre, danse, spectacles, café muséologique et culturel, séminaires et conférences thématiques, etc.).

Le public scolaire est un public prioritaire pour le musée, ce qui implique un engagement permanent « hors les murs », dans les établissements. La « conquête des publics » est un objectif essentiel qui suppose de concevoir des présentations et des activités non seulement accessibles à tous les publics, mais aussi suffisamment attractives pour donner envie de se rendre au musée… et d'y revenir.

5. Les stratégies de développement

Afin d'associer « fond et forme », le Musée savoisien aura besoin de :

- Recherche et conservation
  - **améliorer la connaissance et la conservation des collections** par le récolement légal, un chantier des collections, une politique documentaire, une politique de conservation préventive et curative et des **réserves muséales aux normes**. Le Musée doit être de ce point de vue une référence et une ressource en compétences pour les responsables du patrimoine sur les territoires (musées locaux) et pour les collectivités ;

  - **accroître et renouveler son patrimoine** par une politique de recherche et d'acquisition pour développer les champs couverts par le musée (archéologie, histoire, ethnologie rurale) et **ouvrir de nouvelles thématiques patrimoniales**, contemporaines et prospectives (par exemple : le dialecte franco-provençal, les déplacements, l'urbanité, les migrations, les industries, les échanges culturels et économiques transfrontaliers, le développement durable) ;

- Valorisation
  - **rendre accessible le musée à tous les publics par une restauration du bâtiment respectueuse de son histoire** permettant tant de valoriser les collections que le monument dans ses évolutions ;

  - **renouveler sa muséographie permanente et temporaire** pour un musée attractif et accueillant en intégrant les nouvelles technologies (par exemple : projections audiovisuelles, « réalité augmentée », bornes interactives);

- **repenser la diffusion scientifique** pour un musée ouvert aux chercheurs dont le centre de ressources et de documentation sur les collections sera développé par une politique d'informatisation, de numérisation, une visibilité forte sur Internet, des outils de partage de l'information comme une base en ligne mais aussi des publications de référence tels que des catalogues d'exposition ou de collections ;

- structurer une offre scientifique, culturelle et artistique pour rendre le patrimoine vivant, sensible par une **politique de médiation et d'action culturelle** auprès de tous – scolaires, groupes, adultes et jeunes. Tous les publics doivent pouvoir accéder au musée aussi bien les personnes atteintes d'handicaps physiques que d'handicaps culturels et sociaux, ce qui implique de développer une large gamme d'outils ;

- **développer la mise en réseau du Musée** sur les territoires local, départemental en lien avec la Conservation départementale du patrimoine (Château des ducs de Savoie, Réseau des musées et maisons thématiques, Itinéraires remarquables), régional (Réseau Empreintes), national (Fédération des Ecomusées et Musées de Société), mais aussi « régional international » pour contribuer à structurer des collaborations avec les acteurs du patrimoine des Pays de Savoie et de l'arc alpin (Isère, Hautes-Alpes, Alpes maritimes, Suisse, Italie – notamment Genève, Vallée d'Aoste et Piémont) que ce soit les Universités, les sociétés savantes, les musées, les associations de patrimoine et de développement local et les villes et pays d'art et d'histoire.

- **promouvoir ses actions par une politique de communication** (site du musée en lien avec le site Internet du Conseil général), de conception et de commercialisation de produits touristiques, en partenariat étroit avec les principaux acteurs du secteur (Fondation FACIM, ATD, Savoie Mont-Blanc, OT).

Conclusion

Porté par le Conseil général de la Savoie, le projet de rénovation du Musée savoisien répond à l'ambition du Département d'offrir à la Savoie **un outil de développement culturel et économique**. Il implique un investissement important tant scientifique que financier pour offrir aux Savoyards et à leurs visiteurs **un nouveau regard sur la Savoie**. Connue et reconnue pour son dynamisme économique et son activité touristique hivernale, cette dernière ne peut se limiter à cette image, car elle est aussi un territoire de cultures et d'histoire. Les populations qui y vivent comme celles qui séjournent dans ses terres pour un ou plusieurs jours apprécieront d'autant plus ses patrimoines dans leur diversité qu'ils leur seront présentés dans **un équipement attractif, fort d'une assise scientifique exigeante, d'une muséographie esthétique et pédagogique et d'un accompagnement de tous les publics**.

I. ETAT DES LIEUX : UN MUSEE BIENTOT CENTENAIRE

I.1 Les collections : variété des disciplines, complexité des statuts

L'histoire des collections du Musée savoisien permet de mettre en perspective l'évolution des enjeux patrimoniaux au cours du temps et de mieux appréhender les héritages institutionnels, matériels, mais aussi intellectuels qui structurent les choix contemporains de l'action publique patrimoniale. Formuler un Projet Scientifique et Culturel implique de **connaître les collections et de prendre la mesure de leurs qualités, mais aussi de leurs lacunes que ce soit en termes de contenus, de gestion, de conservation ou encore de documentation**.

Longue et complexe, l'histoire du Musée savoisien[5] et de ses collections devra faire l'objet d'un travail de recherche dans la perspective d'une exposition, d'une publication et de colloques (académique et/ou grand public). Ne sont tracées ici que les grands mouvements qui éclairent et donnent sens au contenu scientifique (voire symbolique) des collections et à leur statut singulier.

L'histoire du Musée savoisien ne peut être dissociée de celles d'autres institutions culturelles et muséales : celles du Museum d'histoire naturelle de Chambéry, celle du Musée des Beaux-Arts de Chambéry, la Maison des Charmettes et celle des sociétés savantes qui ont contribué à sa gestation : l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Savoie dite l'Académie de Savoie, la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie ou encore la Société d'histoire naturelle. En effet, jusqu'à aujourd'hui, les collections de ces institutions ont connu et connaissent encore aujourd'hui un destin commun : celles notamment d'être valorisées ensemble, d'être partagées, échangées ou encore couchées sur le même inventaire.

[5] AUBERT Jean, DUMAS Pierre. (1983) « Histoire des musées de Chambéry », in *L'Histoire en Savoie*, numéro spécial, juin 1983, 60 p.

Ecrire l'histoire du Musée savoisien ne peut se réaliser, de ce fait, sans faire l'histoire des musées de Chambéry. Nous insisterons néanmoins dans ce chapitre davantage sur le destin singulier du Musée savoisien.

I.1.1 La constitution des collections et leur entrée au Musée savoisien

La constitution des collections du Musée savoisien balance, du XIXe au XXe siècle, entre contexte idéologique et quête cognitive, répondant à la célébration des institutions et à la curiosité des hommes.

Les Lumières, le musée comme modèle pour les artistes

Dès le XVIIIe siècle, comme partout en Europe, bibliothèques, cabinet de curiosités, collections puis musées fleurissent en Savoie avec les Lumières[6]. Des familles constituent des collections privées, et des érudits s'associent en académies et sociétés savantes rassemblant des objets remarquables. Les Costa comptent ainsi, en 1722, dans leur hôtel particulier, 783 tableaux dont certains attribués à Rubens, Titien, Caravage et le château des Marches contient, en 1786, 695 tableaux. Une Société pour le progrès de l'agriculture et des arts se forme en 1772, une école de dessin ouvre en 1777 puis **une bibliothèque-musée voit le jour en 1783 à l'hôtel de Ville de Chambéry suite au legs de l'abbé de Mellarède, natif de Chambéry**[7].

Cette bibliothèque-musée est rattachée à l'école centrale du département du Mont-Blanc sous l'occupation révolutionnaire française et est dirigée par Georges-Marie Raymond qui nourrit le musée d'objets d'art, d'archéologie et d'histoire naturelle. Ce premier noyau des collections publiques savoyardes s'enrichit tout au long du XIXe siècle notamment de tableaux et de pièces archéologiques remarquables comme le caducée de Lémenc en 1826.

Caducée de Lemenc-INV.899.230

[6] comme le « cabinet d'amateur » du comte Mouxy de Loche à Grésy-sur-Aix à la fin du XVIIIe siècle.

[7] AUBERT Jean, DUMAS Pierre. (1983) « Histoire des musées de Chambéry », in *L'Histoire en Savoie*, numéro spécial, juin 1983, 60 p.

Les sociétés savantes et l'archéologie

L'intérêt pour les antiquités se présente en effet comme un des éléments fondamentaux de la structuration des collections publiques chambériennes. Jean-François Albanis-Beaumont (1752-1812), ingénieur topographe auteur d'une *Description des Alpes grées et cottiennes* (1802) ou encore Alexis Billiet (1783-1873), évêque de Saint-Jean-de-Maurienne qui organise des fouilles en 1827 à Lanslevillard, vont être les précurseurs de l'archéologie en Savoie. Mais ce sont **les sociétés savantes comme l'Académie de Savoie (1820), la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie (1855), la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne (1856) ou l'Académie de la Val d'Isère (1865) qui recensent et publient les trouvailles et qui promeuvent également des fouilles archéologiques organisées**. En 1844, la Société d'Histoire Naturelle fonde, l'année même de sa création, à Chambéry, dans le pavillon où était jusqu'alors logé le jardinier du château des Ducs de Savoie, un muséum avec une section numismatique et archéologique[8].

Le musée « cabinet de curiosité »

Si les collectes, fouilles, trouvailles archéologiques s'ancrent dans une démarche scientifique, elles entrent aussi dans la logique du **« cabinet de curiosité** » **où bizarreries, objets historiques côtoient objets exotiques témoignages d'un lointain « Ailleurs ».** Cette somme d'objets permet par son éclectisme, au collectionneur comme au visiteur, de se projeter dans la diversité du monde, de la classer et de la penser.

Tête masculine en pierre. Style d'Anghor Vat (Cambodge)
Vers 1100-1175 ap JC. Coll. Aymonier n° 7885

En 1896, l'inventaire « Daisay » identifie, ainsi, plus d'une centaine d'objets d'ethnographie dite exotique ou extra-européenne en provenance du Cambodge, de « Cochinchine », du Brésil, du Mexique, d'Océanie etc. Il identifie ensuite des « objets médiévaux et modernes » : il s'agit essentiellement d'armes (hallebarde, lances, épées, pistolets, couteaux, boulet, pointes de javelots etc.) et de quelques outils (marteau, clou, compas) et objets du quotidien (marmite, aiguière, plats en étain, râpe à tabac), d'objets religieux et autres objets.

Le Daisay présente aussi des faïences telles que bocaux, vases, vases à pharmacie, soupière, saucière, assiettes, plats. Ces objets sont essentiellement entrés dans les collections à la fin du XIXe lors de l'expansion coloniale, et des pérégrinations des grands voyageurs.

[8] « Le Museum d'histoire naturelle », pp. 13-18 in AUBERT Jean, DUMAS Pierre. (1983) « Histoire des musées de Chambéry », in *L'Histoire en Savoie*, numéro spécial, juin 1983, 60 p.

Le salon dit « chinois » avec, parmi les objets exposés le costume de samouraï

La muséographie du Musée savoisien au début du XXe siècle reflète encore cet esprit de cabinet de curiosité teinté d'orientalisme : c'est notamment le cas dans le « salon chinois » (au milieu duquel trône une carte en relief des Alpes…).

Le patrimoine dans les Etats de Savoie ou l'affirmation de la nation

L'Europe du XIXe siècle se caractérise par la construction des identités nationales. Ce mouvement se traduit, dans chaque pays, par une politique patrimoniale avec la désignation et la volonté de préservation de témoignages du génie national. En Italie, en France, en Suisse mais aussi dans de nombreux pays européens, des mesures législatives sont prises afin de protéger des bâtiments considérés comme remarquables pour leur facture, leur architecture et surtout leur histoire. Si le terme patrimoine n'est en général pas explicitement formulé, ces mesures législatives mettent souvent en avant l'expression « monument historique ». Ce sont bien des procédures de patrimonialisation qui sous-tendent ces lois : en effet, ces mesures ont pour objectif d'identifier, de conserver ou de restaurer des bâtiments illustrant le génie national et la continuité temporelle de la nation.

La Maison de Savoie s'engage dans la protection du patrimoine en créant, en date des 24 novembre et 11 décembre 1832, par brevets royaux, « *une Junte d'antiquités et de beaux-arts,* *destinée à proposer, sous la direction de la Secrétairerie d'Etat pour les affaires de l'intérieur, tous les moyens propres à* ***encourager, dans les Etats, la recherche et la conservation des monuments de l'antiquité et des beaux-arts****, désignant à la présidence de cette Junte les Présidents des Académies Royales des sciences et des beaux-arts ».* Les brevets signés par Charles-Albert, roi de Piémont-Sardaigne et duc de Savoie, soulignent que *« les restes des anciens monuments et les chefs-d'œuvre des beaux-arts laissés par nos ancêtres, n'appartiennent pas seulement à ceux qui en sont possesseurs, mais ils sont encore dans le*

domaine de l'Etat, tant ***par la gloire qui en rejaillit sur la nation****, que par l'utilité que doit en retirer le pays, les secours qu'ils peuvent fournir à ceux qui s'occupent de l'histoire, et les modèles de perfection que les ouvrages de cette nature offrent perpétuellement au goût des artistes; le Gouvernement doit donc employer tous ses soins pour que de si précieux objets ne se perdent ni se dégradent.* »[9] **La Maison de Savoie décline ainsi deux préoccupations classiques dans le mouvement de construction des identités nationales : l'une politique - célébrer le génie national -, l'autre pédagogique – conserver des modèles pour les artistes.**

Comme tous les Etats européens en cours de (re)structuration au début du XIXe siècle, les Etats de Savoie ont investi avec leur Junte d'antiquités et de beaux-arts - équivalent de l'Inspection des Monuments historiques fondée deux années plus tôt en France -, le patrimoine comme élément de définition de leur identité culturelle et territoriale.

L'Annexion de la Savoie à la France et le lancement d'une politique conservatoire départementale

Comme de nombreuses provinces de France et régions d'Europe**, la Savoie choisit de se doter, dès son rattachement à la France en 1860, d'un musée pour raconter son passé**. En effet, **après l'Annexion, en 1864, le marquis Pantaléon Costa de Beauregard présente en tant que président de l'Académie de Savoie au Conseil général dont il est également le Président le « Projet d'un musée historique et archéologique national »** (Costa de Beauregard, 1864, cf. Annexe n°1 Projet Costa de Beauregard, 1864)[10] ou Musée départemental[11].

Pour Costa de Beauregard, « *Un Musée archéologique de province* ***doit être, avant tout, national****. Si les villes de troisième ordre, si les sociétés savantes qui leur appartiennent ne peuvent prétendre à posséder les richesses scientifiques que seuls les grands centres sont en mesure de réunir, il n'est pas de province qui ne puisse avoir au moins la prétention légitime de recueillir et de conserver celles qui lui sont propres, de créer un dépôt où soient rassemblés* ***les souvenirs de son histoire et les monuments de son passé. Il n'est rien de plus intéressant et de plus instructif que ces collections provinciales où l'homme qui aime son pays et qui veut le connaître peut étudier sur des documents authentiques l'origine, les croyances, les mœurs, l'industrie et la vie intellectuelle des générations qui l'ont précédé.*** *Aussi voyons-nous de toute part aujourd'hui, en l'absence même du concours et de l'impulsion des gouvernements, les administrations municipales, les sociétés scientifiques, souvent des individualités intelligentes, créer à l'envie ces musées locaux qui contribuent puissamment à*

[9] Brevets royaux des 24 novembre et 11 décembre 1832, Archives départementales de Savoie, 43 F 304.

[10] « Séance du 28 juillet 1864 », *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, seconde série, tome VIII, Chambéry, 1866. pp. XCIV-CII.

[11] « Le Musée départemental 1864-1908 », pp. 31-38, in AUBERT Jean, DUMAS Pierre. (1983) « Histoire des musées de Chambéry », in *L'Histoire en Savoie*, numéro spécial, juin 1983, 60 p.

l'illustration de leur pays et sont destinés à fournir un jour les plus précieux éléments de la carte scientifique des régions où ils sont formés.

« Sans parler de villes plus importantes que la nôtre, de Besançon par exemple, dont le Musée, qui n'a pas vingt années d'existence, pourrait être envié par de grandes capitales, il en est d'autres, telles que Epinal, Valence, Blois etc. qui ne sont pas supérieures à Chambéry ni en ressources ni en intelligences, et dont les collections récentes excitent au plus haut point l'intérêt du voyageur et méritent les éloges des juges les plus compétents.

« Pourquoi n'imiterions nous pas leurs exemples ? Pourquoi ne nous appliquerions nous pas en Savoie aux explorations et aux études qui se font partout aujourd'hui avec ardeur et succès ?

Portrait de Pantaléon Costa de Beauregard par Benoît Molin
M1380

« Je crois essentiel de combattre ici, Messieurs, un préjugé trop généralement accrédité. On a dit : la Savoie, probablement couverte de glaciers et de forêts impénétrables dans les temps préhistoriques, fut pendant cette longue période, complètement inhabité, et la Science paléoethnologique ne peut espérer y faire aucune découverte. Occupée par les Allobroges et envahie par les Romains avant notre ère ; foulée au Moyen Age par les invasions barbares, pauvre à toutes les époques, elle n'a eu ni monuments ni centre de population considérable, et sa civilisation tardive ne saurait fournir aujourd'hui de sérieux éléments aux études archéologiques non plus qu'au Musée national qu'on voudrait créer dans sa capitale ; il est plus sage de s'en tenir à former une collection d'objets d'histoire naturelle dont les spécimens sont nombreux et variés dans nos montagnes, et par cette spécialité seulement, nous pourrons intéresser nos compatriotes étrangers et les étrangers.

« Messieurs, dans toutes ces allégations il y a peu de patriotisme et beaucoup d'erreurs. A Dieu ne plaise que je veuille contester l'importance des sciences naturelles, je sais quel en est l'attrait, je sais qu'il n'est pas d'étude qui dispose l'homme davantage à s'humilier devant la puissance immense et l'admirable sagesse qui a fait et qui perpétue les merveilles de la création.

« Mais l'Archéologie a aussi son côté philosophique et profondément instructif, elle a aussi ses mystères, et des mystères d'autant plus attrayants, qu'ils ne sont pas impénétrables. D'ailleurs, où est l'impossibilité de faire marcher de front des études et des collections de genres différents ? Nous avons une Société et un Musée d'histoire naturelle, ***créons un Musée historique dont l'archéologie sera la base puisque l'archéologie est le flambeau de l'histoire.***

« Cette science, magistralement étudiée de nos jours, a vu pousser une nouvelle branche sur sa tige vigoureuse ; cette branche porte elle-même de nombreux rameaux et son nom n'est pas encore bien fixé ; mais déjà l'intérêt qu'elle excite et le succès qu'elle obtient lui ont donné une haute importance ; son but est de retrouver dans la poussière des tombeaux, au fond des lacs, dans la profondeur des cavernes, jusque dans les entrailles de la terre, les feuillets dispersés de la chronique des premiers âges du monde, d'y surprendre les traces de l'homme primitif, de retrouver les débris de son industrie rudimentaire, de ***recomposer, en un mot, le premier et mystérieux chapitre de l'histoire de la race humaine.***

« Les applications de cette science doivent être pour tous les peuples d'un immense intérêt, et qu'on ne vienne pas dire : nous n'avons aucune chance de trouver en Savoie ce qu'on a découvert ailleurs ; nous avons sur nos montagnes des dolmens et des cimetières anciens, des lacs et des tourbières dans nos vallées, des cavernes à fouiller dans nos calcaires alpins, et les premières autorités de la science moderne proclament hautement qu'un jour de vives lumières lui viendront des Alpes. Voici ce que m'écrivait tout récemment M. le docteur Pruner-Bey, qui tient en France le sceptre de l'anthropologie, à propose de quelques mâchoires humaines de type fort ancien et trouvées en Savoie que je lui avais communiquées :

« les cavernes de Salève ont fourni des données qui appartiennent à une époque bien plus reculée que tout ce que nous a révélé jusqu'à présent le fond des lacs de la Suisse ; il est pour moi hors de doute que des grottes semblables doivent exister dans les calcaires des Alpes, et c'est là où il y aura la récolte la plus importante à faire.

« Messieurs, mettons-nous donc à l'œuvre, car, outre la satisfaction d'apporter aux connaissances générales notre modeste contingent, nous trouverons dans ces explorations et dans ces études un intérêt spécial, celui de parvenir peut-être à ***la connaissance de nos origines*** *en cherchant à pénétrer l'histoire mystérieuse des anciens prédécesseurs de ces* ***fiers Allobroges dont nous sommes glorieux de descendre.***

« Vous connaissez le résultat des fouilles opérées l'année dernière à l'aide du scaphandre dans les stations lacustres du Bourget ; j'aurai l'honneur de vous présenter incessamment un mémoire sur celles qui ont été pratiquées avec succès dans un cimetière celtique à Saint-Jean de Belleville en Tarentaise, dans les îles du lac d'Aiguebellette et dans la grotte de Cresses située sur les bords du Rhône, à quelques lieues de Saint-Genix d'Aoste.

« J'appellerai toute votre attention sur l'importance des recherches craniologiques dont les savants danois, français, anglais et italiens tirent aujourd'hui de si concluant témoignages pour constater ***leurs origines nationales****. Parmi ces travaux, il en est qui pour nous ont un intérêt spécial ; je citerai, en première ligne, la savante dissertation du docteur Nicolucci, de Naples, sur les races liguriennes en Italie dans les temps anciens et modernes. Ce beau travail, parfaitement analysé par un de nos collègues étrangers, le docteur Garbiglietti, de Turin, indique la source de ces anciens Ligures comme se retrouvant dans les Brachycéphales Ibères; et la comparaison des types semblerait nous donner* ***avec les populations préhistoriques du Piémont une commune origine****.*

« Mais il serait hors de propos d'effleurer dans un programme une question scientifique, je dois me borner ici à demander une place importante pour la craniologie dans notre Musée historique, comme je la demande pour les spécimens ethnologiques de l'Age de la pierre et du bronze.

« Nos antiquités savoyardes se diviseraient en préceltiques, celtiques ou gauloises, gallo-romaines et barbares.

« L'occupation romaine a laissé dans notre pays des traces nombreuses ; on les retrouve dans maintes localités de ce département, notamment à Aix-les-Bains, Aime, Albens, Francin, Saint-Genix etc. Des explorations dirigées avec intelligence peuvent nous faire espérer de bons résultats. Après ces sections principales viendraient les objets qui appartiennent au Moyen Age, la renaissance et aux époques postérieures, et sous ces diverses divisions se classeraient chronologiquement les inscriptions, les tombeaux, les médailles, les statuettes, les armes, les

ustensiles, les bijoux, la céramique, les sceaux et l'intéressante collection de monnaies de nos anciens souverains.
« Notre Musée historique comprendrait encore les chartes et documents qu'on pourra recueillir sur les villes, les monastères et les familles de la Savoie ; ***je voudrais qu'une bibliothèque exclusivement savoisienne fût installée dans une des salles du Musée****, et qu'on y réunit une collection d'autographes de nos principales illustrations, enfin qu'une galerie fût destinée à recevoir les portraits de tous les Savoyards qui ont acquis un droit à la reconnaissance de leurs pays en contribuant à sa gloire* » (extrait du Rapport présenté par Pantaléon Costa de Beauregard, séance du 28 juillet 1864, *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, seconde série, tome VIII, Chambéry, 1866. pp. XCIV-CII. Pour prendre connaissance du rapport dans son intégralité Cf. Annexe 1. Projet Costa de Beauregard).

Le projet de Costa de Beauregard met l'accent sur la préhistoire. Il oscille entre préoccupations scientifiques « humanistes » (connaître les origines de l'homme) et politiques car tout en se voulant « national » son discours renvoie à la question des origines communes… avec le Piémont. Perçu à son époque comme l'incarnation de la Savoie, anti puis pro-annexionniste (parce que déçu de la politique italianiste de Victor-Emmanuel II et de Cavour), Pantaléon Costa de Beauregard veut faire du Musée départemental un lieu de mémoire de la Savoie.

Président de l'Académie de Savoie, premier président du Conseil général (1860-1864), il propose de faire porter le projet de son « *musée historique et archéologique national* » **à la fois par le Conseil général et la Ville de Chambéry** : il précise ainsi dans son rapport qu'« *Il faut, pour lui assurer des chances de succès, que l'œuvre soit placée* ***sous un patronage considérable****, qu'elle présente un intérêt public et général ; il faut que les hommes qui ont reçu de la confiance publique le mandat de veiller aux intérêts de leur pays se fassent les conservateurs de ses richesses scientifiques comme ils sont les conservateurs de ses richesses matérielles, il faut que la Savoie cesse de se laisser dépouiller avec une funeste indifférence d'une foule d'objets précieux qui chaque jour vont enrichir des spéculateurs ou des collections étrangères.*
« J'ai donc l'honneur de proposer à l'Académie :
« 1° De provoquer la création d'un Musée historique et archéologique, qui ***appartiendrait en toute propriété au département de la Savoie, et de faire décréter cette création par une délibération du Conseil général****.*
« 2° La nouvelle institution aurait son siège au chef-lieu du département, et M. Le Préfet de la Savoie en serait le président né.
*« 3****° L'établissement de ce Musée devant procurer à la ville de Chambéry des avantages qu'il est superflu de faire ressortir, le Conseil municipal serait prié de lui donner asile dans l'Hôtel de ville et de pourvoir à tous les frais de son installation****.*
« 4° Une Commission serait créée pour administrer le Musée départemental. Elle se composerait de sept membres, sans y comprendre M. le Préfet, son président perpétuel, ni le directeur de l'établissement, qui serait nommé par le Conseil général et choisi parmi les membres effectifs de l'Académie de Savoie.

« 5° M. le Maire de Chambéry ferait de droit partie de la Commission du Musée, les six autres membres seraient fournis par le Conseil général, le Conseil municipal de Chambéry, l'Académie impériale de Savoie, la Société archéologique, la Société de médecine de Chambéry et la réunion des souscripteurs. Chacun de ces corps serait appelé par M. le Préfet à nommer son délégué qui serait élu pour cinq ans et pourrait être rééligible à l'expiration de son mandat» (extrait du Costa de Beauregard, cf. Annexe 1). **C'est ainsi que la Ville de Chambéry et le Conseil général de la Savoie commencent une longue collaboration patrimoniale.**

Pantaléon Costa de Beauregard devient le premier directeur administratif du musée, mais meurt brutalement quelques semaines plus tard. Son fils Albert le remplace. Le premier conservateur n'est nommé qu'en 1867 : c'est André Perrin, libraire place Octogone et auteur de nombreux travaux d'histoire régionale.

Les pièces présentées dans les salles du musée ouvert au public en 1867 au deuxième étage du palais de justice où avait été organisée la grande exposition de 1863 sont relativement hétéroclites, mais révèlent différents visages de la Savoie : des objets préhistoriques, des palafittes du lac du Bourget, des objets gallo-romains découverts en Savoie, des ivoires, des statues, des faïences, des costumes savoyards, une collection de cartes de la Savoie ancienne et moderne, un médaillier de Savoie etc. Le Musée s'enrichit de donations et du produit des fouilles lacustres. Ces campagnes régulières permettent de constituer une remarquable collection datant de l'Age de bronze. La Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie y ajoute, en 1879, le dépôt des produits de fouilles qui lui appartiennent. Dans les années 1880-1890, des objets en provenance de contrées lointaines viennent compléter les collections.

Le « Musée départemental » se situe alors entre le cabinet de curiosité et un musée de la petite patrie, le projet initial de Costa de Beauregard consistant avant tout à faire en sorte que « *la Savoie cesse de se laisser dépouiller avec une funeste indifférence d'une foule d'objets précieux qui chaque jour vont enrichir des spéculateurs ou des collections étrangères* » (Costa de Beauregard, 1864). Conservatoire des témoins des anciens Etats de Savoie, **le Musée départemental permet aux élites d'effectuer un travail de deuil de l'ancienne Savoie perdue en « *cré[ant] un dépôt où soient rassemblés les souvenirs de son histoire et les monuments de son passé*. » (Costa de Beauregard, 1864 : XCIV) et d'intégrer le giron républicain français.**

Un musée vagabond

Le Musée départemental ouvre ses portes au public en 1867 dans des locaux appartenant à la Ville de Chambéry, comme demandé dans le projet. Dans l'introduction de son inventaire réalisé en 1896, le conservateur Jules Daisay rappelle que « *Le conseil municipal décida qu'on installerait le nouveau Musée au Palais de justice, en attendant l'achèvement de l'Hôtel de Ville alors en construction* »[12] (Cf. Annexe n°2 où est intégralement reproduite la notice historique introduisant l'inventaire Daisay).

[12] Daisay Jules, *Musée municipal et département. Catalogue complet des collections appartenant à la Ville et au Département déposées au Musée-bibliothèque de la ville de Chambéry en 1889*, autographie, A Perrin, 1896, Chambéry.

De 1870 à 1872, les collections départementales sont exposées au château des Ducs de Savoie, siège du Conseil général. Après une année de fermeture et le retour des collections au Palais de Justice, le Musée départemental ouvre de nouveau au public en 1873, malgré l'opposition manifeste du préfet qui souhaite le transfert des collections à la Ville. Ses successeurs réitéreront cette proposition mais sans succès, le Conseil général s'y opposant clairement. En 1874, le Département confie la gestion de ses collections à une société savante, l'Académie de Savoie, dont le siège est au château. Cette dernière y rapatrie les collections**. Le musée occupe alors au château six salles et un vestibule contenant quelques tableaux et des inscriptions lapidaires romaines et médiévales**. *Le Courrier des Alpes* du 26 mai 1877 en donne la description : « *La première salle, consacrée exclusivement aux antiquités recueillies en Savoie, antérieures à l'époque romaine, contient : une série de l'âge de la pierre, de l'époque du renne de la grotte de Veyrier, au pie du Salève (obtenu par échange) ; trois vitrines sont consacrées à la station de la pierre polie du plateau de Saint-Saturnin, la première que l'ont ait rencontrée en Savoie ; vient ensuite la belle collection des palafittes du Bourget, âge du bronze, dont les diverses industries et la faune sont représentées et classées suivant un ordre méthodique dans dix vitrines ; une autre vitrine réservée aux palafittes du Léman et à la série des crânes commencée cette année et la dernière aux découvertes du premier âge du fer, et aux objets d'époque indéterminée, recueillis dans les grottes de Savigny, de la Doria et du Salève.*

La seconde salle renferme dans les vitrines de droite les séries étrangères à la Savoie, classées dans l'ordre de succession des différents âges, allant des haches de Saint-Acheul (don de Boucher de Perthes), jusqu'aux palafittes de Paladru (don de M. Ernest Chantre). A gauche, une vitrine contient les costumes de Savoie et de nombreux produits industriels en voie de classement ; la seconde renferme les découvertes de l'époque romaine en Savoie. Dans les tombeaux qui occupent le centre de la pièce sont les séries ethnographiques égyptiennes et du Moyen Age. Aux extrémités, deux banquettes supportent des briques, des conduits et des meules romaines et sont surmontées d'armes, d'instruments et de costumes sauvages.

La troisième salle est consacrée au Moyen Age et aux temps modernes et renferme des armes, des ivoires, des statues, de vieilles gravures et des faïences des fabriques de Savoie.

La quatrième recevra prochainement la collection des cartes de la Savoie ancienne et moderne.

La cinquième est destinée au médailler dont le classement et le catalogue n'ont pas encore pu être faits.

La sixième renferme le médailler de Savoie. Cette importante et riche collection est entièrement classée et cataloguée. Malheureusement l'état des finances du Musée et de l'Académie n'a pas encore permis de publier le catalogue et l'on ne peut prévoir quand l'impression pourra avoir lieu. »

En 1888, alors que la Ville de Chambéry fait construire un nouveau bâtiment pour abriter le musée-bibliothèque, le Préfet multiplie à nouveau les démarches pour que les collections départementales soient cédées à la Ville. Le Conseil général s'y oppose, craignant de voir leur dimension régionale disparaître.

Le Musée-bibliothèque inauguré en 1889

Le bâtiment municipal est inauguré le 14 juillet 1889 pour le centenaire de la prise de la Bastille.
Le Conseil général, après plusieurs délibérations, accepte de confier provisoirement à la Ville ses collections[13]. **Dès l'achèvement de la construction du nouveau Musée-Bibliothèque en 1889, les collections départementales sont installées au rez-de-chaussée à la place de la galerie de sculptures[14]. Elles sont complétées par des collections municipales.**
Un inventaire des collections (inventaire « Daisay ») est dressé en 1896 afin de distinguer à qui, Ville ou Département, appartient chaque objet (Annexe n°2 Notice historique introduisant l'inventaire Daisay). Cependant, ces collections d'histoire et d'archéologie, désormais gérées par des bibliothécaires et des artistes peu soucieux de problématiques historiques ou archéologiques, sont progressivement délaissées : les achats et les dons déclinent.

Au début du XXe siècle, des érudits et archéologues savoyards souhaitent relancer la dynamique du musée : au cours du Congrès archéologique de France de 1908, tenu à Chambéry, une pétition est proposée entre autres par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie pour que l'ancien archevêché, vacant depuis la Loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905, soit transformé en « Musée des antiquités savoyardes ».

1913 : ouverture au public du Musée « savoisien » dans l'ancien évêché. Sauver un bâtiment et offrir à la Savoie son « musée des antiquités nationales »

Le bâtiment de l'archevêché, monastère franciscain dont la fondation remonte au XIIIe siècle, est l'un des plus anciens bâtiments de la ville. Il est en déshérence lorsqu'un groupe d'érudits savoyards propose qu'il soit affecté à un musée. En effet, pour les membres de la SSHA qui se considèrent « *comme les conservateurs volontaires et désintéressés des choses d'autrefois.* ***Nous devons, avec un zèle de tous les instants, nous faire les avocats d'office des vieux parchemins, des vieux papiers, des vieux livres, des vieux tableaux, des vieilles sculptures, des vieux meubles et surtout des vieilles murailles*** *; car c'est elles qui sont actuellement les plus directement menacées. Le présent n'a que trop d'agents mus par l'intérêt personnel et qui peuvent se parer de cette excuse qu'ils sont les ouvrier à courte vue, opposons notre idéalisme* », « *Le seul moyen pratique de sauver le monument était de lui trouver une affectation convenable et propre à être acceptée par toutes les consciences. C'est ainsi que nous avons songé à en faire la maison des souvenirs. Ce sont les morts qui vont la peupler. Le pavé des cloîtres est constitué par des dalles funéraires. Dans les salles sont les effigies des hommes d'autrefois, les meubles, les instruments dont ils se servaient, les images des maisons dans lesquelles ils demeuraient, toute ce qui peut évoquer leur figure et perpétuer leur mémoire. Et assurément une telle collection peut être riche, intéressante et propre à piquer la curiosité des*

[13] p. 34, « Le Musée départemental 1864-1908 », pp. 31-38, in AUBERT Jean, DUMAS Pierre. (1983) « Histoire des musées de Chambéry », in *L'Histoire en Savoie*, numéro spécial, juin 1983, 60 p.

[14] Mémoires et documents publiés par la SSHA, Tome XXVIII, 1889 « Séance du 27 janvier 1889 (*Présidence de M. Mugnier) Le Président donne connaissance d'une lettre de M. le Préfet de la Savoie du 14 de ce mois demandant si la Société autorise le transfert au Musée de Chambéry des objets qu'elle a déposés dans le Musée départemental. La réunion consent à ce transfert moyennant la confection préalable d'un inventaire à double original, signé par le maire, le conservateur du Musée et le président de la Société* ». pp. XVIII-XIX

étrangers ? Mais aussi et surtout, elle doit être formée pour nous, et vénérée par nous comme un bien de famille, comme un sanctuaire domestique où nous entretenons la flamme religieuse du souvenir, où nous célébrons pieusement le culte de ceux qui nous ont précédés et dont le long travail a préparé l'état de civilisation dont nous jouissons aujourd'hui. Lorsque nous pourrons comparer l'état misérable et précaire de nos ancêtres qui habitaient les cabanes lacustres ou qui cherchaient un abri dans la profondeur des cavernes, avec le bien-être et la sécurité dont nous jouissons aujourd'hui, nous comprendrons mieux quel progrès ont réalisés les générations qui nous ont précédés, de quels bienfaits nous leur sommes redevables, et quelle dette nous devons acquitter en préparant à notre tour à ceux qui viendront après nous une vie plus ample, plus harmonieuse et plus belle »[15].

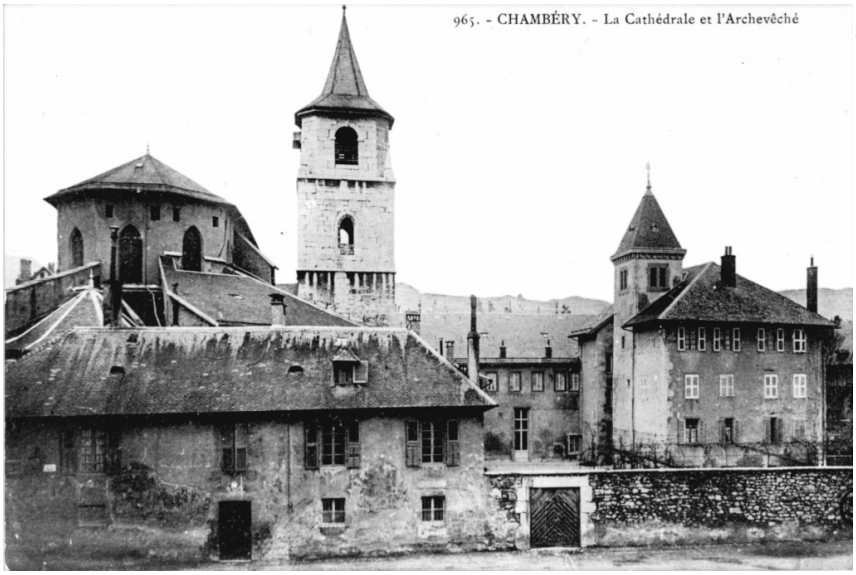

Vue ancienne du Musée savoisien avant 1905

Aussi lors du Congrès préhistorique de France qui se tient à Chambéry[16] du 22 au 30 août 1908[17], congrès qui rassemble les personnalités les plus éminentes de l'archéologie, un groupe d'historiens et d'archéologues dont la plupart sont membres de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie se retrouvent pour signer une pétition demandant la transformation de l'ancien évêché en « Musées des antiquités savoyardes » (cf. Annexe n°3, Pétition pour la création d'un Musée des Antiquités savoyardes, 1908). Ainsi **la SSHA veut à la fois sauver le bâtiment et offrir à Chambéry et à la Savoie un musée consacré à l'archéologie et à l'histoire.** La

---

[15] *Mémoires et documents publiés par la SSHA*, Tome LIII, 1913

[16] Le choix d'organiser le congrès à Chambéry s'explique par l'intérêt pour l'archéologie lacustre : « *Ce qui nous a particulièrement attirés à Chambéry, c'est la question des habitations lacustres, si nombreuses et si bien étudiées, déjà, dans cette région. Sans doute nous aurions trouvé un aliment intéressant à nos études dans le Jura. Mais si les palafittes de Chalain, de Clairvaux et de quelques autres points encore inexplorés ne nous auraient pas fourni, actuellement le même intérêt qu'elles nous présenteront dans quelques années, lorsque nous irons les visiter* », in *Mémoires et documents publiés par la SSHA*, Tome LIII, 1913

[17] « *Les trois premières sessions du Congrès préhistorique s'étaient tenues à Périgueux (1905), à Vannes (1906) et à Autun (1907). Sur l'initiative de M. Schaudel, d'accord avec la Société préhistorique de France et la municipalité de Chambéry, le Comité d'organisation décida de choisir notre cité pour siège de la IVe session* ». *Mémoires et documents publiés par la SSHA*, Tome LIII, 1913

pétition est présentée par J.R. Michel, directeur de l'Ecole préparatoire et président de la SSHA et par le baron Blanc, archéologue d'origine savoyarde, au maire, M. Ernest Veyrat.

Pour la SSHA, **le désir d'un « musée des antiquités savoyardes » répond au modèle du Musée des antiquités nationales créé en 1862, « *celui de Saint-Germain*.** *Mais on ne se bornerait pas là. On y adjoindrait des galeries et des salles analogues : 1° à celles de Versailles (portraits des princes de la Maison de Savoie, des Savoyards illustres dans la diplomatie, le clergé, les ordres religieux, l'armée, la marine, la magistrature, l'université les lettres, les sciences, les arts, l'industrie, le commerce, l'agriculture etc.) ; - institutions militaires, judiciaires, politiques, universitaires, hospitalières et charitables ; - sociétés savantes, philanthropiques, artistiques (estampes, photographies etc.) ; 2° à celle de l'Armeria Reale ou de la guerre à l'arsenal de Turin ; - à celles du musée de l'armée et du musée de l'artillerie (Hôtel des Invalides, Paris) : drapeaux, uniformes, armes etc. ; - à celles de Cluny (meubles, tapisseries, ustensiles, outils des divers métiers ; reconstitution de salles évoquant la vie familiale et économique des siècles passés ; fragments de monuments détruits : cheminées, gargouilles, chapiteaux, pinacles, meneaux de fenêtres, inscriptions, pierres tombales etc.) ; à celles de Carnavalet : vieilles cartes, vieux plans, non seulement de Chambéry, mais de toute la Savoie ; vues des villes, châteaux, églises, ponts, hôtels, maisons particulières, salons, chambres à coucher, cuisines, offices, galeries, escaliers ; système de construction, matériaux employés ; formes des galeries, des toitures, des portiques et cabornes, ateliers ; - photographies de l'état actuel, restaurations hypothétiques, moulages en plâtre de fragments ou d'ensemble d'édifices publics et privés.*

Vue ancienne du Musée savoisien, place Métropole. 1911

Enfin, des plans en relief, des cartes des vues, des panoramas et même des cartes postales montreront au visiteur les aspects si variés et si pittoresques de notre admirable pays. En un mot, ce musée sera consacré à la renommées de la Savoie présentée sous ce triple aspect : le pays – les institutions – les hommes »[18].

Il s'agit donc d'un musée de la petite patrie, calqué sur le modèle national. Notons que les références sont à la fois françaises (et parisiennes), mais aussi piémontaises et turinoises.

Finalement, l'expression « musée des antiquités savoyardes » est abandonnée au profit de celle de « Musée savoisien ». Jean Aubert et Pierre Dumas notent : « *On le nomme*

[18] « Séance du 22 novembre 1908 » *Mémoires et documents publiés par la SSHA*, Tome LIII, 1913.

indifféremment Musée savoyard ou Savoisien ; c'est cette dernière appellation, jugée moins rude et ne sentant pas la marmotte, qui l'emportera par la suite »[19]. Le nom du musée n'est pas banal ni anodin… Le choix du terme « savoisien », identitaire, considéré comme « noble » par rapport à « savoyard » considéré comme péjoratif, renvoie bien à l'époque des *Heimatmuseem* – musées de la petite patrie de la fin du XIXe-début du XXe siècle (comme le Musée dauphinois, basque, alsacien etc.).

Le projet de musée prend forme sous la direction d'une commission constituée de deux représentants de la SSHA, MM. J.R Michel et M. J. Cochon et de deux représentants de la Ville de Chambéry, MM. G. Grenier et E. Pavese. Ce dernier est également membre de la SSHA. **G. Grenier présente le 13 mai 1911 son rapport au Conseil municipal où il propose un établissement qui comporterait différentes sections : un « Saint Germain » pour les antiquités, un « Cluny » pour le Moyen Age et la Renaissance, un « Versailles » pour les portraits historiques, un « Carnavalet » pour l'histoire politique et municipale et enfin une section « estampes et médailles ».** Au projet de musée dans l'ancien archevêché s'oppose celui de la destruction de ce bâtiment afin d'ouvrir un passage sur la place Métropole. Finalement la sauvegarde de l'ancien archevêché pour y installer le musée est votée de justesse.
Le député Théodore Reinach intervient pour que le bâtiment soit classé au titre des Monuments Historiques. Le classement est réalisé le 8 juillet soit deux mois après la présentation du projet de musée. Les collections quittent le rez-de-chaussée du musée-bibliothèque au cours des années 1912 et 1913. Le conservateur qui supervise l'opération est Edmard Pavese, premier conservateur du Musée savoisien. Il ajoute au programme un « Trocadéro », c'est-à-dire une salle pour les moulages des « monuments les plus notables du département ». Ce sont en fait des estampages d'inscriptions anciennes, placés dans la salle capitulaire avec le buffet d'orgue de la Saint Chapelle, une cheminée monumentale et quelques sculptures venant du couvent des Antonins.

Le Musée savoisien, propriété de la Ville de Chambéry, est inauguré et ouvert au public le 18 novembre 1913 et abrite les collections départementales, municipales et de la SSHA qui gère le musée. Le « catalogue raisonné » des collections chambériennes écrit par Jules Carotti et imprimé en 1911 au moment de l'ouverture du Musée savoisien dans ses nouveaux locaux, atteste de la forte place accordée à l'archéologie et à l'histoire[20]. Quelques vitrines abritent des costumes de la Savoie ainsi que des photographies de femmes en costumes[21]. Les collections sont alors présentées dans les appartements épiscopaux. On peut y admirer la reconstitution d'une « cabane d'homme lacustre » construite avec « de vieux pilots arrachés au lac du Bourget » réalisée par Edmard Pavese.

---

[19] P.42, in AUBERT Jean, DUMAS Pierre. (1983) « Histoire des musées de Chambéry », in *L'Histoire en Savoie*, numéro spécial, juin 1983, 60 p

[20] Jules Carotti, professeur d'histoire de l'art à l'Académie royale de Milan a écrit en 1905 un catalogue des collections chambériennes comprenant la galerie des tableaux, le musée archéologique, divers objets d'art, le médailler et la galerie des sculptures », p. II in Préface de G. Grenier, octobre 1911, Carotti Jules, *Musées de Chambéry, catalogue raisonné*, Chambéry, imprimerie nouvelle 1911.

[21] Pp. 112-113, Carotti Jules, *Musées de Chambéry, catalogue raisonné*, Chambéry, imprimerie nouvelle 1911.

La guerre provoque la fermeture du musée en 1917, mais la SSHA poursuit les acquisitions par donations et achats sans déterminer à qui appartiennent les collections, à la Ville ou au Département. Ainsi la mention de propriété n'a pas systématiquement été reportée sur les inventaires. Le musée réouvre la guerre terminée.

Les années 1920-30 : La Savoie petite patrie « comme les autres » dans la mosaïque merveilleuse France[22]

Dans les années 1920, des expositions temporaires consacrées à des thèmes régionaux se succèdent : en 1922 le mobilier savoyard, en 1924 la céramique régionale et en 1926 les costumes savoyards. Ces expositions se font l'écho de quatre grandes problématiques sociétales et politiques qui touchent la France du début du XXe siècle :

- la modernisation du monde rural avec l'approfondissement de l'industrialisation et de l'urbanisation de la France et la mécanisation de l'agriculture ;
- l'essor des études folkloriques à but cognitif ;
- le développement du tourisme ;
- la célébration des petites patries à visée nationaliste.

La Savoie se présente, à l'instar de toutes les régions des Alpes, comme un terrain favorable à la patrimonialisation de la culture populaire. En effet, la Première Guerre mondiale a renforcé le sentiment de fragilité des cultures rurales : elle a favorisé l'industrialisation, le travail des femmes et la mécanisation de l'agriculture.

La Savoie est également l'objet d'une patrimonialisation populaire par les premiers « professionnels du tourisme », hôteliers, commerçants, photographes, vendeurs de cartes postales et de souvenirs, mais aussi par les populations elles-mêmes qui se mettent en scène pour répondre à la demande du tourisme naissant. Les folkloristes ont bien souvent fait prendre conscience aux populations de leur intérêt « exotique », de leur différence, de leur typicité vendable sur un nouveau marché en essor depuis la fin du XIXe siècle, à savoir le tourisme.

La patrimonialisation de la culture populaire se traduit notamment par la valorisation de l'art populaire dont les costumes qui symbolisent la différence, l'authenticité, la typicité de la culture savoyarde. Les collections sont largement représentatives de cet intérêt pour les costumes.

[22] Thiesse Anne-Marie (1997), *Ils apprenaient la France : l'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1997, 130 p.

La Savoie, région pauvre de montagnes, encore peu industrialisée apparaît comme attrayante pour les folkloristes et ethnographes professionnels et amateurs qui produisent une patrimonialisation à visée cognitive et scientifique de la culture populaire. Ils la décrivent, voire la peignent, la photographient, effectuent des collectes d'objets. La Savoie, le Valais, la Vallée d'Aoste sont ainsi perçues comme des sortes de laboratoire où l'on peut observer des sociétés « préservées », pures, authentiques et non perverties par l'industrie et la modernité. Des écrivains, ethnologues[23] et folkloristes, des peintres[24], photographes sont ainsi venus fixer sur le papier, la toile ou la pellicule, la vie de populations « à part »[25]. **Le regard de ces ethnologues sur les Alpes se traduit par une représentation des populations alpines où dominent l'isolement, la pureté, l'authenticité, la stabilité, les institutions traditionnelles, l'esthétique de l'art populaire de populations perçues comme proches de la nature et donc plus saines que celles des villes. Il évacue, en général, la pauvreté (ou alors cette dernière est magnifiée comme signe de pureté), les changements, les conflits, la mobilité de ces populations contraintes souvent aux migrations saisonnières voire définitives.** Ces premiers ethnographes se font aussi collectionneurs comme Canziani, Amoudruz, ou producteurs d'études et d'œuvres qui vont être collectées.

Les collections notamment graphiques mais aussi celles de costumes conservées au musée tout comme ces trois expositions sur le mobilier savoyard, la céramique régionale, les costumes savoyards des années 1920 reflètent ce regard et participent à la construction des Alpes comme « pays à part ».

Femme de Tarentaise tenant un mulet
par la bride, 1910
André-Charles Coppier
M409

La patrimonialisation de la culture populaire répond également, à cette époque, à d'autres préoccupations plus politiques soit la célébration des petites patries comme

[23] VAN GENNEP Arnold (1916), *En Savoie, du berceau à la tombe*, Chambéry, Dardel, 1916.
GOLDSTERN Eugénie (1922), *Bessans : Vie d'un village de Haute-Maurienne*, Montmélian, Fontaine de Siloé (1992).

[24] CANZIANI Estella (1913), *Costumes, mœurs et légendes de Savoie*, Imprimeries de Chambéry.
COPPIER André-Charles (1931), *Savoie : l'œuvre peint, Tome I, De tarentaise en Maurienne*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 1992 (première édition, 1931).

[25] MORAND Marie-Claude, « L'invention du Valais comme « pays à part » », in : *Valais où vas-tu ? Un autre regard sur un canton en mutation : 700è en Anniviers : catalogue de l'exposition « Altitudes », le Valais à l'Aube de l'an 2000.* - Tour d'Anniviers, Vissoie, 1991.

éléments de la « mosaïque merveilleuse » France[26]. Ce mouvement caractérise toutes les identités nationales en construction, de la seconde moitié du XIXe siècle à la seconde moitié du XXe. Il s'agit pour les Etats-nations d'affirmer leur identité nationale et d'intégrer des identités locales plus ou moins fortes. En France, depuis la Révolution française, les concepts d'unité, d'indivisibilité et d'égalité caractérisent la nation qui va se construire par des processus d'unification de la langue[27], du territoire[28], de la culture et de l'histoire nationale[29]. Cette production de la nation se traduit également par la désignation de ses Monuments historiques[30] présentés comme les témoins du génie de la Nation, dans la perspective de « l'universalité » de la culture française.

C'est ainsi que le patrimoine national renvoie d'abord aux châteaux et aux cathédrales, témoins de l'excellence et marques de prestige dans une conception française savante et élitiste de la culture. D'autres pays investissent davantage l'âme populaire, notamment à travers les « arts et traditions populaires » pour évoquer la nation. **En France, l'intérêt pour le patrimoine rural ethnologique est assez tardif et se manifeste – au niveau national - avec la création du Musée National des Arts et Traditions populaires en 1936. Si la dimension culturelle de la Nation s'incarne dans la « grande culture », il s'agit cependant d'intégrer les « petites patries » dans la grande et d'assurer l'articulation entre identité nationale et identités locales.** La Troisième république, suite à la défaite de Sedan, à la nécessité de justifier la reconquête de l'Alsace-Lorraine, aux tensions sociales, aux prémices de la colonisation, théorise cette articulation avec un discours sur les « petites patries »[31], les consacrant comme les éléments gigognes de la « mosaïque merveilleuse » que serait la France[32]. Les identités régionales, les arts et traditions populaires sont bien intégrés dans le grand récit national, mais au second plan.

---

[26] THIESSE Anne-Marie (1997), *Ils apprenaient la France : l'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1997, 130 p.

[27] CERTEAU DE Michel, JULIA Dominique, REVEL Jacques (1975), *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*, Paris, Gallimard.

[28] OZOUF-MARIGNIER Marie-Vic (1989), *La formation des départements : la représentation du territoire français à la fin du 18e siècle*, Paris : Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 363 p.

[29] CITRON Suzanne (1991), *Le mythe national. L'histoire de France en question,* Paris, Les éditions ouvrières/Etudes et documentation internationales, 334 p.

[30] LENIAUD Jean-Michel (1998), « L'Etat, les sociétés savantes et les associations de défense du patrimoine : l'exception française », pp. 137-154, in LE GOFF Jacques (présid.), *Patrimoine et passions identitaires. Actes des Entretiens du patrimoine, 1997*, Paris, Fayard, Editions du patrimoine, 1998, 445 p.

[31] CHANET Jean-François (1996), *L'école républicaine et les petites patries,* Paris, Aubier, 426 p.

[32] THIESSE Anne-Marie (1997), *Ils apprenaient la France : l'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1997, 130 p.

En Savoie, la valorisation de la culture populaire – qu'elle soit liée à des préoccupations économiques, scientifiques ou politique - se traduit par des expositions temporaires dans les années 1920 puis, dans les années 1930 par une nouvelle muséographie et un projet – avorté – de musée des Arts et Traditions populaires (projet Borrel).

Les années 1930 : modernisation de la muséographie et mise en tourisme

En 1928, des modifications administratives interviennent au décès du conservateur Edmard Pavese[33]. Le poste de conservateur est supprimé et remplacé par une commission de douze membres de la SSHA sous le contrôle d'un délégué municipal. La commission est présidée par le marquis de Lannoy de Bissy. Ce dernier modernise les présentations du musée et consacre un salon à la **reconstitution d'un intérieur savoyard où des mannequins sont vêtus de costumes des vallées de Maurienne et de Tarentaise et mis en scène.**

Salle des costumes en 1958
A 29-3

Cette présentation – semblable ou comparable aux « dioramas » de Frédéric Mistral dans son Museon arlaten – perdure jusqu'à la réfection du musée, c'est-à-dire dans les années 1960. Ce sont cependant l'archéologie, l'ethnographie « exotique » et l'histoire qui sont les plus présentes avec une large place faite aux souvenirs militaires. L'édition du *Guide Bleu* de la Savoie de 1939 annonce que le musée contient « *tout ce qui concerne le folklore local* ». Pour Aubert et Dumas, « *sans doute faut-il donner au mot folklore un sens très large ; car mis à part la reconstitution d'un intérieur savoyard due à Lannoy de Bissy, il paraît peu représenté. L'archéologie occupe toujours une place éminente, partagée maintenant avec les objets exotiques et, bien sûr, l'histoire de la Savoie. Celle-ci est conçue avant tout comme une histoire de la maison de Savoie et*

[33] Edmard Pavese (1853-1928) est le premier conservateur du Musée savoisien. C'est alors une charge bénévole : Pavese est pharmacien rue Croix d'Or et conseiller municipal. Il a exercé les fonctions de maire de 1914 à 1919.

fait large part aux souvenirs militaires : salle des drapeaux des brigades de Savoie, tunique du roi, collections d'armes »[34].

Dans les années 1930, le sénateur radical-socialiste Antoine Borrel, alors président du Conseil général de la Savoie, rêve d'en faire un musée des ATP sur le modèle parisien. Il publie un article dans *Le Petit Dauphinois* du 18 octobre 1936 où il évoque **son projet pour un musée savoyard d'art populaire** « *où tout ce que la Savoie a d'original dans le domaine du costume, du mobilier, de la décoration, de l'architecture, vivrait en permanence. On y trouverait les modèles où, dans le traîneau ou la voiture, s'est manifesté l'art des carrossiers ; on y verrait des maquettes des maisons savoyardes, avec les lignes caractéristiques propres aux différentes vallées dont architectes et bâtisseurs d'aujourd'hui pourraient s'inspirer. Dans ces salles, ce serait la reconstitution des milieux ruraux familiaux avec les personnages revêtus des costumes particuliers de chaque région étant bien entendu qu'il s'agirait, non pas de montrer en vitrine des vêtements, des parures, des étains, des poteries, mais de constituer des ensembles où la vie paraîtrait régner en évitant les amas d'objets hétéroclites que l'on trouve dans tant de musées* »[35]. Ce projet n'aboutit pas, le Conseil municipal ayant décidé « *une organisation du musée sur de nouvelles bases* ».

3 juillet 1935, cliché Lançon, A 1219-1

En 1938, François de Lannoy de Bissy, p **usée, crée le Syndicat d'Initiative de la Savoie afin de promouvoir le tourisme : il l'installe au rez-de-chaussée dans les ailes Nord et Ouest où sont ouvertes des fenêtres sur le cloître**

[34] « Le Musée savoisien », pp. 39-50, in AUBERT Jean, DUMAS Pierre. (1983) « Histoire des musées de Chambéry », in *L'Histoire en Savoie*, numéro spécial, juin 1983, 60 p

[35] FERNEX DE MONGEX Marie, *Le Musée Savoisien de Chambéry : une mise en scène de l'identité territoriale,* Saint-Martin d'Hères, IEP Grenoble, mémoire de fin d'études, 1998, pp. 41-42.

ainsi que trois arcades pseudo-gothiques. Plus tard, le Syndicat d'initiative sous-louant une partie de ses locaux, l'Automobile-club s'y installera également. La « reprise » du musée dans les années 1960 va impliquer une reconquête des espaces pour le musée.

Ouverture des arcades sur le boulevard de la colonne et installation du syndicat d'initiative dans le bâtiment de l'archevêché

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Musée accueille la Légion des Combattants. On peut lire sur le fronton du musée : « Légion des combattants. Secours national. La famille du prisonnier ».

Nouvelle affectation du bâtiment pendant la Seconde guerre mondiale
A 2172-1

La Société Savoisienne d'Histoire et Archéologie perd, pendant la Seconde Guerre mondiale, la gestion du Musée Savoisien au profit du conservateur du Musée des Beaux-arts, Mars-Vallett. Ce dernier regroupe ainsi sous sa direction les trois musées de Chambéry (Beaux-arts, Savoisien, Charmettes) et en conserve la gestion jusqu'à sa mort en 1957. Il est remplacé l'année suivante

par Pierre Amiet (éminent assyriologue qui terminera sa carrière à la tête du Département des Antiquités orientales du musée de Louvre). Celui-ci engage la Ville dans la réfection du Musée des Beaux-Arts, mais modifie peu le Musée savoisien. Il faut attendre l'arrivée de Jacques Manoury pour voir le Savoisien investi d'un nouveau projet scientifique mais aussi de restauration du bâti.

Les années 1960-70 ou la renaissance du Musée savoisien

Le renouveau de l'archéologie

Ethnologue, Manoury s'attache des chargés de mission à temps partiel pour conduire à bien ses projets dans le domaine de l'archéologie. Archéologues professionnels, ils insèrent le Musée savoisien dans les réseaux et dispositifs de la recherche scientifique et de l'enseignement universitaire (Bosa, 1994).

Dans les années 1970, l'archéologie connaît un regain d'intérêt dans le département avec la création de nouvelles associations comme le Club d'Archéologie du lycée Vaugelas créé en 1968, la Société d'Histoire et d'Archéologie d'Aime (1969), le Groupe de Recherches Archéologiques de la Combe de Savoie (1974) ou encore le Centre d'Archéologie Sub-aquatiques de Chambéry (1978). Soucieux de coordonner leurs actions, l'ensemble des archéologues savoyards fonde en 1979 l'ADRAS, Association Départementale pour la Recherche Archéologique en Savoie. En 1976, un poste de conservateur chargé de l'archéologie est créé au Musée savoisien par le Conseil général.

Des années 1970 aux années 1990, l'archéologie départementale se traduit par des actions de recherche sur les collections et par leur valorisation au sein d'exposition avec l'ouverture en 1979 de la salle dite du Bourget (archéologie lacustre) et en 1985, d'une salle consacrée à la Savoie gallo-romaine. Le travail sur les collections existantes est complété par des travaux de recherche et des chantiers de fouilles avec le développement de plusieurs grands centres d'intérêt : la préhistoire récente avec les fouilles méthodiques à Saint-Thibaud-de-Couz, Saint-Christophe-la-Grotte et Francin, l'archéologie lacustre, les gravures rupestres (Maurienne), la période romaine et l'archéologie médiévale.

Les collections archéologiques proviennent du produit de fouilles effectuées dans le département, de dons, d'achats, d'échanges et de dépôts. Les objets proviennent en grande majorité du territoire savoyard (départemental).

Toutes les époques, de la préhistoire récente au Moyen Age sont représentées : préhistoire Néolithique, Age du bronze, Age du fer, époque gallo-romaine, Moyen Age, les mieux documentées étant l'Age de bronze final et l'époque gallo-romaine. L'archéologie lacustre a fourni de très nombreux objets de la fin de l'Age du bronze provenant des stations littorales immergées du lac du Bourget, complétées par des séries du lac d'Aiguebelette et de lacs étrangers (lac de Constance, lac de Bienne, lac Léman…).
En 1994, près de 10 700 objets archéologiques étaient inventoriés.

L'entrée des Arts et Traditions Populaires sous l'influence de Georges-Henri Rivière

A partir des années 1970, Jacques Manoury, conservateur amateur d'arts et traditions populaires (ATP), fait entrer en force l'ethnographie savoyarde dans les collections départementales. **Manoury est un élève de Georges-Henri Rivière, directeur du Musée National des Arts et Traditions Populaires qui souhaite développer le maillage ATP de la France pour rendre compte des richesses des « provinces » de France, dans la tradition des « petites patries ».**

Avec le soutien du préfet Jean-Pierre Hadengue (en poste en Savoie de 1968 à 1973) réputé comme un homme passionné par toutes les entreprises d'ordre culturel, Manoury engage le Département dans un programme d'acquisition de collections ethnographiques de grande ampleur. Il prend également la charge de Conservateur des Antiquités et Objets d'Art en 1965, traçant le chemin de la création de la Conservation des Antiquités et Objets d'Art[36] et le préinventaire des richesses artistiques de la Savoie (1979).

La voix de Manoury est entendue par le Conseil général parce qu'elle correspond d'une part à une problématique de travail de deuil d'une culture paysanne de montagne en train de disparaître et d'autre part à l'observation de la dispersion du patrimoine rural savoyard dans des circuits marchands. La Savoie connaît un paroxysme de son exode rural dans les années 1970. Les montagnes se vident, tandis que l'agriculture paysanne « traditionnelle » disparaît avec l'achèvement de la politique de modernisation de l'agriculture. Dans les années 1960-70, la modernisation de l'habitat et du genre de vie prime sur une quelconque vision patrimoniale de la société et de l'environnement. Très peu d'associations se fixent alors le but de collecter et de mettre en valeur les « vieilles affaires ».

En 1969, la Deuxième commission du Conseil général se réunit ainsi autour de la question du « *Développement des collections ethnographiques départementales* » et constate que « *pour l'instant, il reste encore dans certains villages, notamment des hautes vallées, de beaux objets et des « ensembles » ayant une valeur artistique, folklorique et ethnographique assez exceptionnelle. Avec l'accélération des processus d'équipement et d'urbanisation, il est certain que d'ici quelques années, tout cela aura disparu* » (Délibérations du Conseil général, 1969, Vol. II, Deuxième Session, p.362). **Le Conseil général remplit alors un rôle fondamental de collecte patrimoniale. Des sommes importantes sont investies : le Conseil général vote en 1970 un crédit d'un montant de 1 MF sur 5 ans** (Délibération du Conseil général de la Savoie, Séance du 16 décembre 1969 « Développement des collections ethnographiques

[36] La Conservation des Antiquités et Objets d'Art oeuvre à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine artistique mobilier. Celui-ci recouvre l'ensemble des oeuvres d'art publiques ou privées conservées dans des édifices, très divers, à l'exclusion des collections des musées régies par le statut particulier des collections publiques. La Conservation des Antiquités et Objets d'Art, organisée sur les territoires départementaux, dépend du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine. Ce service est placé sous la responsabilité d'un conservateur nommé par le Ministre de la Culture, qui s'appuie sur la Commission Départementale des Objets Mobiliers composée de membres qualifiés nommés par le Préfet, de représentants des élus, maires, conseillers généraux et des services de l'Etat.

départementales », Vol. II, pp. 362-363 et pp. 622-623). Ces crédits sont destinés à l'achat de collections ainsi qu'au salaire de professionnels pour les gérer.

Coffre de Maurienne
986-5-2

Le Département recrute en effet des professionnels du patrimoine dont un ethnologue. Les agents départementaux sont placés au Musée savoisien auprès des conservateurs et agents patrimoniaux municipaux et du personnel d'Etat[37] (le Musée savoisien est un musée classé depuis 1969) avec qui ils collaborent pour conduire l'acquisition de collections et leur valorisation. **Dans un premier temps, les ethnologues procèdent essentiellement à l'achat d'outillage agricole et artisanal et d'objets domestiques. Il s'agit principalement de costumes savoyards des vallées de Maurienne et Tarentaise, d'objets de la vie domestique et d'objets agricoles et artisanaux, de meubles (lits, coffres, armoires)[38].**

Des ateliers d'artisans ont été prélevés dans leur totalité comme un atelier de charron, un atelier de cordonnier ou encore des intérieurs d'habitation comme ceux d'Orelle et de Bessans. Les collections sont inégalement documentées, certains objets ayant été acquis sans considération méthodologique ou scientifique dans des brocantes ou par des rabatteurs. En revanche, d'autres pans des collections ont été collectés au terme d'enquêtes ethnologiques et bénéficient d'une documentation photographique et scientifique exploitable.

En 1984, le Conseil général acquiert la collection Guillot dite « Champlong » composée de 1350 objets, contre l'avis très réservé des conservateurs. Ceux-ci retiennent l'intérêt des pianos mécaniques, objets manufacturés, datés et signés qui sont le « clou » de cette collection particulière, mais rejettent, selon des critères scientifiques, le reste de la collection composé essentiellement d'objets domestiques : on ne connaît ni leur provenance, ni leur mode

[37] Le Décret du 18 mars 1969 portant inscription sur la liste des musées classés intègre les musées municipaux de Chambéry « *Décret du 18 mars 1969 portant inscription sur la liste des musées classés. Par décret en date du 18 mars 1969 la liste des musées classés fixée par l'article 1er du décret du 26 juillet 1946 complétée par les décrets des 28 avril 1953, 21 octobre 1957 et 12 juin 1961 est à nouveau complétée ainsi qu'il suit : Chambéry : musées municipaux* ».

[38] CADENNE I., GACHET L.-J. (1983), « L'ethnographie au Musée Savoisien », *Terrain*, n° 1, pp. 48-50.

d'acquisition. Ces objets ne bénéficient d'aucune mise en contexte, d'aucune documentation. Ils sont par conséquent d'un intérêt scientifique limité. Après 1986, les acquisitions se poursuivent avec un accent sur les documents.

Aux objets en trois dimensions, on peut ajouter des tableaux, lithographies et estampes, des fonds photographiques, des cartes postales et affiches publicitaires représentant des scènes de la vie rurale ou pastorale, illustrant le développement touristique ou encore les « traditions ».

En parallèle à la collecte, un projet de musée de plein air avait été mis à l'étude. Toute une sélection de bâtiments sur les deux départements savoyards est alors réalisée : des chalets de Haute-Savoie ou encore des maisons de pierres et de lauzes en Tarentaise devaient être démontés et remontés pièce par pièce. Le Département a d'ailleurs acquis en 1970 quelques bâtiments dont des greniers et un moulin à grain (au total 5 immeubles sont inscrits sur l'inventaire), mais le projet de musée de plein air a été abandonné définitivement en 1978.

Parallèlement à la collecte des objets, **le Département crée, en 1970, un service d'expositions itinérantes : le Muséobus** (cf. Annexe n°4 Liste des expositions du Muséobus). « *Concourant à l'animation de la vie locale et à l'éveil des populations aux qualités de leur patrimoine* »[39] pour le conservateur Ivan Cadenne (en poste de 1975 à 2000), le Muséobus qui circule dans les vallées et massifs de Savoie, des années 1970 à 1994, se présente comme un service pionnier en France, première étape d'une décentralisation de l'activité culturelle. Son activité cesse en 1994.

Costume de Saint Sorlin d'Arves, Maurienne

Après la mise en place des salles d'exposition permanente et la programmation d'expositions temporaires au Musée savoisien, les élus du Département souhaitent, au début des années 1980, promouvoir **une décentralisation des collections avec la mise en valeur des collections départementales dans des musées répartis sur l'ensemble du territoire**. Un seul projet aboutit, celui du Musée des costumes d'Hauteville-Gondon qui ouvre en 1988. Il est reconnu en 2002 Musée de France. Faute d'un soutien local, il ferme ses portes en 2003 (délibération du Conseil municipal du 6 octobre 2003). Ses collections, départementales, sont mises en dépôt au Musée savoisien.

1994 : création de la Conservation départementale du patrimoine par le Conseil général et mise en dépôt des collections

[39] CADENNE I., GACHET L.-J. (1983), « L'ethnographie au Musée Savoisien », *Terrain*, n° 1, pp. 48-50.

Au milieu des années 1990, un clivage entre la logique muséale et la logique territoriale voit le jour au sein de l'équipe du Musée savoisien.

Le clivage musée/territoire doublé de conflits de hiérarchie et de personnalités (notamment avec le conservateur d'Etat plus orienté vers les beaux-arts) se traduit en 1994 par le **retrait des personnels départementaux du Musée savoisien et la constitution en 1995 d'un service patrimonial propre au Département** : la Conservation départementale du Patrimoine de la Savoie. Les personnels départementaux quittant le Musée savoisien, il s'agit alors de déterminer le sort des collections et la réorientation de l'activité des conservateurs départementaux. Ces derniers renforcent leur action vers quatre principaux types d'activité qu'ils pratiquaient déjà, à savoir **l'expertise et le conseil auprès des collectivités, la recherche, la conservation des antiquités et objets d'art et la valorisation du patrimoine.**

Suite au départ des conservateurs départementaux et à la création de la CDP, les collections départementales sont laissées au Musée savoisien et mises en dépôt auprès de la Ville. Le suivi de la conservation des collections départementales est confié à un seul conservateur départemental mis à disposition auprès de la Ville. Les collections sont déposées au terme d'une convention auprès de la Ville qui en devient la gestionnaire. Le conservateur départemental, seul et davantage orienté, par ses intérêts scientifiques, vers la valorisation des collections beaux-arts, n'a pas été remplacé à son départ à la retraite. Le personnel de la Ville donnant la priorité au Musée des Beaux-Arts en vue de sa rénovation, les collections départementales davantage historiques ou ethnologiques sont passées au second plan (pas ou peu de numérisation, pas d'entrées dans les bases etc.). En 2000, une partie des collections a été restituée au Département qui se charge depuis directement de les conserver et de les gérer.

I.1.2 Un statut légal complexe

Un musée pluridisciplinaire et bi-institutionnel

Dès sa création, le Musée savoisien conserve des collections appartenant à la Ville et au Département, ainsi que des dépôts de sociétés savantes, du Muséum et de l'Etat. Les locaux sont municipaux ainsi que le personnel. **La situation change avec le « classement » du musée** en 1969[40] : le Musée savoisien est reconnu comme un musée classé : un conservateur d'Etat en prend la tête. Le personnel devient « mixte ».

En 1970, la situation se complexifie encore avec **l'arrivée de personnel départemental** (des conservateurs essentiellement) : ceux-ci acquièrent des collections au Musée savoisien. Les collections sont financées par le Conseil général, mais entrent sur l'inventaire du musée. Le personnel est donc triplement mixte : Etat, Ville, Département. La situation demeure jusqu'en 1994 où le personnel départemental quitte le Savoisien.

Les Conventions de dépôt d'œuvres par le Département auprès des Musées d'art et d'histoire de Chambéry

Suite au départ des conservateurs départementaux et à la création de la Conservation départementale du patrimoine, le Département conclut un accord avec la Ville de Chambéry pour que les collections départementales restent au Musée. Cet accord résulte de la volonté de ne pas dépouiller le Musée savoisien de la plupart des objets qui constituent ses présentations permanentes, mais aussi de l'absence d'un espace d'exposition et de réserves propres du côté départemental. Cet accord prend la forme d'une **« Convention de dépôt d'œuvres par le Département auprès des Musées d'art et d'histoire de Chambéry » signée par les deux parties en 2000 pour une durée de cinq ans** (cf. Annexe n°5 Première « convention de dépôt d'œuvres par le Département auprès des Musées d'art et d'histoire de Chambéry). En 2006, une nouvelle Convention – légèrement différente - est établie (cf. Annexe n°6 Deuxième « convention de dépôt d'œuvres par le Département auprès des Musées d'art et d'histoire de Chambéry).

La Convention de 2000 : régler le statut et l'usage des collections départementales au Musée savoisien

La séparation entre les agents départementaux et municipaux intervient en 1995. Jusqu'en 2000, les collections départementales sont déposées de fait, *sans accord écrit*, au Musée savoisien jusqu'à l'élaboration (1999) et au vote (2000) par les assemblées délibérantes du Département et de la Ville de la « Convention de dépôt d'œuvres par le Département auprès des Musées d'art et

[40] Le Décret du 18 mars 1969 portant inscription sur la liste des musées classés intègre les musées municipaux de Chambéry.

d'histoire de Chambéry ». **La convention tend à éclaircir différents points : la question de la propriété des collections et celle de la gestion des collections soient les questions de conservation, exposition, réserve, sécurité, transfert, prêt, restauration, durée du dépôt, retrait, frais occasionnés par le dépôt, documentation et publication, rapport annuel, durée d'application.**

- *Dépôt et convention*

Le dépôt répond dans le **Code civil** au Titre XI « Du dépôt et du séquestre » et aux articles 1915 à 1954. L'article 1915 définit ainsi le dépôt : « *Le dépôt, en général, est un acte par lequel on reçoit la chose d'autrui à la charge de la garder et de la restituer en nature* ». L'article 1917 précise que « le dépôt proprement dit est un contrat essentiellement gratuit ». L'article 1927 stipule que « *le dépositaire [i.e. celui qui reçoit le dépôt] doit apporter, dans la garde de la chose déposée, les mêmes soins qu'il apporte dans la garde des choses qui lui appartiennent* ».

- *Propriété des collections*

La Convention aborde la question de la propriété des collections, question rendue délicate par les méandres des acquisitions au cours du XIXe et XXe siècles.

Pressentie dès 1994, la séparation, effective en 1995, est préparée par les conservateurs départementaux qui dressent un inventaire des collections départementales. Ce dernier est réalisé à partir des anciens inventaires, des factures, des acquisitions que les conservateurs départementaux avaient eux-mêmes effectuées, de quittances anciennes etc : l'inventaire du Musée départemental établi par MM. Perrin puis Rabut (1866-1892), le relevé du registre des dons faits à la Société d'Histoire Naturelle de Savoie (1850-1862), le journalier de 1889 à 1899, le registre des gravures (1880-1894), le registre des costumes et faïences (fin XIXe siècle, l'inventaire Daisay (1896), l'inventaire Amiet (1958-1962), les cahiers Gougain (qui reprennent parfois des objets figurant dans l'inventaire Daisay), les sept inventaires normalisés (1970-1971 ;1971-1972 ; 1972-1974 ; 1974-1976 ; 1976-1982 ; 1982-1992 ; 1992-1994), les deux inventaires normalisés Champlong (Champlong I ; Champlong II) réalisés à l'occasion de l'acquisition et de l'inventaire de la collection Champlong, des documents administratifs (archives des acquisitions de 1900 à 1980 conservés au Musée savoisien), des documents comptables conservés au Musée savoisien, le registre des dépôts des Musées de Chambéry.

Cet inventaire, entériné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Direction des Musées de France, est reconnu dans la Convention élaborée en 1999 et signée en avril 2000 pour une durée de cinq ans. Il ne fait pas l'objet d'un « contre-inventaire » de la part de la Ville. Aucun récolement n'est établi.

Dans le cas des monnaies et médailles, devant la difficulté d'identifier avec certitude les propriétaires dans un certain nombre de cas, le Département et la Ville décident dans la convention, en référence à la commission d'attribution qui était intervenue entre la Commune de Chambéry et le Département en 1889, de retenir les principes suivants : les dons effectués illustrant des périodes anciennes telles que l'Antiquité sont rattachés au Département sachant que la période qu'ils recouvrent se trouve fortement illustrée par les collections archéologiques et en forment un bon complément. En revanche, en ce qui concerne les monnaies et médailles depuis le

Moyen-Age, l'intérêt de la collection prévalant, le Département reconnaît que la totalité de la collection est propriété de la Ville de Chambéry.
La Convention de dépôt stipule que toute collection, objet ou lot d'objets ne figurant pas dans l'inventaire de 1994 est présumé appartenir à la Ville de Chambéry.

- *Gestion des collections*

La première Convention rend le Musée savoisien responsable de la conservation préventive des œuvres déposées, de leur sécurité et des prêts extérieurs. Le dépositaire ne peut pas transférer les œuvres dans un autre établissement. Si le Musée assure la conservation des œuvres dans ses locaux ou dans des réserves, il est noté que le *« coût des restaurations est à la charge du propriétaire* ».

- *Localisation et conservation des collections*

Selon l'article 3.1, « *le bénéficiaire du dépôt s'engage à ce que les œuvres et objets en question soient conservés dans les Musées de Chambéry ou dans ses réserves*. » En même temps, la Convention fait part d'un projet de réserves départementales : en effet, elle prend en note que « dès février 1996, le Département s'est prononcé favorablement sur le principe et le plan de financement d'un aménagement visant à réaliser dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Bassens, d'une part un dépôt de fouilles archéologiques et, d'autre part, une réserve départementale ayant notamment vocation à accueillir les collections départementales ».

- *Valorisation des collections*

L'article 4 de la Convention note que le Département de la Savoie dépose l'ensemble de ses collections pour cinq ans, le temps pour la conservation des Musée de Chambéry d'établir un Projet Scientifique et Culturel (PSC) pour le Musée savoisien « *destiné à être le musée de référence pour l'histoire et la mémoire de la Savoie* ». L'article 4 poursuit « Toutefois, lors de l'ouverture, à Bassens, de l'équipement constitué d'un dépôt de fouilles et d'une réserve départementale, une répartition sera faite : *les pièces nécessaires au futur projet muséographique de la Ville resteront confiées à la Commune*, *les autres pièces non nécessaires au projet pourront rejoindre la réserve départementale* ». La Ville bénéficie ainsi d'une primeur sur le Département quant aux choix des objets, le reste des objets étant censé rejoindre les réserves départementales.

Impact de la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France

En 2002, les musées d'art et d'histoire de Chambéry, jusqu'alors musées classés par décret, sont devenus des « Musées de France ». Le Musée savoisien devient un Musée de France. Ce n'est pas le cas de la Conservation départementale : **le contrôle de la direction des musées de France s'exerce sur des collections exposées dans un musée ouvert au public au moment du vote de la loi et non sur des services.**

La Convention de 2007. Le *statu quo*

En avril 2006, la convention de dépôt des collections arrive à terme sans que les projets respectifs de Projet Scientifique et Culturel pour le Musée savoisien et de réserves départementales pour le Conseil général n'aient abouti. La Conservation des Musées d'art et d'histoire de Chambéry et la Conservation Départementale du Patrimoine ont alors établi une nouvelle convention. Signée en avril 2007 par les deux parties, dans l'attente de la finalisation du PSC du Musée savoisien, elle est conclue pour une durée de trois ans et prorogée d'année en année par tacite reconduction.

I.1.3 Gestion des collections

Une stratification d'inventaires

On ne peut pas parler d'un inventaire pour les collections du Musée savoisien, mais bien de plusieurs inventaires dont (liste non exhaustive) :

- l'inventaire du Musée départemental établi par MM. Perrin puis Rabut (1866-1892),
- le relevé du registre des dons faits à la Société d'Histoire Naturelle de Savoie (1850-1862),
- le journalier de 1889 à 1899,
- le registre des gravures (1880-1894),
- le registre des costumes et faïences (fin XIXe siècle),
- l'inventaire Daisay (1896),
- l'inventaire Amiet (1958-1962),
- les cahiers Gougain (qui reprennent parfois des objets figurant dans l'inventaire Daisay),
- les huit inventaires normalisés (1970-1971 ; 1971-1972 ; 1972-1974 ; 1974-1976 ; 1976-1982 ; 1982-1992 ; 1992-1994 ; 1994-2010),
- les deux inventaires normalisés Champlong (Champlong I ; Champlong II),
- Les inventaires archéologiques.

La chargée du chantier des collections a élaboré, par fusion, un document unique de référence sur tableau excel. Il compte près de 40 000 numéros d'inventaires (dont des numéros de lots… le nombre d'objets est par conséquent supérieur).

Des inventaires informatisés mais peu renseignés

Le projet d'informatisation des collections des musées a commencé en 1985, avec le projet du vidéodisque VIDERALP de l'Agence d'ethnographie Rhône-Alpes : 8266 pièces de collections sont alors informatisées à Chambéry, priorité est donnée aux collections ethnographiques et iconographiques. Le logiciel utilisé est CHEMDATA, issu de TEXTO, la saisie est effectuée sur place avec les ressources internes en personnel appuyées par l'embauche de vacataires, les clichés sont sous-traités. Cette entreprise pionnière a fait l'objet d'une migration technologique avec la numérisation des photographies.

Les Musées de Chambéry ont lancé en octobre 2007 une procédure d'informatisation de tous les inventaires dans le cadre du chantier des collections. L'informatisation a été confiée à une entreprise spécialisée dans la saisie de données. Depuis juillet 2008, les inventaires, informatisés, sont en cours de relecture pour supprimer les erreurs dues à la saisie des données. L'informatisation sur tableau Excel a rapidement démontré la faiblesse des informations notées dans les inventaires (peu de notions, rarement d'indications quant à la période des objets). La Conservation départementale de la Savoie a également de son côté fait saisir sur des tableaux excel l'inventaire de 1994.

Une base « Micromusée »

A partir de 2000, les musées de Chambéry ont opté pour le logiciel MICROMUSEE de MOBYDOC. Progressivement, les informations sont reversées et complétées sur la base de données des musées de Chambéry, à savoir une base « Micromusée » (pour entrer ensuite sur la base nationale Joconde). Ce sont essentiellement les collections de beaux-arts (peinture, sculpture, estampes) qui ont été intégrés à cette base.

Le récolement légal

Le récolement des collections tel qu'il est défini selon l' « arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement » consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire la présence du bien dans les collections, sa localisation, son état, son marquage, la conformité de son inscription à l'inventaire ainsi que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires, archives, dossiers d'œuvres, catalogues.

Récolement et dépoussiérage des collections de peinture par le personnel des Musées de la Ville de Chambéry

Le récolement des collections implique une procédure précise répondant au cadre légal défini par l'arrêté du 25 mai 2004 et à la circulaire n°2006/006 du 27 juillet 2006 relative aux opérations de récolement des collections des musées de France, et surtout une manipulation des objets pièce par pièce, soit près de 55 000 objets. Le récolement devrait être l'occasion d'établir un constat d'état et un reconditionnement des objets dans le cadre d'un chantier des collections. Au vu de la charge de travail des équipes, un simple récolement a pour le moment été décidé. Aujourd'hui, le récolement des collections des Musées de Chambéry s'est centré sur les collections « beaux-arts » dans la perspective de la rénovation du Musée des Beaux-arts. Ont été récolées ou sont en cours de récolement : les estampes, les peintures et les sculptures.

I.1.4 Constat d'état des collections

Les conclusions suivantes sont le fruit d'observations sur les collections et de la prise en compte de l'évaluation des réserves des musées d'art et d'histoire de la Ville de Chambéry par des étudiants de Master de conservation préventive de l'Université de Paris I. Cette évaluation a donné lieu à quatre rapports extrêmement détaillés et argumentés consultables au musée.

Des conditions de conservation inadaptées

Les collections conservées dans les réserves au Musée savoisien (combles)

Les collections conservées dans les réserves au Musée savoisien sont situées dans les combles aménagés. Elles bénéficient de ce fait de conditions de conservation moyennes : les variations de température et d'hygrométrie y sont importantes car il n'y a pas de système de régulation thermique et hygrométrique adapté. Il s'agit essentiellement : de l'archéologie, de l'ethnographie, du mobilier, des peintures, des armes. Les collections bien rangées et identifiées sont globalement en bon état.

Par ailleurs **tout doit être reconditionné**. **Les matériaux où sont rangés les objets ne sont plus considérés comme appropriés : bois, PVC, mousses de transport dégagent des gaz nocifs tels que les formaldéhydes et autres composés organiques volatiles : il en résulte des phénomènes de corrosion active, de confinement etc. qui fragilisent progressivement les objets et qui les conduiront à la destruction. Trop petites, les réserves intérieures du Musée savoisien ne permettent pas des conditions correctes de travail sur les collections. Les manipulations sont rendues difficiles et dangereuses par la surcharge et l'encombrement des étagères. Il n'est pas aisé de surveiller les collections (danger d'infestation) du fait de l'empilement des objets**. C'est particulièrement vrai pour les meubles.

La réserve de mobilier

La réserve d'ethnographie savoyarde est composée de compactus en bois. On aperçoit ici des housses plastiques qui ne sont plus considérées comme des matériaux de conservation adéquats

La réserve dite « rose » renferme les collections extra-européennes de gros volume ainsi que des armes

La réserve de peinture

La réserve des collections photographiques

Les 22 000 négatifs anciens sont classés et stockés par fonds selon leur provenance. Un local équipé d'un déshumidificateur maintenant un taux de 50 % d'humidité relative a été aménagé pour recevoir ces fonds photographiques. Ces fonds sont intégralement classés dans des pochettes en papier neutre et stocké dans des containers en aluminium anodisé. Seulement 3400 plaques verres ou négatifs souples ont fait l'objet d'un tirage papier. L'ensemble de ces négatifs a été classé et répertorié (inventaire manuscrit). Aucune intervention de nettoyage ou de restauration de négatifs, dont certains sont déjà très abîmés (poussières, tâches, décollement d'émulsion, voile argentique, etc.) n'a été entreprise à ce jour.

Réserve des plaques de verre

La réserve des estampes

Les estampes sont actuellement conservées dans une petite réserve sous alarme située à proximité de la documentation des musées. Elles sont rangées dans des pochettes en terphane, classées dans des boîtes en matériaux neutres.

Les collections conservées dans les réserves extérieures : des collections en danger

Ce sont principalement des objets de la vie domestique rurale (dont quelques vêtements et coiffes mais surtout des meubles et des objets de la vie quotidienne), des objets agricoles et artisanaux volumineux et des pianos mécaniques.

Ces collections sont globalement dans un état préoccupant. Depuis la grande campagne d'acquisitions des années 1970, un certain nombre d'objets (notamment le gros mobilier) a été, conservé – faute de place dans le Musée savoisien – dans différentes réserves dites extérieures. **En trente ans, les collections ont déménagé plusieurs fois.** Jusqu'à l'automne 2007, des collections départementales étaient conservées dans deux réserves extérieures municipales soit celle des Pilos (caves de 320 m² où étaient entreposés du gros mobilier tels que pianos, coffres…, mais aussi des objets domestiques et agricoles et des textiles) et celle du Grand Verger (entrepôt de 370 m² conservant du gros et très gros mobilier et de l'outillage). **Ces deux « réserves » ne présentaient pas de bonnes conditions de conservation du point de vue de l'hygrométrie et de la température et du stockage des objets.** A ces conditions se sont ajoutées des événements malheureux : deux inondations successives consécutives à l'éclatement de canalisations en 1990 et 2003, ont déclenché le développement généralisé de moisissures auxquelles s'est ajoutée une interruption des processus de conservation préventive et curative.

Poussière, encombrement, superposition d'objets, dépôt d'objets sans quarantaine ont conduit à une infestation par des vrillettes et des mites. En 2007, la Ville de Chambéry a exprimé son souhait de récupérer les bâtiments du Grand Verge et des Pilots pour des réaménagements urbanistiques. Le projet de réserves à Bassens n'ayant toujours pas abouti suite à l'interruption du premier projet de réhabilitation de l'ancienne ferme thérapeutique de Bressieux (CHS de Bassens) en réserve départementale, le Conseil général a dû louer et équiper un entrepôt pour abriter, provisoirement, les collections départementales, dans l'attente d'une solution adaptée. Situé à la Ravoire, cet entrepôt a été sécurisé et équipé avec des étagères et des portants pour accueillir les collections de mobilier et de pianos mécaniques (mais aussi de textiles). **Cette solution provisoire demeure insatisfaisante, car l'entrepôt présente une surface trop exiguë, il n'offre pas des conditions de conservation préventive adaptées et le personnel ne peut y travailler dans des conditions respectant le Code du travail** (chauffage, lumière du jour etc.). Il est impossible d'y contrôler la température et l'hygrométrie. On peut craindre des dégradations importantes notamment sur la collection de pianos mécaniques.

La conservation préventive : au coup par coup

Au musée, le régisseur technique des collections et des expositions est chargé de la conservation préventive. Il se forme très régulièrement afin de suivre l'évolution des préconisations et des techniques de conservation préventive sur les différents types d'objets et de matériaux, mais chef du service technique, régisseur des collections et régisseur des expositions, il ne peut consacrer environ que 10 à 15% de son temps aux collections ce qui est trop peu. **Les actions de conservation préventive sont définies au cas par cas, « à la demande » et paraissent totalement insuffisantes.** Par ailleurs, aucune ligne budgétaire spécifique n'est dédiée à la conservation préventive pour les collections départementales et municipales. On ne peut parler de politique générale, exceptée pour les estampes et les photographies, mais plutôt d'action « à la demande ».

Des restaurations selon les projets

Les restaurations sont réalisées bien souvent dans le cadre des expositions. Des constats d'état des collections devront être envisagés pour établir un plan pluriannuel de restauration selon des priorités. Par exemple, des dégradations visibles sur des collections d'archéologie (les mousses de conditionnement se sont parfois collées aux objets) nécessiteront des expertises afin de définir s'il faut rapidement les faire restaurer.

Le vote des Chambériens 1860
Louis Houssot
D58-1-1

Le tableau de Louis Houssot, *Le vote des Chambériens 1860*, dépôt de la Ville d'Angoulême, a été restauré pour l'exposition « 1860 et ses commémorations, entre mémoire et histoire l'annexion de la Savoie à la France » présentée en 2010

Conclusion : prendre soin des collections

La conservation des collections est un enjeu fondamental : il faut, dans le nouveau projet du musée, pouvoir compter sur de « vraies » réserves, une politique de conservation préventive budgétée et un chantier des collections permettant de « mettre à niveau » l'ensemble des collections.

I.1.5 Analyse critique et détaillée des collections

Si l'on peut faire une analyse des collections par propriété (cf. ci-dessous), il apparaît néanmoins que cette vision est trompeuse, car **le Musée savoisien s'est en réalité construit par agrégation, intégration et complémentarité des collections Ville et Département, et est perçu par le public depuis sa création comme une institution culturelle en soi**. C'est pourquoi, bien souvent, on peut considérer que les dons ont été faits au musée et non à une collectivité. Nous proposons ici par conséquent deux analyses : la première prend en compte l'ensemble des collections des musées de Chambéry et essaie de les catégoriser par grands domaines, collections et fonds. La seconde reprend l'inventaire départemental de 1994 faisant le point sur les collections strictement départementales. Cette analyse devra être affinée par l'analyse de l'histoire des musées de Chambéry, l'histoire de la constitution de leurs collections, les actes notariés etc. lors du chantier des collections dont le récolement.

Ce qu'on entend par « collections du Musée savoisien »

Les collections présentées et conservées au Musée savoisien ont pour originalité de regrouper des collections municipales et départementales et d'être « fondues » avec l'ensemble des collections des musées de la Ville de Chambéry soient le Musée des Beaux-Arts (à l'origine musée-bibliothèque, créé en 1783), la Maison des Charmettes (1905) et le Musée savoisien (1913). La majeure partie des collections de toutes les disciplines est conservée dans les réserves (combles aménagés) du Musée savoisien. En effet, les collections départementales regroupées en 1860 pour le projet Costa de Beauregard sont présentes dans le musée-bibliothèque dès son ouverture en 1889 dans la halle aux grains (actuel Musée des Beaux-Arts). Ensuite elles rejoignent le site de l'ancien archevêché lors de la création du Musée savoisien.

Les collections des musées compteraient près de 70 000 numéros d'inventaire relevant de différentes disciplines : beaux-arts, histoire, arts décoratifs, littérature, ethnographie, archéologie etc. La Ville de Chambéry comme le Conseil général de la Savoie sont propriétaires d'objets dans tous les domaines. La majorité de l'ethnographie revient au Conseil général, de même que l'archéologie. Ce chiffre, souvent avancé, appelle une certaine prudence.

Les collections, beaux-arts, histoire, archéologie, ethnologie n'ont jamais été affectées à un musée en particulier : Beaux-Arts, Charmettes ou Savoisien. De plus, à partir de 1969 et la mise en place de l'inventaire normalisé, elles sont regroupées sur un inventaire unique. Celui-ci ne distingue ni les musées « affectataires », ni les propriétaires même si des mentions de propriété sont (parfois) reportées.

En 1994, suite à leur départ, les conservateurs départementaux ont néanmoins dressé un inventaire des collections départementales à partir de différentes sources (cf. infra. statut des collection). Cela avait également été le cas en 1896. L'inventaire Daisay faisait ainsi le point sur le Musée d'archéologie municipal et départemental en proposant un catalogue complet des collections appartenant à la Ville et au Département déposés au musée-Bibliothèque de la Ville de Chambéry en 1889. Selon l'inventaire départemental dressé en 1994, les collections départementales représenteraient plus de 48 600 objets soit 80% des collections du Musée savoisien. Néanmoins :

- **derrière certains numéros d'inventaire se cachent des « lots » ;**
- **on ne connaît pas la propriété (Ville, Département, SSHA) de certains objets ;**
- **depuis le XIXe siècle, les dons ont été faits au Musée : mais à qui ? à la Ville ou au Conseil général ?**

Le fait que toutes les collections soient pratiquement couchées sur le même inventaire pourrait impliquer qu'il existe une seule collection, ce qui n'est pas sans poser de questions et de problèmes dans la perspective de la mise en place de deux équipes gestionnaires distinctes relevant de deux collectivités.

Quelques caractéristiques des collections des musées de Chambéry

Une grande diversité

Les collections des Musées de Chambéry se caractérisent par leur diversité : diversité de leurs natures (objets 3D, documents 2D), de leurs matières (bois, marbre, fer, textile, etc.), de leur matérialité (sculptures, peintures, outils, cartes géographiques…), de leurs territorialités (objets relatifs à Chambéry, la Savoie, à l'Italie, la France, l'Asie…).

Deux propriétaires de collections / trois musées municipaux

Quelques chiffres

1 350 peintures ; 1 940 dessins ; 3 555 gravures ; 702 sculptures ; une centaine d'objets extra-européens ; 11 415 cartes postales ; 22 000 plaques de verre et négatifs anciens ; 10 000 objets archéologiques ; 900 éléments de costumes ; 350 meubles ; 3 immeubles ; 4000 objets d'artisanat et d'agriculture ; plus de cent instruments de musique ; 200 ouvrages etc.

Une analyse par grands domaines

Définir des catégories

Quatre grands domaines scientifiques ont été distingués :

- les beaux-arts,
- l'histoire,
- l'ethnologie
- l'archéologie.

Les items relevant de l'histoire de l'art seront principalement destinés au Musée des Beaux-Arts et à la maison des Charmettes, ceux relevant de l'histoire, l'archéologie et l'ethnologie resteront principalement au Musée savoisien.

Cette distinction entre grands domaines prend sa source dans des catégories de disciplines universitaires ainsi que dans des « valeurs » qui les caractérisent.
Les disciplines universitaires sont les héritières de pratiques et de cultures qui se sont principalement structurées à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Les sciences humaines se distinguent par leurs champs ou sujets d'étude, mais aussi par leurs « pères fondateurs » et des méthodes : ainsi l'histoire, l'archéologie, l'histoire de l'art, la sociologie, l'ethnologie étudient toutes l'homme et la société mais dans des perspectives et avec des méthodes différentes. C'est pourquoi un même objet peut être perçu comme relevant de deux ou plusieurs disciplines ce qui n'est pas sans poser de problèmes ni de polémiques (cf. controverses sur le Musée du quai Branly). La grande majorité des objets, œuvres, artefacts est facilement assimilable à un grand domaine : beaux-arts, histoire, archéologie, ethnographie. **Certaines œuvres notamment des peintures, gravures, albums et dessins peuvent néanmoins être perçus d'un point de vue artistique ou historique. L'œuvre pourra être alors revendiquée par les deux parties. Lorsqu'un objet fait litige, une discussion scientifique accompagnée de considérations historiques (l'œuvre s'inscrit-elle dans une collection ou un fonds cohérent ?) et juridiques (qui est propriétaire du fonds) sera ouverte**.
Les œuvres remarquables par leur valeur esthétique et artistique seront regroupées dans le domaine des beaux-arts.
Les objets et œuvres caractérisées par leur valeur historique ou documentaire seront regroupés dans les domaines de l'histoire (comprenant l'archéologie) et de l'ethnographie (pouvant être associée d'ailleurs à l'histoire sociale).

Chaque domaine peut se caractériser par des supports, des types d'objets, des périodes différentes.

- **Beaux-arts : valeur artistique**

- peinture
- sculpture
- mobilier
- arts décoratifs
- arts graphiques (dessins, estampes)
- architecture
- céramiques, majoliques

Hercule et Omphale, 17e siècle
Giuseppe Simonelli
M253

- **Histoire : valeur historique et documentaire**

Par thèmes

- Institutions (Etats de Savoie …)
- Villes, urbanisme et architecture (Chambéry, Aix, Conflans, Annecy …)
- occupation du territoire (cartographie, fortifications, frontières, douanes, taxes etc.)
- démographie
- économie (commerces, artisanat, manufacture, industries, services, agriculture, import-export, tourisme, travail et organisation du travail…)
- vie religieuse (organisation du clergé, diocèses et évêchés)
- organisation sociale (« communautés », familles, ordres et catégories sociales)
- justice
- école
- armée
- infrastructures (transports, routes, chemins de fer, énergie, électricité)
- langues (latin, française, franco-provençal)

Portrait d'Emmanuel-Philibert
Anonyme Italie 18e
998-1-28 D

Par types d'objets

- numismatique (médailles et monnaies, Médailler de Savoie)
- arts graphiques (gravures et dessins représentant des personnages et lieux ou monuments historiques, des événements militaires, la vie quotidienne des populations…)
- peinture (portraits de la Maison de Savoie, peintures murales de Cruet, scènes historiques)

- sculpture
- documents (diplômes, étiquettes, lettres…)
- cartes et plans
- vêtements, costumes, bijoux (uniformes militaires, uniformes de chevaliers tireurs etc.)
- livres et manuscrits (lettres, ouvrages…)
- céramiques, poteries vaisselle (étain, faïences…)
- objets historiques (clefs de la Ville offert par Napoléon III en 1860, bague de Monseigneur Turinaz, perforatrice Sommeiller…)
-

Par périodes : exemples

Préhistoire

Antiquité

- Moyen Age
- Duché de Savoie (XVe au XVIIe s.)
- Royaume de Piémont Sardaigne
- Occupations françaises
- Occupation espagnole
- Annexion
- Second Empire
- IIIe République
- Première Guerre mondiale
- Entre-deux-guerres
- Seconde Guerre mondiale
- IVe et Ve République

Etc.

Médaille commémorative du centenaire de l'annexion

- **Ethnologie : valeur historique et documentaire**

Par thèmes

- habitat
- alimentation
- vie familiale/parenté
- vie domestique (vie quotidienne : rouets, berceaux, lits, peigne, poterie, jouets et objets décoratifs de Bessans ; mobilier rural et urbain : commodes, chaises, vaisseliers, coffres, bahuts ; vêtements, costumes, bijoux (costumes dits traditionnels : châles, coiffes, tabliers etc.,)
- activité professionnelle : artisanat ; agriculture/élevage ; sylviculture ; viticulture ; industrie ; commerce/échanges ; services dont tourisme (outillage artisanal et agricole comme râteau, sceau à lait, atelier de cordonnier, atelier de charron, pressoirs)
- environnement (paysage, urbanisme, architecture, ethnobotanique, relation à la nature)

- vie sociale (vie religieuse-religion populaire ; vie sportive : trophées ; loisirs : pianos mécaniques ; politique locale : vie sociale : tribunal de Bessans)
- migrations (émigration, immigration)
- appréhension de l'Autre : ethnologie extra-européenne (souvenirs des voyageurs savoyards : tête de lance et pointes de flèches, bouddhas)
- identité

Par types d'objets :

- peinture
- sculptures
- arts graphiques
- photographie (cartes postales, photographies papiers, plaques de verre, supports souples)
- objets manufacturés
- objets artisanaux
- immeubles et maquettes d'immeubles (comme les maisons rurales)

Portrait de femme en costume tarin, 19e siècle
Zamboni
70-54-2

- **Archéologie : valeur historique et documentaire**

Par thèmes :

- Premières occupations
- vie domestique
- habitat
- alimentation
- pratiques rituelles, sépultures, vie spirituelle et religieuse
- pratiques artistiques
- commerce/échange
- agriculture/pêche/élevage
- sites industriels et artisanaux
- voies de circulation

Céramique du Lac du Bourget

Par types d'objets :

- céramiques
- ossements
- sculpture
- éléments de construction
- objets de parure (bracelets, pendeloques, bagues, perles, boucles, fibules)

- objets rituels
- outillage (en silex, en métal)
- monnaies
- inscriptions, gravures, graffiti

Par périodes :

- préhistoire récente,
- Néolithique,
- Age du bronze,
- Age du fer,
- gallo-romain,
- Moyen Age,
- époque moderne.

Taureau. Inv. 899.151

Les collections archéologiques proviennent soit du produit de fouilles effectuées dans le département soit de dons, d'achats ou de dépôts. Les objets proviennent en grande majorité du territoire départemental. En 1994, environ 10 700 objets archéologiques étaient inventoriés. La propriété d'une partie des collections devra faire l'objet d'un travail de recherche avec le service archéologie de la DRAC. Le dépôt de fouilles départemental conserve des séries de préhistoire récente (Saint-Christophe-la-Grotte, Bozel…) qui devraient rejoindre dans l'avenir les collections départementales après le règlement par l'Etat de leur statut.

Les collections départementales

Les catégories de collections établies par les agents départementaux en 1994

- Ethnographie exotique ;
- Moyen Age et Moderne (époque moderne) ;
- Faïences, poteries, céramiques ;
- Vaisselle ;
- Objets domestiques ;
- Mobilier ;
- Bijoux ;
- Affiches ;
- Cartes postales ;
- Documents ;
- Lithographies, estampes ;
- Vêtements, costumes ;
- Outillage artisanal et agricole ;
- Fonds photographique ;
- Peintures ;
- Sculptures ;
- Immeubles ;

- Livres ;
- Maquettes ;
- Orfèvrerie ;
- Cassettes audio ;
- Divers ;
- Instruments de musique ;
- Numismatique ;
- Archéologie.

Cette catégorisation peut aujourd'hui nous interroger. Ainsi les distinction entre « Faïences, poteries, céramiques », « Vaisselle » ou encore « Objets domestiques ». Aujourd'hui nous serions tentés de les regrouper voire de les intégrer à une catégorie plus large par exemple une « collection d'ethnographie rurale ».

Un tableau synoptique des collections départementales

Si l'on se base sur l'inventaire départemental de 1994, on peut établir un tableau synoptique des collections départementales (cf. Annexe A Tableau synoptique des collections départementales, en fichier joint). Les chiffres avancés ne donnent que des ordres de grandeur, car pour certains types d'objets comme les photos et les cartes postales, on ne connaît pas leur nombre exact, mais davantage des estimations. Ce tableau synoptique résume l'ensemble des collections départementales muséales, c'est-à-dire des collections couchées sur l'inventaire. Il a été réalisé en comptant le nombre de numéros d'inventaire répertoriés dans l'Inventaire départemental de 1994, mais il ne peut donner qu'un ordre d'idée car derrière un numéro d'inventaire peut se « cacher » un lot.

Le tableau montre une grande variété d'objets de photographies (14 000 environ auxquels on peut ajouter plus de 5000 en dépôt), de cartes postales (plus de 3000), d'outillage artisanal et agricole entré en force au début des années 1970 (plus de 4200), une importante collection de numismatique (3000 objets), d'objets domestiques (plus de 1000). Les collections comptent également de nombreux documents divers (lettres, factures etc.), de nombreux costumes et éléments de costumes des différentes vallées de Savoie (plus de 800 éléments), des faïences, céramiques et poteries (plus de 350 objets), du mobilier régional (plus de 300 meubles tels que coffres, horloges, armoires etc.), des livres (228), peintures (148), sculptures (136) mais aussi des greniers, des maquettes, des bijoux, des instruments de musique, des cassettes audiovisuelles etc.

Localisation des collections muséales départementales

Les collections sont en grande majorité conservées au Musée savoisien, dans des réserves extérieures ou mises en dépôt dans des « petits » musées comme le Musée de la Vigne et du Vin à Montmélian (pressoirs), l'Ecomusée des coteaux de Salin à Grésy-sur-Isère (ethnographie rurale), le musée d'archéologie de Sollières-Sardières, le musée des ATP Moûtiers, le Moulin de la Tourne aux Marches, le Muséobar à Modane.

I.1.6 Le service de ressources documentaires et scientifiques

Définition et enjeux scientifiques et culturels de la documentation

La documentation est constituée des ouvrages, des périodiques, des dossiers documentaires, des dossiers d'œuvres, des dossiers administratifs, des revues de presse, des archives, des photographies, du multimédia rassemblés ou réalisés pour donner sens aux collections. La documentation s'est constituée en même temps que les collections : elle reflète ainsi l'histoire des enjeux culturels et scientifiques du musée, constituant une sorte de « collection ».

Sa vocation première est d'être un outil de travail, de recherche, de mise en sens des collections pour le personnel du musée. **C'est aussi un service au public apprécié. Son ancienneté et sa richesse en font une ressource précieuse pour les chercheurs, les éditeurs, les étudiants et tous les amateurs d'histoire, d'archéologie ou d'ethnographie**. C'est pourquoi elle est ouverte à la consultation à tout public, sur rendez-vous.

Le service Ressources documentaires et scientifiques se compose de trois unités : l'unité documentation-bibliothèque, l'unité gestion des bases de données et l'atelier photographique.

L'unité documentation-bibliothèque

Objets : les dossiers d'œuvres, les dossiers documentaires, la bibliothèque, la photothèque

L'unité Documentation-bibliothèque couvre la constitution des dossiers d'œuvre, des dossiers documentaires (revue de presse) et des dossiers d'archives, les recherches pour l'équipe du musée sur les collections ou pour les expositions et les recherches à la demande de chercheurs, éditeurs, étudiants, amateurs ainsi que la gestion de la bibliothèque.
Pour les commandes extérieures, il s'agit d'effectuer un repérage des ressources : les personnes sont ensuite invitées à consulter sur place les dossiers ou ouvrages qui les intéressent. Ce travail de repérage est encore assez complexe car l'informatisation de l'unité documentation est récente et très partielle.

Le couloir de la documentation

Missions : Enrichir, conserver et valoriser des documents variés, livres, revues ou photographie. Gestion administrative du service.

- Veille des parutions selon les thématiques développées par les musées, les collections conservées et selon les métiers exercés au sein des musées, permettant une mise à jour des connaissances.
- Informatisation, indexation, catalogage des ouvrages, abonnements, photographies.
- Revue de presse d'actualité : lecture et sélection des articles, veille Internet, selon les centres d'intérêt des différents services et l'actualité des musées. / informatisation, numérisation / création et mise à jour de dossiers physiques / diffusion auprès des différents services.
- Suivi de la politique d'échanges avec les autres institutions muséales.

Quelques chiffres (tous domaines confondus)

- ouvrages : 260 mètres linéaires (ml)
- périodiques-abonnements : 110 ml
- multimédias : 3 cartons
- dossiers d'œuvres : 844 (peintures)
- dossiers propres à l'activité des services : 60 ml
- dossiers documentaires : 8 meubles à 4 tiroirs
- photographies : 192 000 images
- bases de données : 2
- archives musées : 10 m^3 (190 cartons)

Fréquentation du public

Année	Nombre de demandes
2007	370
2008	273
2009	114
2010 (janvier à août)	114
Moyenne des trois dernières années	250

La chute de fréquentation est liée à la fermeture partielle du service pour cause de maladie (passage de trois à deux personnes pour le service ressources documentaires et scientifiques) et la fermeture de ce service au public. Seuls les recherches sur rendez-vous sont assurées ainsi que les demandes écrites (courrier postal ou électronique).

Une bibliothèque recherchée

La bibliothèque reflète les 100 ans de vie du musée. Spécialisée, pointue, c'est une bibliothèque de travail appréciée d'un public averti. Plusieurs milliers d'ouvrages, des dizaines de titres de revues et des centaines de dossiers documentaires concernant la Savoie, l'archéologie, l'ethnologie, Jean-Jacques Rousseau et plus généralement la littérature des Lumières, les beaux-arts, la Seconde Guerre mondiale, la muséologie constituent le fonds de la bibliothèque-documentation des musées de Chambéry.

La bibliothèque a été historiquement conçue en complément de celle de la SSHA. Cette dernière comporte notamment des collections de bulletins des diverses sociétés savantes régionales et est actuellement logée au musée, dans trois salons « historiques ». Il serait par conséquent souhaitable de conserver cette bibliothèque au sein du musée. En revanche, l'espace occupé actuellement par la SSHA, soient trois salons de l'évêque, doit être restauré et rendu au public.

A ce jour, la bibliothèque et la photothèque ont fait l'objet d'un traitement informatique partiel, en raison du manque de moyens financiers et humains. De ce fait, les musées de Chambéry ont accumulé un gros retard dans ce domaine. **C'est seulement au printemps 2008 que l'unité documentation-bibliothèque a été dotée d'un logiciel de documentaire. Il s'agit du logiciel Alexandrie (qui pose de nombreux problèmes). En 2009, près de 2000 ouvrages et photographies ont été informatisés. Un travail de fonds d'informatisation de la bibliothèque est à entreprendre. Certains documents – très sollicités – devraient être numérisés**.

La photothèque : un service très sollicité par le public

La photothèque est un service interne et externe. Elle est composée par les collections photographiques, les diapositives documentaires, les diapositives illustrant les collections, la base photographique des collections.

Environ 12 000 cartes postales, 22 000 négatifs anciens rendus accessibles grâce au microfilmage et depuis 2007 à la numérisation[41], plusieurs dizaines de milliers de photographies (environ 2000 photographies anciennes, 40000 photographies contemporaines) sont conservés au musée, constituant la photothèque. Datant du dernier quart du XIXe siècle à nos jours, ces images couvrent pratiquement l'ensemble du département et quelques départements limitrophes (Haute-Savoie, Ain, Isère…). En attendant les conclusions de l'étude menée par la Direction des patrimoines sur ce sujet, une réflexion doit être conduite sur le statut de certains fonds iconographiques : certains sont considérés comme relevant de la documentation, d'autres sont intégrés aux collections…

La photothèque comprend également des vues des collections des musées par le biais de la photographie sous ses différentes formes (diapositives, tirages papier, images numériques et négatifs noir et blanc (60 000).

[41] Une réserve forte sur leur exploitabilité a été émise par le personnel du musée, la qualité de la numérisation assurée par une entreprise ne permettrait qu'un travail de repérage sur les clichés.

Localisation
La photothèque est à la fois matérielle et dématérialisée. Une partie est sur le serveur des musées, une sur un disque dur externe et une autre est « physique » (diapositives, négatifs noir et blanc, cartes postales et photographies anciennes, plaques de verre).

Organisation
La photothèque est un service payant pour les demandes extérieurs. Aucun droit de reproduction n'est demandé. Seul un justificatif (ouvrage, carte postale etc.) est exigé. Certains éditeurs ont remarqué cette particularité et en ont fait une opportunité pour leur entreprise en publiant des pans entiers de collections. Chaque cliché implique en revanche des frais techniques (3 € par exemple pour un cliché numérique). La photothèque comprend ainsi une régie qui implique l'établissement de factures et le contrôle des règlements.

L'unité base de données… une base à nourrir

A partir de 2000, les musées de Chambéry ont opté pour le **logiciel MICROMUSEE de MOBYDOC**. **La priorité est alors donnée aux collections Beaux-Arts. L'année 2004 a vu la réalisation d'un premier versement des données sur la base nationale Joconde. Depuis 2006, l'ensemble de la collection de peintures et une partie des collections de sculptures des musées de Chambéry est désormais visible sur Internet, ce qui assure un réel rayonnement aux collections de peinture en développant ainsi les demandes extérieures** (prêts, recherches, documentation). En revanche, le reste des collections (histoire, ethnologie, archéologie) ne peut être connu des chercheurs et autres musées que par les catalogues publiés ou par des recherches ponctuelles auprès du service. Alors que les collections ont été inégalement étudiées et publiées, cela limite fortement la connaissance et la reconnaissance des collections.

L'atelier photographique

Histoire et évolution

Le service photographique est officiellement créé en décembre 1975. Fonctionnant sous la tutelle de deux institutions, la Ville de Chambéry et le Conseil général de la Savoie, il compte alors deux photographes. Ils clichent les collections pour le musée (Videralp, dossiers d'œuvres, expositions), accompagnent les conservateurs sur le terrain pour des enquêtes ethnographiques et le récolement des antiquités et objets d'art sur tout le département jusqu'en 1995. Depuis, le service concentre son activité vers le récolement photographique de l'ensemble des collections, les expositions et la mise à disposition des fonds d'images auprès des publics (photothèque). Un seul photographe assure aujourd'hui ces missions.

Missions de l'atelier photographique : documenter par la photographie

- Prises de vues d'objets de collections de tout type : récolement, chantier des collections, publications, dossiers d'œuvres, dossiers documentaires, commandes de l'extérieur ;
- Traitements des images (nettoyage) ;
- Numérisation ;
- Travaux de montages numériques ;
- Conception et mise en œuvre de la gestion de la photothèque numérique (classement et archivage, légendage et indexation) ;
- Reportage sur les diverses manifestations du musées (vernissages, nuit des musées, JEP…) ;
- Reportage sur l'évolution de la ville de Chambéry (travaux, démolitions, incendie, nouveaux bâtiments…).

La photographe du musée clichant les collections

Matériel et moyens généraux pour l'atelier photographique

Matériel : appareils photo réflex numérique et argentique, objectifs ; éclairages de studio, scanners pour la numérisation. Informatique : logiciel de traitement des photographies numériques (Photoshop CS2 pro) ;

Locaux : le studio de prise de vue se situe deux étages plus haut, à côté de la salle d'ethnographie. Il est difficile d'accès (il faut traverser la salle d'ethnographie) et éloigné des collections, ce qui n'est pas pratique pour le récolement et/ou le chantier des collections. La photographe bénéficie également d'un laboratoire de développement pour le noir et blanc situé au rez-de-chaussée et d'un bureau pour la numérisation et le traitement des commandes.

Des moyens limités pour la documentation

Deux personnes travaillent seulement actuellement dans le service : soit une documentaliste et une photographe. Suite à la longue maladie et au départ à la retraite de la personne en charge de l'unité documentation-bibliothèque, la personne en charge des bases de données répartit

désormais son activité selon les demandes de l'équipe du musée et des commandes extérieures entre l'unité documentation-bibliothèque et l'unité bases de données. **Ce personnel est en nombre insuffisant pour assurer l'ensemble des tâches qui lui sont confiées.** Ce manque est comblé occasionnellement par le personnel d'accueil et de surveillance à qui incombe l'exécution de certaines activités (légendages et classement de photographies et de diapositives, classement d'ouvrages, petits travaux de manutentions...), ainsi que par des stagiaires accueillis, irrégulièrement (pas de politique en ce sens, problème de place, de temps à leur consacrer) par le service.

I.2 Le musée-bâtiment : un ancien monastère, une transformation peu fonctionnelle

Le Musée savoisien est la « maison mère » des musées de Chambéry : il loge en plus de salles d'exposition, une grande partie des réserves pour les trois musées, l'administration, la documentation, des ateliers techniques (photographie et suivi muséographique), du matériel d'exposition, un atelier pour enfant, des sanitaires publics et privés,...

Il est équipé d'une billetterie (logiciel IREC), d'une vingtaine de postes informatiques, de matériel technique (imprimantes, photocopieurs, fax, scanners), d'un câblage réseau et Intranet par fibre optique.

Dans la perspective du transfert du Musée savoisien de la Ville de Chambéry vers le Conseil général de la Savoie, ce dernier a commandé une étude préalable sur travaux sur Monument historique. Réalisée par l'Agence Zaborksi-Michalska, cette étude est jointe en annexe (cf. Annexe B, Etude préalable sur monument historique, Agence Zaborski-Michalska, 2010, en fichier joint).

I.2.1 Un monument historique classé

Le Musée savoisien est à l'origine un monastère franciscain dont la fondation remonte au XIIIe siècle, avant de devenir siège de l'archevêché. C'est l'un des plus anciens bâtiments de la ville. Acquis par la Ville de Chambéry suite à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, il est classé au titre des Monuments historiques le 8 juillet 1911. Il a subi plusieurs remaniements. Son architecture est de ce fait à la fois très complexe et très intéressante[42]. L'histoire du bâtiment a fait l'objet d'une exposition et d'une publication au Musée savoisien, en 2005 : « *Le Musée Savoisien. Genèse d'un bâtiment historique* ».

[42] *Le Musée Savoisien. Genèse d'un bâtiment historique*, Chambéry, Les Musées d'art et d'histoire de Chambéry, 2005, 31 p.

I.2.2 Une première restauration « Monument historique »

L'ancien archevêché qui abrite le Musée savoisien a bénéficié d'une restauration de grande ampleur, en trois tranches, de 1975 à 1981. La Ville aidée de l'Etat, de la DATAR et du Conseil général a financé ces travaux.

Une étude de la documentation conservée à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (Paris) permettra prochainement de connaître en détail cette restauration.

La restauration a été réalisée sous la maîtrise d'œuvre successive de deux Architectes en Chef des Monuments Historiques (MM. Yves Boiret, J. G. Mortamet) avec une restructuration du bâtiment importante en vue de l'aménagement d'un musée. Il ne s'agit pas d'une restauration « à l'identique ». Des espaces ont été créés de toute pièce : ainsi les actuelles salles d'exposition temporaire (à la place d'une cour). Des choix ont été effectués : des portes, des cheminées et des éléments de décor ont été déplacés ou récupérés dans des maisons en ruine (rue de Bonivard par exemple). La correspondance entre l'ACMH et le conservateur montre des désaccords importants sur certains choix (parquets, plinthes etc.)[43].

Si la restauration a été réalisée dans l'objectif de redonner au Musée savoisien des locaux plus spacieux et une fonctionnalité améliorée (il faut dire qu'avec le temps, de nombreuses institutions avaient été logés dans l'archevêché comme le Syndicat d'initiative ou encore l'Automobile Club), l'absence de zone d'accueil, de sanitaires, les problèmes de circulation… laissaient perplexes : *« il s'est agi de la restauration d'un bâtiment et non de l'aménagement d'un musée* », note Ivan Cadenne, conservateur, dans son projet de 1990.

Le bâtiment fut livré courant 1981, vide ou presque. En effet, dans une salle restaurée dès 1971, fut installée et ouverte au public en février 1979, la salle dite du Bourget. Elle n'a pas changé, à part le fait qu'elle a été « retournée » en 1994, lorsque l'accueil du musée a changé de place.

Un pré-programme muséographique avait été établi mais il n'a pas débouché dans son intégralité. Ainsi, l'ethnographie qui devait occuper tout un étage s'est trouvé réduite à la seule salle d'Introduction à une ethnographie de la Savoie. « *Les affectations de locaux, telles qu'elles apparaissent sur les plans des architectes n'étaient qu'une définition opérationnelle du programme de restauration sans obligation contraignante quant à l'usage à venir des espaces* »[44].

La localisation des bureaux, des réserves, des salles d'exposition a varié plusieurs fois ces trente dernières années. L'appartement du conservateur a été supprimé pour être donné à l'administration. Les bureaux ont navigué de l'évêché où se trouve aujourd'hui le Mémorial, aux

[43] Archives rassemblées par Michel Courtoud conservées au Musée savoisien.

[44] Cadenne Yvan, *Projet pour le Musée savoisien de Chambéry*, avril 1990. Archives du musée.

salons puis sont revenus dans le bâtiment de l'évêché aux étages supérieurs… L'atelier d'archéologie jouxtant la réserve a été démantelé au profit d'un bureau.

I.2.3 Les travaux de 1994 : une amélioration limitée

En 1990, le conservateur ethnologue Ivan Cadenne propose un projet de grande ampleur, de refonte totale du Musée, de type PSC avec une programmation muséographique détaillée. Ce projet se traduit, en 1992, par le projet architectural, de Vincent Rey-Millet. Ce projet publié sous la forme d'un livre cartonné de grand format carré envisage la mise en place d'un ascenseur et la construction d'un bâtiment dans le square de Lannoy de Bissy dans l'espace compris entre l'immeuble l'Astrée et le musée. Le projet n'aboutit pas, sans doute parce que la zone de construction est située en « zone boisée à conserver » dans le plan de sauvegarde datant de 1982. En revanche, la perspective du « Mémorial », projet associatif et politique bouscule la vie du musée : les bureaux sont déménagés pour accueillir un espace muséographique sur la Seconde Guerre mondiale en 1994.

Le projet d'Ivan Cadenne s'est finalement concrétisé par la mise en œuvre de sa première phase. Elle comprenait deux lots : la refonte de l'accueil et l'aménagement d'un espace pour valoriser les peintures murales médiévales de Cruet. Il s'agit de fait d'un « rattrapage » des lacunes constatées de la grande restauration de 1978-1985 : l'accueil est refondu. Une cafétéria est aménagée (avec cuisine adjacente), ainsi que des toilettes pour le public. Semi-enterrées, elles posent, les jours d'affluence, des problèmes de remontées d'odeurs importantes au rez-de-chaussée, pour des raisons structurelles. Deux rampes pour handicapés moteurs ont été prévues. Le chauffage a été en partie rénové mais demeure insuffisant dans l'ensemble du musée, salles comme bureaux.

Ce second aménagement demeure insatisfaisant et limité, puisque les problématiques de circulation, de rangement, de stockage, d'accueil, de réserves des collections demeurent….

1.2.4 Bilan des surfaces

Récapitulatif des surfaces dans œuvre par type de locaux (accessibles ou non aux visiteurs)		Surfaces espaces publics et semi publics	Surfaces espaces privés et semi privés	Total Surface dans oeuvre	% de chaque type de locaux / surface totale
Service aux publics	Accueil, animation, cafétéria, sanitaires	220,50		220,50	**5%**
Exposition permanente	Salles d'exposition	1643,60		1643,60	**41%**
Expositions temporaires	Salles d'exposition	288,00		288,00	**7%**
Documentation	Documentation, photothèque, SSHA	66,00	195,25	261,50	**6%**
Conservation administration	Bureaux		175,50	175,50	**4%**
Locaux sociaux	Vestiaires, logement concierge, cuisine, sanitaires		166,70	166,70	**4%**
Logistique muséographique	Récolement, inventaire, prise de vue		90,40	90,40	**2%**
Réserves	Réserves des œuvres et des objets		613,50	613,50	**15%**
Logistique technique	Atelier, bureau alarme, stockage divers		112,50	112,50	**3%**
Locaux techniques	Alarme, électricité, climatisation		75,20	75,20	**2%**
Circulation	Escaliers, paliers, couloirs, dégagements	166,20	234,40	400,60	**10%**
Total		2384,20	1663,45	4047,75	**100%**

Source : bilan des surfaces actuelles du Musée savoisien, Etude Zaborski-Michalska, octobre 2010

I.2.5 L'accueil des publics

Le musée dans la ville

L'entrée du musée est double : place Métropole et square de Lannoy de Bissy où se situe l'accueil. Elle s'identifie par une inscription « Musée savoisien » au dessus de la porte d'entrée au fond d'une allée. Une autre inscription « Mémorial 1939-145 » située sur la façade lui fait concurrence. Il n'est pas rare que des visiteurs ou invités fassent part de leur difficulté à trouver le bâtiment, puis son entrée.

Bien que situé en plein centre ville, le Musée savoisien demeure peu visible dans l'espace public. Des panneaux, des kakémonos indiquent bien son existence… mais il semble que cela ne soit pas suffisant.

L'accueil du public

L'accueil du public a fait l'objet en 2006 d'un projet de service avec diagnostic, problématique, perspective et devis à la clef. Ce projet n'a pas débouché (pour une raison de coût). Nous en reprenons ici les grandes lignes de diagnostics. Est développé ici l'accueil au sens « physique », au sens « bâtiment ». Cet accueil physique joue néanmoins beaucoup sur l'accueil humain.
L'accueil du public comprend plusieurs zones physiques :

- l'entrée,
- la cafétéria,
- les toilettes,
- les espaces muséographiés,
- les espaces de circulation (couloirs, escaliers),
- l'atelier des enfants,
- la chapelle,
- les salons mis à disposition de la SSHA.

Accessibilité des publics

Le public en situation de handicap moteur a accès au musée seulement côté square de Lannoy de Bissy. L'accès se réalisée par une première rampe et à la cafétéria, aux toilettes et la salle du Bourget (archéologie lacustre) par une deuxième rampe. Ensuite, de nombreux escaliers entravent sa visite. Seule une toute petite partie du musée est donc accessible au public à mobilité réduite .

L'entrée

Située, depuis les années 1990, square de Lannoy de Bissy, l'entrée est traversante entre le square et la place Métropole via le cloître. Le « hall d'accueil », ancienne salle capitulaire[45] remarquable par son plafond, est une des plus grandes pièces du musée. C'est le premier espace auquel accède le public, où sont délivrées les informations et où se trouvent la billetterie et la boutique.

L'entrée comporte, à gauche en entrant par le square, une banque d'accueil, avec billetterie informatisée, le standard téléphonique pour l'ensemble du musée et un écran de surveillance (des caméras disposées à différents points du musée). Derrière cette banque d'accueil, un grand meuble plat présente des ouvrages à la vente : il s'agit de la boutique de livres. Encore derrière, un meuble vertical permet au visiteur de consulter et de choisir des cartes postales à la vente. A droite, lorsqu'on entre par le square, un grand meuble protège la rampe d'accessibilité pour les personnes en fauteuil. Ce meuble, massif, sert en partie de présentoir (prospectus pour diverses institutions culturelles).

L'entrée présente différents problèmes de fonctionnalité. La banque d'accueil n'est pas confortable pour le personnel. Il a fallu, par exemple, mettre des plots sous le meuble pour qu'on

[45] *Le Musée savoisien, genèse d'un bâtiment historique*, Chambéry, Comp'act, Musées d'art et d'histoire de Chambéry, 2005.

puisse glisser ses genoux, comme sous une table, une fois assis. Il est difficile aux visiteurs de consulter les ouvrages de la boutique et quasiment impossible aux agents d'accueil de les surveiller discrètement ou de les guider dans leur choix tout en effectuant une autre tâche (standard par exemple).

L'entrée est multifonctionnelle… et du coup perd de sa lisibilité. Elle sert de standard général pour le musée, de lieu de stockage (sauvage par manque de place dans le musée comme toujours), de vestiaires (avec des amoncellements de vêtements lors des visites scolaires sur les bancs), de dépôt amiable (pour les poussettes par exemple), de « salle d'attente » pour les groupes attendant une visite guidée, de passage urbain pour les habitants du quartier, de PC sécurité, de standard téléphonique, de chargement des audioguides… L'image du musée en est brouillée et dégradée. Certaines tâches sont rendues plus délicates (écoute et confidentialité pour le standard ; accueil des groupes pour les médiateurs).

La cafétéria

La cafétéria avait été imaginée à l'origine en 1994 comme un espace de petite restauration à destination du public avec des équipements *ad hoc* (elle est ainsi doublée d'une cuisine) qui n'ont jamais servi.

Deux « bornes interactives » (il s'agit de deux écrans plats et de deux claviers) présentent, dans en trois langues, l'histoire du musée. Ces deux postes de consultation sont posés sur une banque très haute. Il faut s'asseoir sur des tabourets type « tabourets de bar ». Ces postes de consultation sont, par conséquent, inaccessibles aux personnes à mobilité réduite.

Comme dans le hall d'accueil, l'aménagement empêche de lire l'architecture pourtant fort belle et intéressante historiquement de la pièce : des travées métalliques traversent la pièce en hauteur et découragent la lecture du plafond pourtant orné de croisées d'ogives et de culots armoriés.

Le cloître

Le cloître fait partie d'un passage urbain connu de certains Chambériens entre le square de Lannoy de Bissy et la place Métropole. Ce passage urbain est ouvert selon les horaires d'ouverture au public (10h00-12h00 ; 14h00-18h00 tous les jours sauf le mardi et les jours fériés). Son ouverture au public date de la rénovation du musée en 1978. Elle a été décidée par la Ville suite à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France qui voulait rendre le quartier plus vivant. Le conservateur de l'époque a subi cette décision comme une contrainte pour le musée (perte d'un espace d'exposition, difficultés accrues de surveillance, dévalorisation et banalisation d'un espace fait historiquement pour être clos).

L'accueil du public à la documentation

L'accueil du public effectuant des recherches et consultant les dossiers d'œuvres ou des ouvrages de la bibliothèque est assuré principalement dans la chapelle et/ou le bureau (chambre de l'évêque). Le service des ressources documentaires et scientifiques du musée est en effet logé dans la chapelle épiscopale, une chambre de l'évêque et le logement du vicaire général.

A son arrivée en 1805, le nouvel évêque Monseigneur Irénée-Yves de Solle fait réaliser la chapelle actuelle dont le volume absorbe deux étages. Les portes sont surmontées de décors à motifs symboliques ecclésiaux et les boiseries sont rehaussées de décors en plâtre. Le plafond est peint et décoré. Le parquet présente différents décors, l'autel est orné de motifs en trompe l'œil.

La chapelle est devenue un espace de travail et de réunion pour l'équipe et le lieu d'accueil des chercheurs venant consulter des ouvrages, revues ou documents du centre de ressources

La chapelle – classée monument historique - et les espaces occupés par la documentation présentent un intérêt esthétique et historique : ils donnent sens à la lecture générale du bâtiment, à ses fonctionnalités anciennes. C'est pourquoi il serait souhaitable de les être intégrer au parcours muséographique. Aujourd'hui la chapelle et les salons sont certes, en partie, accessibles au public mais à un public restreint de chercheurs professionnels et amateurs qui font une démarche de documentation.

L'accueil des enfants

En plus du public des familles, le musée accueille de nombreux scolaires. Ceux-ci sont pris en général en charge par le service des publics du musée. Les médiateurs ont développé une offre de visite guidée à leur égard. Les ateliers ont été abandonnés : les médiateurs préfèrent consacrer le temps assez court dont ils bénéficient avec les enfants à un partage de connaissances qu'à des

ateliers pratiques. Il faut noter que **« l'atelier des enfants » est devenu peu accueillant** : située au rez-de-chaussée du musée (semi-enterrée), la salle, triste, peu fonctionnelle, connaît des remontées d'odeurs d'égouts liées à un problème structurel. De plus assez petite, elle n'est pas meublée pour les enfants (pas de tables et de chaises). De plus aucun vestiaire n'est prévu pour les enfants : l'hiver, leurs vêtements et cartables s'amoncellent dans la cafétéria ou dans l'entrée du musée.

L'accueil des chercheurs venant consulter les collections

Aucun espace n'est dédié à l'étude des collections, que ce soit pour le personnel du musée ou des chercheurs extérieurs. Les chercheurs sont accueillis dans le bureau de l'équipe technique et bénéficient de l'espace réservé habituellement au récolement (grande table libre).

Les sanitaires du public

Les toilettes du public ont été aménagées en 1994. Elles se répartissent entre une partie réservée aux hommes et une réservée aux femmes. Plus basses que le niveau du sol, elles provoquent structurellement des remontées d'odeurs d'égouts au rez-de-chaussée dans la partie des locaux photographiques et l'atelier des enfants. Des problèmes d'humidité rendent les murs fragiles par endroits.
Les aménagements des sanitaire sont malcommodes. Par ailleurs, la qualité de l'eau dans le musée est régulièrement questionnée. Elle ne serait pas partout potable, ce qui n'est pas sans poser de nombreux problèmes à l'équipe qui déjeune en partie sur place et pour l'accueil du public. Pour remédier à cette question, des « fontaines à eau » ont été mises en place pour le public et le personnel.

La circulation – l'orientation dans le musée

Le musée présente des grosses difficultés de circulation et d'orientation. La première difficulté commence dès l'entrée et la cafétéria : de nombreux visiteurs trouvent difficilement l'accès aux salles d'exposition (passage sombre et étroit) et reviennent à l'accueil demander leur chemin. La signalétique, bien que complétée par un plan papier et renforcée en 2008 par le retirage de kakémonos et bien sûr la présence des agents d'accueil et de surveillance, est insuffisante. Les visiteurs se perdent souvent et ont en général du mal à se retrouver dans ce dédale qu'est le musée.

Les salons mis à disposition de la SSHA

La Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie fait partie des associations et sociétés savantes qui sont à l'origine du Musée savoisien. Sa bibliothèque est installée dans le musée dans deux

« salons » et demi (un troisième est partagé avec la documentation du musée). Ces salons faisaient partie des appartements de l'évêque. Ils présentent d'intéressant impostes au-dessus des portes : ces toiles peintes mériteraient par ailleurs une étude. On peut imaginer des décors sous la toile qui habille les murs mais des sondages n'ont rien fait apparaître. Avec les quatre salons actuellement ouverts au public, ils offrent une perspective en enfilade, de l'escalier d'honneur à la chapelle. Tout comme cette dernière, ils présentent un intérêt esthétique et historique : **leur visite donne sens à la lecture du bâtiment, à ses fonctionnalités anciennes. C'est pourquoi ces salons devraient être intégrés au parcours muséographique. Une nouvelle localisation au sein du musée devrait être proposée pour la bibliothèque de la SSHA.**

1.2.6 Les locaux administratifs, techniques et scientifiques

Une accessibilité des locaux limitée

L'arrivée des collections par camion se fait dans l'entrée principale du musée comme tout le matériel muséographique et les différentes livraisons. Comme l'accès des personnes, le déplacement des collections se fait **entièrement par les escaliers**. Alors que les réserves sont situées sous les combles, le personnel doit manipuler pour les mouvements d'œuvres (prêts, emprunts pour les expositions, sortie des collections pour restaurations), toutes les collections en montant ou descendant quatre étages ce qui n'est pas sans poser de nombreux risques pour la santé du personnel et pour les œuvres.

La conciergerie et la chambre des remplaçants-concierges

Le musée compte un appartement de fonction dévolu à la conciergerie. La chambre des remplaçants-concierges, partagée par différentes personnes, est une pièce triste et défraîchie. Les sanitaires qui la complètent se résument à des toilettes. Il n'y a pas de douche.

Les bureaux

Les bureaux sont équipés du réseau informatique et Internet. Les membres de la direction, sous les toits, sont seuls dans leur bureau. Dans les autres bureaux de surfaces différentes, on compte en général deux personnes.

Les locaux « techniques »

Les locaux techniques regroupent le petit atelier de suivi muséographique et bâtiment ainsi que les ateliers photo soient : un laboratoire noir et blanc, une photothèque, le bureau de la photographe et un studio de prise de vue derrière l'exposition d'ethnographie, au dessus du restaurant le Cardinal. Les locaux du rez-de-chaussée sont froids et humides car semi-enterrés et souvent malodorants (problème structurel). Le studio de prise de vue est grand et vide, ce qui est tout à fait adapté à un tel usage. En revanche, il est éloigné des collections et difficile d'accès.
L'atelier de suivi muséographique et bâtiment est situé en dessous du studio de prise de photo. Il n'est pas recommandé d'y être présent et actif autour de l'heure des repas car les propriétaires du restaurant situé en dessous se plaignent de voir tomber de la poussière du plafond.

Une documentation trop à l'étroit

Au fur et à mesure de sa croissance, la documentation a pris dans le musée beaucoup d'espaces et est globalement trop à l'étroit ce qui pose des problèmes de rangement. Par conséquent, on observe son « éclatement » avec un foyer central et des annexes dans les bureaux, des couloirs etc.

Les espaces de vie

Il s'agit principalement du vestiaire des agents d'accueil, des sanitaires et des cuisines (au nombre de deux, dont une fonctionne comme cuisine pour le personnel qui reste déjeuner à midi au musée et l'autre comme coin cuisine, lieu de stockage pour les poubelles et pour le scooter électrique du musée). Ces locaux sont dans un état correct, mais nécessiteraient une reprise ou du moins un rafraîchissement.

Le rangement, le stockage dans le musée

On observe une surcharge générale au sens propre et figuré du bâtiment. Les réserves sont saturées et ne répondent pas aux normes attendues en matière de conservation préventive. Les capacités de stockage du matériel d'exposition, des cartons de publication, des archives administratives sont insuffisantes et conduisent à des situations de stockage sauvage un peu partout dans le musée, voire dans des recoins très inattendus...

Les archives du musée

Les archives du musée sont dans une réserve extérieure. Elles ont été délocalisées en septembre 2010.

I.2.7 Sécurité des œuvres et des personnes

La sécurité-vol

Plusieurs locaux sont sous alarmes 24h/h24 : il s'agit des réserves et les vitrines du Médailler de Savoie et certains accès (issue de secours de Métropole 1). Les réserves sont sous les combles et dans la documentation. L'ensemble du musée est sous alarme la nuit et bénéficie de la présence d'agents d'accueil ou d'un concierge 24h/h24.

La sécurité-incendie

Le musée est largement équipé de détecteurs incendie sauf dans une petite partie des combles : les « couloirs de circulation » qui bordent les réserves. Les alarmes incendie ne s'entendent pas dans l'ensemble du musée, notamment dans les parties administratives.

Sécurité des personnes

Le portail sculpté en molasse donnant sur la place Métropole s'effrite. Des morceaux sont déjà tombés. Une restauration devra être envisagée. En attendant, des filets de protection seraient souhaitables. Le devis des travaux a été estimé à 200 000 € par l'Architecte en chef des monuments historiques M. Jean-François Grange-Chavanis (2009).

Les fluides : le chauffage et l'électricité : hétérogénéité et vieillissement des installations

Les équipements datent des années 1970 et 1990 selon les parties du musée. Ainsi l'électricité de la salle d'ethnographie est contemporaine de son ouverture, c'est-à-dire du début des années 1980, soit près de 30 ans. Par ailleurs, on ne peut pas ou mal contrôler le climat dans le musée. Il y fait globalement très chaud l'été et assez froid l'hiver, même si le chauffage permet plus ou moins de remédier à la situation.

I.3 Le musée et ses publics

I.3.1 Pour une analyse des publics

Le Musée savoisien ne bénéficie pas d'une étude de ses publics. Outil précieux d'analyse et de projection, celle-ci permettrait d'affiner le projet de rénovation du musée.

Plusieurs outils peuvent néanmoins permettre de connaître les publics[46] :

- la billetterie informatisée ;
- le contact direct des agents d'accueil et des médiateurs ;
- le livre d'or ;
- les études menées par des stagiaires ;
- les publications nationales ;
- les colloques, les formations.
-

Aucune analyse qualitative fine n'est réalisée faute de suivi de ces outils. Les études des stagiaires, quant à elles, datent de plusieurs années et ne semblent pas exploitables aujourd'hui. Le service des publics tient à jour ses connaissances par l'acquisition de publications sur ce sujet et par sa participation à des formations et à des colloques.
Cette billetterie[47] a été installée en 2005. Le fournisseur est la société IREC qui équipe également, localement, la Maison des parcs mais surtout de nombreux musées nationaux et à l'étranger. Le paramétrage, complexe, ne donne pas entière satisfaction. Il est difficile d'extraire des données fiables car les différents modes d'interrogation de la base de données donnent des résultats variables. Dans l'attente d'améliorer ce fonctionnement, il a été décidé d'utiliser toujours la même méthode d'interrogation pour pouvoir opérer des comparaisons.

[46] Source : Etat des lieux. Etude menée par les agents des musées de la Ville de Chambéry, septembre 2010.

[47] à partir de la billetterie, nous pouvons connaître : le groupe d'âge, la provenance, le sexe, et identifier quelques catégories de publics telles que : les Amis des musées, les guides conférenciers, les …

I.3.2 L'environnement institutionnel du musée

Le Musée savoisien, centenaire, s'inscrit aujourd'hui dans un paysage muséographique et patrimonial dense sur le territoire chambérien et savoyard. Ces institutions conditionnent en partie son projet scientifique et culturel.

Les institutions et musées chambériens présentant des expositions

En dehors du Musée savoisien, Chambéry compte aujourd'hui :

- **Des institutions municipales :**

- le Musée des Beaux-Arts actuellement fermé et qui doit rouvrir ses portes après rénovation en 2011. Le Musée des Beaux-Arts est un musée de peinture et sculpture riche en particulier d'une importante collection italienne et savoyarde ;
-
- la Maison des Charmettes qui valorise le patrimoine philosophique des idées de Jean-Jacques Rousseau ;
- le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de la Ville de Chambéry situé dans l'hôtel de Cordon (connaissance et interprétation de l'architecture de la ville de Chambéry) ;
- la Galerie Eurêka (CCSTI) qui propose également des expositions sur des thèmes variés dont la montagne, la nature, le paysage etc. ;
- le projet de centre d'interprétation de la rotonde SNCF (Chambéry et la Savoie ville ferroviaire et terre de passage ?) ;
- les Archives municipales de Chambéry (cycle « Eclats d'archives) ;
- la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau.

- **et para-municipales** :

- une Maison des Parcs et de la Montagne qui propose régulièrement des expositions autour de la montagne ;
- l'espace Malraux et la cité des arts proposent également régulièrement des expositions.

- **Des institutions départementales :**

- La CDP produit des expositions dans la chambre des comptes du Château des Ducs de Savoie et à la grange batelière de l'abbaye de Hautecombe seule ou conjointement avec la Facim.
-
- Les Archives départementales de la Savoie proposent régulièrement des expositions afin de valoriser leurs fonds historiques ;

- le projet de centre d'interprétation du château des Ducs de Savoie ;

Le Musée savoisien n'est plus, comme il y a près de 100 ans, l'un des trois grands lieux patrimoniaux avec le Musée des beaux-arts et la Maison des Charmettes. Il doit tenir compte de la proximité immédiate d'une offre patrimoniale et « expographique » attractive avec des institutions neuves ou renouvelées. Le Musée est en situation de concurrence également sur ses contenus avec les CIAP qui ont pour vocation de valoriser – certes sans objets – des éléments de l'histoire de la Savoie.
A ce voisinage immédiat du bassin chambérien, s'ajoute un ensemble conséquent de musées locaux et de musées régionaux rendus proches par l'évolution des modes et des habitudes de mobilité : ainsi aujourd'hui les coproductions muséographiques avec le Musée-château d'Annecy ou le Musée dauphinois de Grenoble ne paraissent plus aussi souhaitables qu'il y a 30 ans… On peut en effet s'interroger sur la mobilité d'un certain public qui se déplace régionalement pour voir les expositions. La perspective de la rénovation du Musée-château d'Annecy interroge d'ailleurs fortement le PSC du Musée savoisien. Ces deux musées ont une histoire et des collections extrêmement proches… ce qui nécessite une réelle coordination pour éviter une quelconque répétition de l'offre muséographique permanente comme temporaire. Une rencontre avec la directrice Madame Elodie Kohler en présence du conseiller musée de la DRAC Rhône-Alpes M. Lionel Bergatto, montre qu'Annecy s'oriente vers une interrogation des représentations, des images d'Annecy et de la Savoie. Le Musée savoisien tiendra compte de cette orientation.

Les partenaires de la mise en tourisme du patrimoine sur Chambéry et la Savoie

ATD- Savoie Mont-Blanc

L'ATD Agence Touristique Départementale et Savoie Mon-Blanc sont des organismes de promotion et de développement touristiques de la Savoie. Certains de leurs projets s'appuient sur la valorisation du patrimoine.

L'ASADAC

L'Agence Savoyarde d'Aide au Département et aux Collectivités Locales accompagne le Conseil général et les communes qui souhaitent développer un projet patrimonial à dimension touristique (étude de faisabilité, d'impact etc.).

La Fondation Facim

La Fondation Facim (pour l'Action Culturelle en Montagne) est une fondation d'intérêt public créée en 1970 qui bénéficie de subventions publiques notamment du Conseil général de la Savoie. Actuellement présidée par Hervé Gaymard, président du Conseil général, elle est composée d'un conseil d'administration et d'une structure professionnelle. En 1991, en sommeil depuis quelques années, elle est réactivée afin de prendre en charge l'exploitation des « Chemins du Baroque ». A partir de cette mission, la fondation s'est développée autour de trois missions principales : l'animation du patrimoine, la valorisation de la recherche (colloques CIMES) et la valorisation de la littérature. Elle propose des itinéraires de découverte du patrimoine dont Les Chemins du Baroque, Terre des Alpes, Pierre-Fortes de Savoie et Archipels d'altitude. Elle organise la politique liée au label national des Villes et pays d'art et d'histoire attribué aux hautes vallées de Savoie (Maurienne, Tarentaise, Beaufortain et Val d'Arly).

Les guides conférenciers

Plusieurs compagnies de guides-conférenciers travaillent sur les territoires savoyards : l'association des guides conférenciers des Pays de Savoie, les guides-conférenciers de la Ville d'Art et d'Histoire de Chambéry, les guides-conférenciers de la Facim, les guides conférenciers d'Albertville-Conflans, les guides conférenciers " Le fil de l'eau " à Aix-les-Bains.

La Conservation départementale du patrimoine

La Conservation départementale du patrimoine de la Savoie a complété l'offre de valorisation touristique des patrimoines sur le territoire départemental avec la mise en place des « Itinéraires remarquables » qui guident les visiteurs sur des thématiques à travers la Savoie : sites, monuments et personnages célèbres.

Les Parcs

Deux parcs naturels régionaux sont situés sur les départements savoyards : le PNR de Chartreuse, assis principalement sur le département de l'Isère mais aussi sur le département de la Savoie, et le PNR du Massif des Bauges à cheval sur la Savoie (principalement) et la Haute-Savoie. Ces deux

parcs naturels régionaux cherchent à mettre en valeur tant le patrimoine naturel que le patrimoine culturel sur leur territoire.
Le Parc National de la Vanoise, bien qu'à l'origine conçu comme un sanctuaire naturel, a conduit et poursuit des recherches pour la conservation et la valorisation des patrimoines culturels qu'ils soient architecturaux, archéologiques ou ethnologiques, notamment en collaboration avec la CDP.

Les partenaires pour la recherche

L'Université de Savoie représente le premier pôle de recherche sur l'histoire de la Savoie. Des chercheurs et enseignants chercheurs des universités de Lyon, Grenoble, Genève, Lausanne et Turin ont focalisé également leur champ de recherche sur la Savoie dans les domaines historiques mais aussi géographiques, sociologiques, ethnologiques etc. Ils représentent des ressources précieuses pour le Musée.

La Savoie compte également de **nombreuses associations et sociétés savantes investies dans la recherche et la valorisation de l'histoire et des patrimoines savoyards**. Elles publient régulièrement leurs travaux et organisent des conférences et colloques régulièrement. Parmi les sociétés savantes et associations les plus importantes : la Sociétés Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie (Chambéry), l'Académie de Savoie (Chambéry), l'Académie chablaisienne (Thonon), La Salévienne (St-Julien-en-Genevois), l'Académie du Faucigny (Bonneville-La Roche), l'Académie florimontane (Annecy), l'Académie salésienne (Annecy), l'Académie de Savoie (Chambéry), l'Académie de la Val d'Isère (Moutiers), la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne (St-Jean-de-Maurienne), la Société d'histoire et d'archéologie d'Aime, les Amis du Vieux Chamonix, l'Association des Amis de Montmélian et des environs. Ces sociétés se sont associées dès 2005 pour mettre en ligne le catalogue de leurs collections, dans le cadre du projet CASSS (CAtalogue des Sociétés Savantes de Savoie). Ce catalogne en ligne s'inscrit dans le cadre des activités menées par l'Union des sociétés savantes de Savoie et avec le soutien financier de l'Assemblée des Pays de Savoie.

I.3.3 L'offre muséographique

Les conditions de visite

Horaires

Le musée est ouvert tous les jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h sauf le mardi et les jours fériés.

Tarifs

L'entrée est payante : 3 €. Tarifs réduits 1,50 € (étudiants etc.)
L'entrée est libre pour les moins de 18 ans. Pour le reste du public, le musée est gratuit le 1er dimanche du mois, pour la Nuit des musées et les Journées Européennes du Patrimoine.

Accompagnement à la visite

Les visites guidées sont payantes pour les adultes, en plus du billet d'entrée : 3 €. Les visites guidées répondent à un calendrier fixé d'avance. Pour les groupes, les visites se font sur réservation.

Le premier dimanche (gratuit) du mois deux visites sont proposées au public, l'une à 14h30 et l'autre à 16h00. L'entrée est gratuite mais la visite payante.

Nocturnes : chaque deuxième jeudi du mois, une « nocturne » permet au public de visiter le musée à partir de 20h15. Une plus ample communication sur cette offre serait nécessaire, car cette dernière n'est pas assez mise en valeur.

Les visites guidées pour les scolaires sont gratuites.

Les audio-guides, plurilingues, sont gratuits (mais en fin de vie).

Les expositions permanentes : une muséographie décousue

Histoire de la présentation des collections

L'arrivée du conservateur Jacques Manoury dans les années 1960 annonce de grands changements muséographiques dans les années 1970-80. **Grâce aux travaux importants de réfection du bâtiment réalisés par la Ville, le Musée savoisien acquiert le potentiel d'un musée « moderne ».** En 1981, à la livraison du bâtiment, le musée n'est cependant pas totalement vide. En effet, une première salle – la salle dite du Bourget - fut conçue en 1978 et ouverte en 1979 dans un espace qui avait été restauré en 1971.

On trouve, dans les archives du musée, une série de projets élaborés par l'équipe de conservation du Musée de 1977 à 1981. Cette succession de projets s'est, au final, traduite par une présentation disciplinaire des collections : archéologie et ethnologie se taillant la part du lion, tandis que l'histoire fut intégrée progressivement avec l'ouverture des salons de l'archevêque au public, l'aménagement des peintures murales de Cruet au Musée, l'installation du Médailler de Savoie, le déménagement provisoire des primitifs de Savoie, puis l'aménagement du Mémorial de la Seconde Guerre mondiale. **Il en ressort des problèmes de circulation, de logique chronologique et une impression de « patchwork » assez déstabilisante pour le visiteur.** La succession de scénographies différentes à l'esthétique souvent datée, renforce l'impression de juxtaposition.

L'aménagement des salles date globalement d'une trentaine d'années. Les contenus scientifiques ne reflètent plus l'actualité scientifique que ce soit en archéologie, en histoire ou en ethnologie.

Les présentations permanentes aujourd'hui

Le musée se caractérisent par une succession de salles. L'accès aux présentations s'effectue en général par la salle du Bourget. Le public peut ensuite choisir de rejoindre les salons et les galeries

par l'escalier d'honneur ou encore de se rendre directement aux salles d'exposition temporaire ou encore de rejoindre la section d'ethnologie ou les salons par l'autre escalier. L'ordre de présentation des salles ci-dessous constitue ainsi une possibilité parmi d'autres.

Au rez-de-chaussée :

- La salle du Bourget (1979) ;
- La Savoie gallo-romaine ;
- La salle dite de l'âge de fer ;
-

A l'étage :

- Les salles d'expositions temporaires ;
- La salle d'Introduction à l'ethnographie de la Savoie (1983) ;
- Les « salons historiques » ;
- La galerie de sculptures ;
- La galerie des primitifs ;
- Le médailler de Savoie (1993) ;
- Les peintures murales de Cruet ;
-

Dans le bâtiment de l'archevêché

- Le Mémorial de la Seconde Guerre mondiale (1994) ;

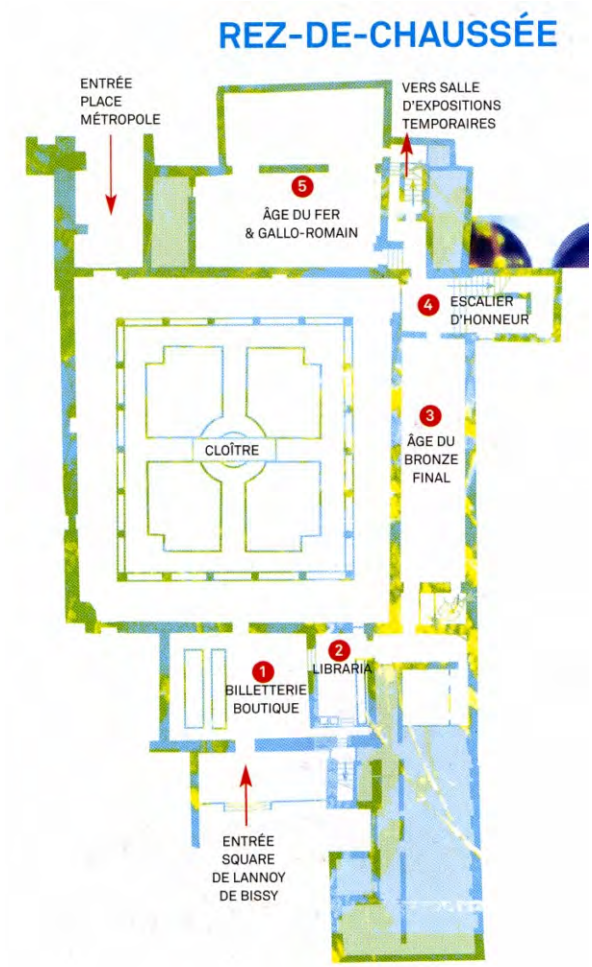

Plan tiré du document d'aide à la visite distribué à l'accueil du musée

La salle du Bourget (1979)

La première salle présente les objets des « pêches » lacustres du lac du Bourget effectuées au XIXe siècle. Il s'agit d'objets de la fin de l'âge du bronze, entre 1000 et 750 avant JC. Les recherches archéologiques entreprises dans ce lac à partir de 1856 ont permis la mise à jour de différents habitats occupés du Néolithique moyen à la fin de l'âge du bronze. Les objets exposés permettent d'aborder la vie quotidienne de ces villages installés autour du lac : agriculture, élevage, chasse, pêche, poterie, tissage, métallurgie…

Bien que la muséographie date de 1979, cette salle, riche d'objets de qualité, permet de se projeter dans la protohistoire autour du Lac du Bourget, lac fondamental dans la géographie savoyarde. La salle a bénéficié de réajustements, de compléments et d'une maintenance mais **son discours scientifique ne reflète pas les dernières découvertes et nouvelles interprétations scientifiques.**

La salle du Bourget située dans l'ancien réfectoire du couvent

La Savoie gallo-romaine (1985)

Cette salle semi-enterrée est borgne. Tout comme une grande partie du musée, elle contient des objets intéressants (Vénus de Détrier, caducée du Lémenc) mais peu d'éléments de contextualisation (cartes, textes).

Les collections de l'époque gallo-romaine sont présentées dans une salle semi-enterrée

Salle dite de l'âge du fer

Cette salle (semi-enterrée, borgne et voisine de La Savoie gallo-romaine) contient une vitrine et deux moulages de roches. Le dispositif audiovisuel qui donnait des explications sur les roches gravées en Savoie ne fonctionnant plus a été retiré.

Les salles d'expositions temporaires

Deux salles sont réservées aux expositions temporaires soient 280 m^2. Le double de surface serait souhaitable.

Le Mémorial de la Seconde Guerre mondiale (1994)

Le Mémorial, ouvert au public en 1994, répond à une commande politique relayant la demande d'associations d'anciens combattants et résistants. **Cette exposition permanente, improprement désignée sous le nom de « mémorial », présente les grands événements de la Seconde Guerre mondiale, les faits de résistance, la question de la déportation, dans leur dimension locale.** Elle rend également hommage à Jean Moulin dont le premier poste en préfecture fut la Savoie.

Si on peut comprendre les attentes et aspirations de ces associations à voir connaître et reconnaître cette période particulière, on peut s'interroger néanmoins sur l'opportunité d'un tel équipement. En effet, la ville de Chambéry n'a pas eu de rôle particulier dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale notamment quand on la compare avec l'histoire de massifs montagneux voisins comme le Vercors ou le plateau des Glières. L'exposition présente très peu d'objets et s'appuie essentiellement sur des photographies et coupures de presses (fac-similés).

Salle d'Introduction à l'ethnographie de la Savoie (1983)

Cette salle a été conçue par les conservateurs Yvan Cadenne et Louis-Jean Gachet en 1983, comme une exposition semi-temporaire suite aux grandes collectes des années 1970. Elle était prévue pour durer six ans. Nommée justement « Salle d'Introduction à l'ethnographie de la Savoie », elle devait être complétée par d'autres salles d'ethnographie (rurale, industrielle etc.). Un projet complet de muséographie avait été pensé à l'époque qui déclinait l'ethnographie sur tout l'étage (cloître, galeries, salons). Ce projet n'a jamais abouti dans son intégralité.

Les objets présentés témoignent de la vie « traditionnelle » agro-pastorale et domestique principalement des vallées de Savoie (évocation de la pêche aussi).

Vitrine à l'entrée de la salle

Datant de 1983, cette salle conserve un grand intérêt malgré des dispositifs en panne, des cartels illisibles, des typographies datées. Sombre, voire étouffante par la chaleur qui y règne, bondée d'objets, elle se distingue par l'optimisation de l'occupation de l'espace (découpage de deux niveaux dans la salle).

Il en résulte une impression de densité qui déplaît à certains et charme d'autres. Les médiateurs qui y travaillent régulièrement souffrent du manque de ventilation et de l'impression d'une atmosphère viciée. La présente de moquettes et de bois ainsi que le traitement chimique des collections pourraient être à l'origine de cet air confiné. Il fait par ailleurs très chaud l'été et très froid en hiver dans la salle.

Cette salle évoque une société aujourd'hui disparue, mais dont le discours critique et interprétatif de mise à distance historique et sociologique mériterait d'être remis en valeur et complété. Celui-ci passait par une plaquette « guide de visite » intitulée « Introduction à une ethnographie de la Savoie » qui apportait une valeur ajoutée considérable à l'exposition, mais qui a disparu. Aujourd'hui certains thèmes apparaissent abordés d'une manière trop rapide (industrialisation, urbanisation, migrations). Les médiateurs travaillent, aujourd'hui, dans cette salle par une « mise à distance » en questionnant son histoire, sa raison d'être, ses auteurs et le public visé à l'époque. Cette lecture de « second degré » historicise l'exposition et lui donne une nouvelle épaisseur. En revanche, le public « libre » n'a pas accès à cette interprétation.

La salle d'Introduction à l'ethnographie de la Savoie demeure une référence pour de nombreux visiteurs. Les collections présentées sont remarquables, les maquettes commandées à l'époque restent très précieuses et souvent demandées en prêt. Un des fleurons du musée, cette salle devra être soit repensée soit « éclatée » dans d'autres thématiques tandis que l'économie, les migrations, l'industrie sont autant de sujets qui devront intégrer les problématiques abordées par le musée.

Evocation de l'habitat rural savoyard par des collections et des maquettes

Les salons « historiques » (1996-1997)

Les anciens appartements de l'archevêque aménagés au XVIIIe siècle sont en partie ouverts au public et en partie occupés par la bibliothèque de la SSHA Société savoisienne d'histoire et d'archéologie et l'administration. Ainsi après avoir servi de bureaux au personnel du musée, quatre des huit salons ont été ouverts au public en 1996-1997 afin d'offrir une évocation historique, religieuse et littéraire de la Savoie et de Chambéry du XVI au XIXe siècle.

Chaque salon comporte des impostes au dessus des portes « à l'italienne » et de remarquables parquets anciens

Repeints dans un camaïeu d'orange sans fondement historique pour trois d'entre eux et dans un jaune pastel pour le troisième, ils présentent conjointement des tableaux, aquarelles, gravures, meubles et objets des XVI, XVII, XVIII et XIXe siècles, chaque pièce correspondant à un siècle. Cette présentation d'objets et de meubles n'apparaît pas assez informative. Les salons occupés par la SSHA et la chapelle mériteraient d'être réintégrés au parcours du public. Un réaménagement est prévu en 2010 suite au démontage de l'exposition temporaire 1860 et ses commémorations.

La galerie des sculptures (2008)

En 2008, des sculptures – essentiellement religieuses en bois polychrome – et des mobiliers ont été exposés dans deux des galeries, selon une suite chronologique après la galerie des Primitifs.

La galerie des Primitifs de Savoie (1998 ; 2000)

Une série de Primitifs de Savoie est présentée dans une des galeries avec des Primitifs d'autres zones géographiques (dépôts du Louvre) et des objets (ivoires) permettant de contextualiser leur style. Ces peintures sur bois datant du XVe siècle provenant des églises, prieurés et monastères de Chambéry et de sa région se caractérisent par un style composite, aux multiples influences tant du nord que du sud. **D'une remarquable qualité, ils rejoindront le Musée des Beaux-Arts à sa réouverture en novembre 2011.**

Le Médailler de Savoie (1993)

Le Médailler de Savoie est une collection numismatique de plus de 2000 pièces réunies au XIXe siècle. Sont présentées près de 600 monnaies, médailles et jetons permettant de découvrir « l'Histoire métallique » des origines du Comté au XIe siècle jusqu'au Rattachement en 1860. ce fonds, exceptionnel, témoigne de l'histoire originale des Etats de Savoie.

Ensemble remarquable par la qualité de ses pièces et ingénieux par son dispositif de présentation des collections, le Médailler de Savoie souffre néanmoins d'une certaine aridité… Valoriser cette collection demeure un vrai défi. Par sa disposition et sa scénographie, le Médailler est aujourd'hui inexploitable en visite guidée (difficulté pour un groupe de se mouvoir dans l'espace selon les médiateurs).

Le Médailler de Savoie

Les peintures murales de Cruet (1997)

Fleuron du Musée savoisien, les peintures murales de Cruet trouvées et déposées dans une maison forte ou château de Verdun-Dessous dans la combe de Savoie se composent d'une frise historiée d'une vingtaine de séquences et d'un décor en faux appareil et rinceaux. Ce récit imagé, à caractère profane, serait la transcription picturale de deux romans médiévaux : l'un d'Adenet le roi, écrit vers 1275 *Berte aux grans piés* et l'autre signé Girard d'Amiens qui rapporte la jeunesse de Charlemagne.

Scène du coucher royal

Promenade cavalière

Les peintures murales de Curet représentent un ensemble exceptionnel, unique en Europe, de 50 mètres linéaires de scène historiée profane en « bandes dessinées » du XIII-XIVe siècle. Un autre exemple existe à Pernes-les-Fontaines dans le Vaucluse, mais l'ensemble n'est pas présenté comme à Chambéry dans un musée accessible à tous.

La lecture de cet ensemble est rendu extrêmement difficile par la décomposition des panneaux et leur remontage dans une configuration très contrainte par l'espace. Cette présentation – très intellectuelle et abstraite rend difficile la compréhension de la peinture. La salle comprend plusieurs postes audiovisuels dont le renouvellement devra être envisagé (tout comme la climatisation). C'est un des rares éléments médiévaux des collections du Musée savoisien. Il serait souhaitable de rendre – au moins par une maquette ou des éléments de scénographie - la lecture originelle de ces peintures murales d'exception.

Des expositions temporaires nombreuses et variées

L'équipe pluridisciplinaire et bi-institutionnelle du Musée savoisien met en place dans les années 1970 et 1980 une présentation permanente des collections municipales et départementales et propose également leur valorisation dans des **expositions temporaires permettant de découvrir différents aspects du patrimoine de la Savoie ainsi** que des thématiques variées (cf. Annexe n°8, Liste des principales expositions temporaires).

Cette politique se poursuit depuis. Le Musée savoisien propose régulièrement des expositions temporaires qui sollicitent l'ensemble des agents : de la conception par les conservateurs au montage matériel par l'équipe technique, en passant par l'offre de médiation, la documentation, la régie des œuvres (emprunts, prêts, mouvements des œuvres). **Les expositions temporaires sont le cœur, la dynamique, de tout musée : elles lui permettent de faire connaître les collections, de questionner les œuvres, d'approfondir les connaissances scientifiques, de** toucher les publics dans leur diversité selon des modes variés (visite, visite commentée, ateliers).

Le Musée savoisien continue de proposer de deux à trois expositions temporaires par an. Elles ont pour caractéristique de durer peu de temps, en moyenne trois mois. Cette temporalité serait liée aux normes de conservation préventive de la Direction des Patrimoines qui préconise en général une exposition de trois mois pour les documents papiers et textile (pour un éclairage de 50 lux). Cette temporalité apparaît extrêmement contraignante et frustrante : elle exige une grande densité de travail et des temps de préparation trop courts ce qui nuit à la qualité finale des expositions. Il apparaît dans cette perspective préférable de proposer des expositions de plus longue durée : pour respecter les normes de conservation, il s'agit d'anticiper les rotations d'œuvres et/ou de fac-similés dès la conception des expositions.

I.3.4 Une médiation centrée sur les visites guidées

La médiation comprend tous les moyens pour tisser un lien entre le patrimoine, l'histoire, la culture et les publics dans leur diversité (familles, adultes, scolaires, jeunes, publics dits empêchés etc.). La médiation comprend tous les dispositifs physiques et humains (expositions accompagnées de textes, cartels, audioguides, livrets, ouvrages, visites guidées, ateliers etc.) conçus pour transmettre des connaissances, mais aussi susciter des émotions, des échanges, des questionnements… Dans la perspective de la démocratisation culturelle ou de l'éducation populaire pour le plus grand nombre, ils ont pour ambition de donner des clefs de lecture fondamentales et de provoquer une curiosité qui entraînera le visiteur à se documenter davantage par des lectures annexes par exemple.

Différents outils de médiation sont mobilisés au Musée savoisien :

- Les expositions (premier outil de médiation) ;
- Les visites guidées ;
- Des documents d'aide au regard pour les scolaires tels que questionnaires, jeux, maquettes ou pour les familles comme les livrets-questionnaires ;
- Le site Internet de la Ville (surtout communication) ;
- Deux bornes de présentation du musée ont pu être mises en place en 2006 grâce à une collaboration avec des étudiants de Technolac, mais aucune réactualisation n'est possible sans eux… ;
- Des ateliers pour scolaires ;
- Des documents de salle : fiches, cartels, panneaux ;
- Des audioguides : l'offre de visites guidées est complétée par des audioguides écrits par les commissaires d'exposition et enregistrés par des comédiens professionnels. NB : le matériel commence à souffrir de vieillissement ;
- Des catalogues et publications ;
- Des conférences, rencontres ;
- Des événements particuliers comme la Nuits des musées ou encore les Journées Européennes du Patrimoine.

Les publications

Les Musées de Chambéry publient régulièrement d'excellents ouvrages qui font référence. Néanmoins ils ne bénéficient pas d'une collection ou d'une ligne éditoriale propre qui soit identifiable dans une continuité et ils n'ont pas toujours les moyens de publier un catalogue pour chaque exposition. Les catalogues, ouvrages spécifiques aux musées permettent de prendre connaissance des œuvres par des reproductions photographiques, des notices – petits textes présentant chaque œuvre – et des essais reprenant et élargissant la problématique de l'exposition.

Les catalogues représentent un outil de communication et de diffusion culturelle pour le grand public et entre professionnels. C'est un moyen privilégié pour faire connaître les collections ce qui incite aux emprunts et par conséquent aux prêts entre institutions participant au rayonnement de l'institution.

Le service des publics

Le service des publics comprend une unité médiation qui a pour mission de rendre accessible, auprès de tous les publics, la recherche, l'analyse et la présentation des collections permanentes et temporaires. Ses objectifs sont les suivants :

- **Donner à voir la culture en matérialisant le sensible, en favorisant l'appropriation collective des différentes formes d'art et de patrimoine et en accompagnant les publics dans leur découverte des collections et de l'institution ;**
- **Développer les connaissances historiques et les capacités critiques du public ;**
- **Rendre accessible le musée au plus grand nombre en augmentant et élargissant les publics ;**
- **Concevoir et mettre en œuvre des outils de médiation et former des référents ;**
- **Etre à l'écoute de demandes spécifiques.**

Le Service des Publics des Musées de Chambéry (dont le Musée savoisien) se compose d'une équipe réduite de deux médiateurs représentant 1,5 ETP. Pour certaines expositions et devant l'affluence des demandes de visites commentées, le Service des Publics peut faire appel, ponctuellement, à un troisième médiateur engagé en CDD, mais l'action de médiation pour les trois musées de la ville repose seulement sur un temps plein et un mi-temps.

Une classe dans la salle d'ethnologie

Les deux médiateurs s'appuient sur les compétences d'un professeur d'histoire, détachée de l'Education Nationale et d'un professeur de philosophie, détaché de l'Education Nationale (total 6 heures hebdomadaires). Ils ont ensemble développé un important partenariat avec l'Education Nationale. L'offre de médiation humaine se traduit au Musée savoisien par des visites commentées

auprès du grand public et auprès des scolaires ainsi que des ateliers pour les scolaires. **Le public scolaire représente 84% des visiteurs reçus en médiation directe (pour 2009).**

Fréquentation du service des publics

Longtemps, la médiation était orientée en priorité vers le public scolaire qui apparaît donc comme majoritaire dans les statistiques. Le service se nommait d'ailleurs service éducatif dans les années 1980-90. Depuis une dizaine d'années, le service des publics tente d'élargir son champ d'intervention avec, par exemple, des propositions de visites commentées tout public en semaine (après-midi + 1 soirée/mois) et le 1er dimanche du mois. Néanmoins, la faiblesse de l'effectif ne permet pas de répondre à la fois aux scolaires et à d'autres publics.

Visites guidées						
	Scolaires	Adultes groupes	Adultes individuels	Total visites guidées	Total visites guidées et libre	% visites guidées/ total visites du musée
2006	2067	88	118	2273	14 009	16,2
2007	2908	200	527	3635	16 449	22,1
2008	3047	95	105	3247	15 460	21,0
2009	2595	240	220	3055	15 823	19,3

Les visites commentées impliquent : un temps de gestion (prise de contact avec les enseignants, réception et pré-visites pour les enseignants demandeurs), un temps de préparation (recherche documentaire, appropriation des contenus scientifiques des expositions, traduction en visites commentées) et les visites ou ateliers eux-mêmes. Alors que la mission des médiateurs consiste à la fois à proposer une stratégie de développement (recherche de nouveaux publics), d'accueil et de médiation des publics et de mettre en œuvre cette stratégie, la faiblesse des effectifs ne permet pas de se mobiliser sur l'analyse et la prospection.

Le succès des animations exceptionnelles

Les Musées de Chambéry participent chaque année activement aux Journées européennes du patrimoine ainsi qu'à la Nuit des Musées. Selon les années, un budget peut être dégagé pour inviter une compagnie de théâtre ou un ensemble musical. Pour la Nuit des musées 2010, une projection cinématographique du film « La Trace » a fait revivre, en lien avec l'exposition 1860 et ses commémorations, les événements de 1860 au public venu voir l'exposition sur l'annexion.

Ces rendez-vous sont très appréciés du public et en général bien relayés par les médias. Une programmation culturelle et festive et donc budgétaire doit permettre de maintenir l'intérêt pour ces manifestations aussi bien auprès des visiteurs que pour l'équipe pour qu'elles restent de réelles fêtes pour le musée et pour les visiteurs.

1.3.5 Fréquentation du musée : les données générales

1990 : 24 203 visiteurs
1991 : 24040 visiteurs
1992 : 40 336 visiteurs
1993 : 25 190 visiteurs
1994 : 18 197 visiteurs
1995 : 21 561 visiteurs
1996 : 35 889 visiteurs
1997 : 25 579 visiteurs
1998 : 21 708 visiteurs
1999 : 24 266 visiteurs
2000 : 20 324 visiteurs
2001 : 18 803 visiteurs
2002 : 18 989 visiteurs
2003 : 16 706 visiteurs
2004 : 20 548 visiteurs
2005 : 16 967 visiteurs
2006 : 14 009 visiteurs
2007 : 16 449 visiteurs
2008 : 15 460 visiteurs
2009 : 15 823 visiteurs

Avec 20 000 visiteurs par an en moyenne ces vingt dernières années et 17 000 les dix dernières années, le Musée savoisien se place en cinquième position parmi les 12 sites payants recevant plus de 10 000 visiteurs par an dans la région chambérienne. On ne peut donc pas déclarer que le Savoisien soit gravement abandonné du public par rapport aux autres sites placés sur la même « zone de chalandise ». Néanmoins, on observe une lente et continue baisse du nombre de visiteurs.

Moyenne de visiteurs depuis quatre années	Région de Chambéry et Aix-les-Bains	Autres régions de Savoie (uniquement)
Plus de 100 000	Abbaye de Hautecombe (payante depuis 2005)	Musée château d'Annecy
de 20 000 à 25 000	Aquarium du Lac du Bourget Musée des Beaux-Arts de Chambéry	
de 18 000 à 20 000	Musée de l'ours des cavernes en Chartreuse. Entremont le Vieux	
de 14 000 à 17 000	Musée Savoisien de Chambéry	
de 14 000 à 16 000		Château de Miolans. Saint Pierre d'Albigny
de 12 000 à 14 000	Visites guidées de Chambéry	Maison des Jeux Olympiques, FACIM, Chemins du Baroque
de 10 000 à 12 000	Musée Faure à Aix les Bains Moulin à papier de la Tourne	

Source : *Note de cadrage sur le tourisme culturel en Savoie Chambéry*, juillet 2008 (CG 73, ATD, ASADAC, Fondation Facim)

I.4 Des moyens administratifs et financiers contraints

I.4.1 Le personnel au service du Musée savoisien

Les effectifs actuels

Le Musée savoisien appartient au Service des Musées de la Ville de Chambéry qui se décline en trois sites : le Musée savoisien qui accueille les bureaux et les principaux ateliers techniques, le Musée des Beaux-Arts et la Maison des Charmettes. Le personnel des musées – une quarantaine de personnes (37 ETP réel au 1er novembre 2010) - est un personnel mutualisé entre les trois musées. Chaque site bénéficie néanmoins d'un conservateur, responsable scientifique et culturel spécialisé. Globalement, les musées de Chambéry souffrent de sous-effectifs notamment dans le domaine scientifique. L'absence d'archéologue par exemple implique un certain « abandon » des collections d'archéologie.

Des missions interdépendantes, au service du public

Les missions principales d'un service de musée selon le Code du patrimoine

- Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion pour un égal accès de tous à la culture ;
- Rendre accessible les collections aux publics les plus larges ;
- Conserver, restaurer et enrichir les collections ;
- Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche.

Le monde des musées : des connaissances et compétences spécifiques

Ces vingt dernières années, e monde du patrimoine et des musées a connu une mutation sans précédent : cette évolution s'est traduite dans une loi sur les musées de France (loi musées de 2002), intégrée aujourd'hui au Code du patrimoine. Cette mutation de la notion de patrimoine s'est également répercutée dans la professionnalisation des formations et des carrières (filière culturelle dans la fonction publique, concours de la fonction publique, master conservation préventive, master muséologie, Institut National du Patrimoine, formation professionnelle permanente, examens professionnels).

Les métiers des musées sont des professions spécifiques se basant sur :

- des connaissances scientifiques en histoire, histoire de l'art, ethnologie, archéologie, anthropologie ;
- la connaissance de la littérature scientifique et professionnelle sur le patrimoine et les musées ;

- une sensibilité générale à la culture et au patrimoine ;
- une connaissance et des réseaux dans les mondes universitaire, culturel, associatif, institutionnel ;
- une déontologie (Charte de déontologie des conservateurs du patrimoine, Charte déontologique de la médiation culturelle) ;
- des savoirs et des compétences techniques (conservation préventive, manipulation) ;
- la connaissance des publics des musées (médiation, accueil) ;
- la capacité à saisir les enjeux scientifiques et culturels et à les traduire dans des politiques d'acquisition, de recherche, d'enquêtes, d'expositions ;
- la connaissance de l'environnement légal et institutionnel spécifique aux musées : relations avec le ministère de la Culture, la Direction des patrimoines, la DRAC, les commissions d'acquisition, de restauration etc. (conservation, restauration, administration), le récolement ;
- une relation privilégiée à l'histoire, au patrimoine, à l'action culturelle.

La vie d'un musée : des contraintes liées à un équipement ouvert largement au public

Le Musée est gardé 24h/24h (avec astreintes techniques pour la sécurité), ouvert au personnel de 08h00 à 18h00 tous les jours et au public de 10h00 à 12h00 et de 14 à 18h00 six jours sur sept (tous les jours sauf le mardi). Cette amplitude d'ouverture implique une gestion particulière des ressources humaines et suppose des remplacements, rotations de personnel ou embauches de vacataires.

I.4.2 Les budgets

Les musées de Chambéry bénéficient d'un budget d'environ 250 000 € de fonctionnement et d'investissement pour l'ensemble du service (hors salaires). Ce budget est destiné aux trois institutions : le Musée savoisien, le Musée des Beaux-Arts et la Maison des Charmettes musée Jean-Jacques Rousseau.

Le projet de rénovation du Musée des Beaux-Arts concentre la plus grande partie des budgets. Il n'y a plus de ligne d'acquisition pour aucun des musées. Les restaurations se font au coup par coup en fonction des priorités (exemple : restauration du tableau de Louis Houssot pour l'exposition 1860 et ses commémorations).

Conclusion de l'état des lieux

Aujourd'hui si le Musée savoisien propose régulièrement des expositions temporaires, **ses expositions permanentes ont très peu évolué** depuis leur date d'ouverture, en 1979 pour la salle du Bourget (archéologie) et en 1983 pour la salle d'Introduction à l'ethnographie savoyarde. Le traitement scientifique et muséographique **ne répond plus aux problématiques de la société savoyarde contemporaine**. Les collections sont conservées en partie au Musée savoisien, dans les combles aménagés en réserves et en partie dans un entrepôt aménagé. Ces « réserves » ne présentent pas des conditions de conservation préventive satisfaisantes. Un **centre de conservation aux normes** est indispensable pour assurer la bonne conservation des collections.

II. Pour un musee des cultures et de l'histoire de la Savoie

L'histoire du Musée savoisien, ses collections, les enjeux culturels qui lui sont associés invitent à interroger la relation de la population savoyarde à son territoire, à la culture et à l'histoire et à formuler **un nouveau projet orienté sur la mise en valeur des Pays de Savoie**.

II.1 Inviter les publics à s'interroger, à questionner la culture et l'histoire de la Savoie

II.1.1 Les grands enjeux culturels : tisser du lien avec l'histoire, le territoire et entre les populations

Rassembler autour du patrimoine

Le patrimoine représente un lien temporel et spatial entre générations et entre populations d'origines diverses : ce lien est imaginaire, mais également réel par sa traduction dans des fêtes locales, des recherches historiques, des collectes d'objets, etc.

Les enjeux pour les Savoyards : penser les patrimoines de Savoie dans leur diversité

Le paysage patrimonial caractérisé par des sociétés savantes nombreuses sur l'ensemble des Pays de Savoie, par des musées répartis sur tout le territoire, par plusieurs Pays et Villes d'Art et d'Histoire ainsi que de nombreuses associations et institutions patrimoniales, démontre un **attachement des Savoyards à l'histoire et au patrimoine**. Ces actions multiformes témoignent d'un fort intérêt pour la connaissance de la Savoie dans ses composantes historiques, économiques et sociales. **L'histoire et le patrimoine en Savoie se présentent comme des clefs fondamentales de compréhension du territoire permettant d'apprécier l'originalité et la diversité de l'environnement rural ou urbain** tels que les paysages, l'architecture, la statuaire ou encore l'urbanisme sardes.

Par ailleurs, dans une société en voie d'urbanisation et de rurbanisation, on peut émettre l'hypothèse d'un déclin des cultures rurales passées, même si des formes spontanées de patrimonialisation par les habitants (nombreuses et variées : décor des façades avec des vieux outils recyclés en pot de fleurs, éditions d'ouvrages, collections raisonnées d'ouvrages, fêtes diverses et variées, petits musées locaux...) démontrent, là encore, un lien fort avec le passé rural.

Le musée a, par ses collections de référence, par leur histoire et sa vocation à les enrichir, la mission de donner à voir la richesse et la diversité des cultures en Savoie : cultures rurales et urbaines, ouvrières, paysannes et bourgeoises, cultures des villes, des plaines et des montagnes, échanges transfrontaliers, territorialités politiques mouvantes etc.

Les attentes des nouveaux Savoyards : s'approprier le territoire

La Savoie est une région dynamique économiquement et de ce fait attractive pour une nouvelle population active. La Mission Développement et Prospective estime que près de la moitié de la population savoyarde n'est pas née sur le territoire départemental (et plus de la moitié en Haute-Savoie).

En mobilité, **les « nouveaux habitants » apparaissent particulièrement sensibles aux questions patrimoniales**. Ils sont ainsi nombreux à intégrer ou fonder des associations patrimoniales[48]. Le patrimoine local et l'histoire régionale leur offrent des éléments pour mettre en forme leur discours sur le territoire nouvellement adopté en donnant des raisons, un sens, une qualité à leur vie en Savoie. L'enjeu de cette quête de connaissance est particulièrement important en Savoie, car les nouveaux Savoyards tout comme les touristes projettent souvent sur cette région une image rêvée et idéalisée parfois éloignée de sa culture.

Se projeter collectivement dans le futur

Le patrimoine culturel est ce que l'on considère comme un bien commun matériel ou idéel hérité des Pères que l'on doit transmettre aux générations futures. Dans une civilisation fortement marquée par l'individualisation des projets et des carrières, le patrimoine offre un ancrage qui permet à la société de se projeter collectivement dans l'Espace et le Temps et notamment dans le futur.

La conservation du patrimoine impose des choix (on ne peut pas toujours tout garder), des débats (le patrimoine ne fait pas toujours consensus)… à condition de penser ce qui nous entoure comme du patrimoine. **Appréhender l'environnement et le bâti comme un patrimoine culturel, comme des biens hérités qui s'inscrivent dans notre histoire, nécessite un travail de « révélation »[49]. C'est pourquoi des actions de sensibilisation, de médiation, d'animation sont fondamentales pour faire prendre conscience de la fragilité de nos héritages.**

---

[48] SAEZ Guy, GLEVAREC Hervé, *Le patrimoine saisi par les associations*, Paris, La Documentation française, 2002, 412 p.
[49] POULOT Dominique, « Introduction générale », pp. 15-34 in GRANGE D. J. & POULOT D. *L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité*, Grenoble, PUG, 1997.

Faire connaître le patrimoine culturel, atout touristique et économique des territoires savoyards

Le musée a une vocation culturelle et scientifique. Il participe fortement de l'attractivité du territoire, pour les entreprises, les habitants, les visiteurs temporaires que sont les touristes.

Le patrimoine élément de l'attractivité territoriale

La Savoie économique de ce début de XXIe siècle conjugue une économie agricole, industrielle et tertiaire notamment touristique. Région dynamique, elle valorise principalement dans sa communication son caractère de destination « nature » en mettant l'accent sur les paysages de neige ou les lacs. Son offre touristique est, quantitativement, essentiellement hivernale. **Dans un contexte de concurrence internationale dans le domaine des sports d'hiver et d'aléas climatiques croissants, la Savoie a tout intérêt à diversifier son offre touristique, à conquérir et à fidéliser de nouveaux publics**. Région frontière, elle est susceptible de drainer, en plus d'un public touristique national, international et de proximité avec les populations lyonnaises, grenobloises, anneciennes, un public « frontalier » sensible à une forme de « voisinage-cousinage » culturel : il s'agit des bassins genevois et turinois.

Alors que d'autres régions revendiquent largement leurs particularités culturelles, la communication touristique de la Savoie intègre peu, jusqu'à présent, ses aspects culturels et la singularité de l'histoire de la Savoie. **Les plans stratégiques de développement sous-estiment l'apport économique de la culture et du patrimoine. Pourtant, la valorisation de l'histoire et des patrimoines de Savoie permettrait à la Savoie de se démarquer en terme d'image.** Le tourisme culturel peut se présenter comme un support de communication territoriale. En effet, la culture et le patrimoine font partie, pour les économistes, des aménités territoriales c'est-à-dire de l'ensemble des éléments objectifs et subjectifs de l'attractivité des territoires. D'ailleurs le succès de la revue de vulgarisation du patrimoine alpin *L'Alpe* éditée par Glénat, le succès des magazines et ouvrages de « décoration alpine » (chalets, linge de maison, décoration intérieure) démontrent l'intérêt pour la culture alpine et sa richesse.

Garantir une assise scientifique claire et forte

Haut lieu du thermalisme, de la villégiature, de l'alpinisme puis des sports d'hiver, la Savoie est un territoire d'imaginaire et de loisirs : c'est d'abord la montagne, sanctuaire de la nature (parcs national et régionaux), l'alpe rêvée et, depuis une centaine d'années, un refuge pour les vacances. La Savoie connaît ainsi depuis les années 1850 un développement touristique croissant. **Certaines des modes portées par le tourisme sont facteurs de changements culturels importants.** Dénommés « tyrolisation »[50] (pour l'architecture des stations de ski et des villages),

[50] WOZNIAK Marie, *L'architecture dans "l'aventure des sports d'hiver" : stations de Tarentaise 1945-2000. L'image de la montagne en construction : s'inscrire dans le temps, s'ancrer dans l'espace?* Grenoble, Université Joseph-Fourier, Institut de Géographie Alpine, avril 2004, thèse de doctorat en géographie.

« folklorisation » [51] (c'est par exemple le cas de l'offre culinaire de beaucoup de restaurants qui se contentent de l'inévitable triplette fondue-raclette-tartiflette) ou « disneylandisation »[52], certains de ces processus peuvent conduire, à terme, à **une banalisation c'est-à-dire à une perte de spécificité et de diversité des territoires**. Bien que témoignant du caractère vivant de la société, ces changements culturels sont préjudiciables lorsqu'ils se produisent par méconnaissance de la richesse de sa propre culture et qu'ils se réalisent au détriment des paysages, des cultures locales rurales et urbaines et de l'équilibre environnemental.

Ce phénomène d'acculturation se double de processus de patrimonialisation spontanés (roues de char à foin transformés en supports de pots de fleurs, râteaux accrochés sur les façades, collections diverses et variées etc.) liés à l'urbanisation et à la tertiarisation de l'économie et de la société et à la recherche d'un lien avec le passé rural. Répondant à une image de la Savoie avant tout liée à la montagne et aux Alpes, **ils traduisent un désir des habitants de conserver la mémoire de la civilisation agro-pastorale, mais ils « flirtent » bien souvent avec une projection imaginaire à destination des touristes qui tend à déguiser la montagne en un Tyrol merveilleux ou Heidiland.**

Pour le musée, l'enjeu réside, par conséquent, dans l'établissement d'un socle de connaissances validées scientifiquement, par exemple par l'étude des collections de référence du musée et par la « révélation » de problématiques culturelles renouvelées, pour se dégager des images stéréotypées et faire prendre conscience aux habitants de la richesse et de l'originalité patrimoniales de la Savoie. Le musée doit s'envisager, dans cette perspective, comme un lieu de débats, d'échanges, mais aussi de comparaisons avec d'autres cultures proches ou lointaines (par exemple par des expositions temporaires) ce qui permet à la fois de s'ouvrir au monde, de l'accueillir et également de mieux se connaître soi-même. Les liens avec l'Université sont essentiels dans cette approche qui se veut ouverte en permanence aux questionnements et aux derniers acquis de la recherche.

Les enjeux patrimoniaux sont à la fois culturels et économiques. L'offre patrimoniale doit s'adresser autant aux populations qu'aux touristes. Ces deux publics sont en attente de repères temporels et spatiaux. L'offre culturelle doit porter un discours scientifique clair sur l'histoire économique, politique et sociale de la Savoie et sur la culture matérielle pour que les populations et leurs représentants puissent se projeter dans un développement durable. **Pour cela, l'offre publique patrimoniale implique une assise scientifique forte en histoire, ethnologie-anthropologie et archéologie, principales disciplines représentées au Musée savoisien.**

---

[51] La folklorisation : caricature de l'objet soumis au régime symbolique qui peut déboucher, pour Bernard Crettaz, sur un « n'importe quoi culturel » c'est-à-dire une perte de sens et de compréhension des rites et pratiques culturelles. Elle se caractérise en général par la « raison graphique », un enjolivement et un projet politique sous-jacent. L'écriture fige et simplifie (et souvent caricature) ce qui relève de l'oralité, des techniques du corps ou de pratiques variables selon les individus, l'enjolivement tend à substituer l'esthétique à la signification sociale ou religieuse, le projet politique transforme les significations à son profit. « Combats pour la mémoire vivante autour d'objets enjolivés », in CRETTAZ Bernard, *Au delà du Disneyland alpin : la collection Amoudruz*, Ivrea, Priuli & Verlucca, 1994, 160 p.

[52] CRETTAZ Bernard, *Au delà du Disneyland alpin : la collection Amoudruz,* Ivrea, Priuli & Verlucca, 1994, 160 p.

II.1.2 Pour une vision dynamique de l'histoire de la Savoie

Explorer l'histoire culturelle, économique et sociale de la Savoie

Aujourd'hui, il apparaît fondamental d'offrir une exposition permanente de référence sur l'histoire de la Savoie. Cette dernière doit être appréhendée dans toutes ses dimensions et dans ses évolutions : politique et territoriale, économique, sociale, culturelle, artistique. Elle doit proposer un discours problématisé, argumenté et être illustrée par tout type de collections relatives à la Savoie.

Le propos du musée consistera également **à explorer par une politique d'expositions temporaires et de publications, l'histoire culturelle, économique et sociale de la Savoie**. **Valoriser l'histoire géopolitique singulière de la Savoie dans une perspective européenne, révéler une société en mutations, dans sa dynamique et sa diversité, donner une place aux migrations, à l'urbanité et à l'industrialisation, comprendre l'impact du tourisme sur les cultures de la Savoie sont autant d'enjeux tant scientifiques, culturels qu'économiques pour le territoire**.

Le musée a, par ses collections archéologiques, historiques et ethnographiques de référence, par leur histoire même et sa vocation à les enrichir, la mission de valoriser la richesse, **la diversité et surtout l'évolution des cultures en Savoie** : cultures rurales et urbaines, ouvrières, paysannes, bourgeoises et aristocratiques, cultures des plaines et des montagnes, échanges transfrontaliers, territorialités politiques mouvantes etc.

Présenter l'histoire de la Savoie

Jusqu'à ce jour, **il n'existe sur les deux départements savoyards aucune institution muséale** qui présente clairement et de manière synthétique l'histoire, pourtant originale, de la Savoie. Des sites Internet comme www.sabaudia.org de l'Assemblée des Pays de Savoie, des ouvrages permettent de se renseigner sur cette histoire. Mais si Internet est un media offrant un public potentiel très large, international, le Web demeure, par rapport à un musée, un media sans matérialité ni finalement territorialité. De plus, la vue des objets authentiques – spécificité des musées – reste irremplaçable, car elle suscite davantage d'émotions, d'imaginaire et présente une crédibilité que n'a pas le virtuel.

L'histoire spécifique de la Savoie fait l'objet de recherches, de publications et d'un enseignement à l'Université de Savoie. Etudiée par les spécialistes, elle est mal connue du public. Or l'histoire de la Savoie se présente aujourd'hui comme une clef de lecture très riche pour comprendre l'environnement géopolitique contemporain, mais aussi les paysages ruraux et urbains ou certains phénomènes culturels (ex : le baroque en Savoie).

La valorisation de l'histoire de la Savoie est à envisager dans une perspective large, tant d'un point de vue chronologique, que « disciplinaire » et géographique dans l'exposition

permanente. Cette exposition de référence demande un travail fondamental de recherche, d'études, d'interprétation et de médiation, mais aussi de collectes et d'acquisitions. Elle pourrait être reliée et coordonnée à des sites et des dispositifs patrimoniaux : les Itinéraires remarquables développés par la CDP, mais aussi la valorisation des fortifications des hautes vallées alpines comme la Barrière de l'Esseillon, les Villes et Pays d'art et d'histoire, les visites guidées de la Facim, les visites guidées de l'Association des Guides du patrimoine des Pays de Savoie, les différents musées sur le territoire des Pays de Savoie, le CIAP de la Ville de Chambéry (Hôtel de Cordon), le CIAP du Château des Ducs de Savoie, etc.

Les collections archéologiques, les questions économiques, agricoles, sociologiques, politiques et démographiques devront également prendre une large place dans cette nouvelle présentation. Il s'agirait donc davantage d'une exposition invitant à appréhender les grandes étapes et les grandes problématiques de la Savoie pour « injecter » de l'historicité dans la connaissance de l'environnement savoyard. Cette grande exposition « d'introduction » sera complétée par les expositions temporaires en fonction d'une programmation pluriannuelle.

Explorer l'histoire géopolitique mais aussi économique et sociale de la Savoie

L'histoire géopolitique des Pays de Savoie est un des thèmes dominants à interroger. Au travers de cette histoire - l'histoire des Etats de Savoie et l'intégration tardive à la République française – on peut appréhender la construction des identités nationales en Europe et par conséquent l'évolution même de la construction européenne à travers les siècles. L'urbanisme sarde des villes ou l'architecture néo-classique ou baroque des églises ne peut se comprendre qu'avec la connaissance de l'histoire propre de la Savoie. Il en va de même pour l'orientation des fortifications en Maurienne ou le tracé de certaines routes de montagne.

Mais l'orientation de l'exposition permanente doit s'entendre intégrer les dynamiques économiques, sociales, culturelles, symboliques etc. La Savoie a connu différentes étapes dans son développement économique : elle a été fortement marquée par des échanges commerciaux transalpins, son industrialisation, et plus récemment par l'activité touristique et tertiaire. Son image économique est fortement marquée par son industrie touristique et par son agriculture de montagne, notamment grâce à ses AOC fromagères et viticoles. Si aujourd'hui l'agriculture ne représente que 2% de sa population active, elle demeure fondamentale dans l'image et l'attractivité de la Savoie. L'économie de la Savoie s'illustre pourtant, aujourd'hui comme hier, par d'autres spécificités et domaines d'excellence comme le thermalisme, l'hydroélectricité, l'exploitation de la forêt et du bois, l'industrie et l'artisanat agro-alimentaire.

Mettre en valeur la diversité des activités économiques, leurs mutations, leurs impacts sur la société et l'environnement, leur caractère contemporain ou encore leur disparition doit être perçu dans une perspective économique, mais aussi sociologique et anthropologique. Les problématiques économiques croisent des problématiques culturelles, sociales ou encore environnementales majeures : il en va ainsi par exemple

des filières agricoles ou de la filière bois. Les disciplines doivent échanger, dialoguer, pour des expositions thématiques problématisées.

Révéler une société en mutations

- Une Savoie faite de migrations

Les questions économiques renvoient en général à des problématiques sociétales plus larges qui pourraient être développées afin de montrer la « complexification » de la société savoyarde. Alors qu'on estime aujourd'hui qu'environ un Savoyard sur deux n'est pas né en Savoie, il apparaît fondamental de **montrer l'apport des migrations pour la Savoie**. Le Musée dauphinois a ainsi réalisé un travail de recherche et de valorisation des vagues migratoires qui fait référence dans l'histoire des musées. Le Musée savoisien pourrait s'inspirer de cette démarche pour étudier comment la Savoie a été façonnée par les migrations que ce soit **l'émigration** notamment à Paris, Lyon, Genève, mais aussi vers le nouveau monde, et aussi **l'immigration** qu'elle soit italienne, portugaise, maghrébine, russe etc.

- La Savoie des villes

L'histoire des collections a fait entrer en nombre des objets domestiques et agricoles ruraux. Une place doit être faite à l'urbain, **au rôle des bourgs et des villes, des cultures urbaines et des échanges ville-montagne, ville-campagne.**

- Lacs, montagnes et plaines : contraintes et opportunités de l'environnement

La Savoie valorise fortement son environnement naturel : champs de neige, sapin et ciel bleu se déclinent comme un des triptyques de vacances réussies. **Marquée par son image alpine et montagnarde, la Savoie s'illustre pourtant par un environnement diversifié (lacs, plaines, coteaux, montagnes), des économies associées diversifiées (pêche, viticulture) et une occupation humaine ancienne. L'archéologie, l'économie, la géographie, la sociologie nous invitent à interroger les rapports entre les hommes et leur environnement et les évolutions.**

Un projet ouvert sur l'Europe

L'actuel Musée savoisien est un héritier du projet de Costa de Beauregard de 1864 qui désirait un « musée historique et archéologique national ». Le Musée savoisien a été imaginé, quant à lui, en 1908 comme un « musée des antiquités savoyardes » sur le modèle du musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Aujourd'hui c'est un musée de l'histoire et des cultures de la Savoie ou des pays de Savoie qui se dégage. Dans cette perspective, **il est nécessaire de poser clairement la question de la territorialité du musée, c'est-à-dire le territoire auquel est fait référence lorsqu'on parle d'un musée d'histoire et des cultures « de la Savoie ».**

Il paraît ici intéressant de justement de **questionner le mot Savoie, en renvoyant à l'apparition du terme (Sapaudia – première attestation en 380) et à son évolution territoriale jusqu'à aujourd'hui.** Ce n'est donc pas seulement au territoire départemental qu'on se référera, mais bien à la Savoie « historique » dans ses évolutions spatiales et ses géométries variables. Cartographie ou témoignages (cartes mentales, représentations) à l'appui, on cherchera

à montrer la construction, l'évolution et l'originalité de la territorialité du mot Savoie, dans une perspective européenne (relations avec la France, la Suisse, l'Italie).

Le projet s'inscrit ainsi sur des échelles territoriales complémentaires :

- **interdépartementale, ses partenaires privilégiés sont en Savoie et Haute-Savoie ;**
- **régionale, il ambitionne de renouveler le lien avec les sites culturels de l'Ain et de l'Isère, sans négliger des grands établissements lyonnais ;**
- **alpine puisque les territoires des Alpes-Maritimes ou des Hautes-Alpes, notamment, partagent une histoire et des problématiques communes ;**
- **transfrontalière, car l'histoire de la Savoie ne peut s'écrire sans Turin, Aoste, Genève, Lausanne ;**
- **nationale, l'année anniversaire 2010 ayant largement démontré comment 150 ans d'histoire française ont profondément changé les territoires savoyards sans leur faire perdre leur spécificité.**

Comprendre l'impact du tourisme dans l'identité et la culture de la Savoie

Le tourisme s'est développé en Savoie depuis 1850. Tout au long du xxe siècle, dans les Alpes, tourisme et patrimoine se sont nourris mutuellement sur fond de quête « d'authenticité ». Le tourisme a produit des constructions culturelles et des représentations qui se sont traduites dans la peinture, la littérature, l'art postal, la photographie, etc. mais aussi dans des comportements de consommation ou des loisirs (alpinisme, ski, randonnée, escalade, 4x4, quad, déco « alpine »). Le tourisme par ses pratiques, ses valeurs, ses codes, a façonné la société et la culture savoyarde en fonctionnant comme un « miroir » conduisant la Savoie à se regarder et à se mettre en scène.

Comprendre la part du tourisme dans la construction de l'identité culturelle savoyarde peut permettre à la Savoie de retrouver son historicité, de reconquérir sa mémoire et son rapport au rural pour devenir pleinement actrice de son développement durable.

Développer les héritages et s'ouvrir vers de nouveaux champs de recherche

Au regard des enjeux culturels et économiques contemporains de la Savoie, trois grandes orientations retiennent l'attention : la valorisation de l'histoire géopolitique de la Savoie, celle de son histoire économique et le questionnement de ses mutations sociétales dont l'impact du tourisme. Ces thématiques - indicatives et qui devront être enrichies par le personnel du musée - peuvent être analysées en mobilisant des connaissances, compétences et recherches notamment en archéologie, histoire, ethnologie, anthropologie, sociologie, géographie, économie, etc. Elles gagneront à être étudiées dans une perspective alpine et européenne, mais aussi, selon les problématiques, en relation avec les cultures et civilisations du reste du monde dans une approche anthropologique. **L'objectif du musée est donc double : il s'agit « d'exploiter » les collections du musée en les interrogeant dans des expositions thématiques ou**

spécialement dédiées aux collections (ou à des fonds), mais il s'agit aussi de s'approprier des thématiques et problématiques nouvelles.

Parmi les « collections historiques », soulignons l'importance de celles relevant de l'archéologie et particulièrement de lacustre. Comme dans d'autres pays alpins, les lacs savoyards conservent les vestiges de villages et les traces d'activités du Néolithique et de la fin de l'Age du Bronze essentiellement. Le lac du Bourget est très représentatif de cette dernière période avec les importantes collections conservées au Musée savoisien produit des « pêches aux antiquités lacustres » du XIXe siècle. Ces collections demandent à être complétées par les trouvailles récentes réalisées, depuis les années 1980, au cours de fouilles, de prospections et de sondages. Au moment où, à l'initiative de la Suisse, une proposition de classement au Patrimoine mondial de l'UNESCO est demandée pour une série des sites de lacs alpins (dont le Lac du Bourget et celui d'Aiguebellette), la collection du Musée savoisien reprend toute son importance.

Alors que le musée s'est figé depuis plusieurs années, il est indispensable à la fois de développer et d'approfondir les thématiques qui font la richesse et la spécificité du musée mais aussi de **s'ouvrir à de nouveaux champs patrimoniaux. En effet le patrimoine ne peut être considéré comme un « stock » mais doit être pensé comme une dynamique, un regard sur le passé et le contemporain pour mieux appréhender la société d'aujourd'hui et celle de demain.** Pour cela une politique de recherche, d'acquisitions, d'emprunts et de dépôts est nécessaire. Les acquisitions doivent être raisonnées et entrer dans un processus réfléchi d'illustration de thématiques fondamentales pour constituer le patrimoine de demain.

II.1.3 Moderniser la muséographie

Repenser la muséographie pour un musée attractif et accueillant

Souvent centenaires ou en passe de le devenir, les grands musées de région comme le Musée savoisien connaissent aujourd'hui en France un réinvestissement pour que fond et forme, contenu et contenant servent au mieux les collectons et les questionnements sur notre patrimoine. Ainsi de nombreuses collectivités se sont lancées dans la refondation de leurs équipements ces toutes dernières années : Musée Gadagne à Lyon, château-musée à Nantes, Musée de Bretagne à Rennes, Museon Arlaten à Arles, Musée des Beaux-arts de Chambéry etc.

Un musée dynamique doit proposer des espaces de présentation « permanents » auxquels les habitants et les touristes peuvent se référer (temporalité maximum = une dizaine d'années) et des espaces d'exposition temporaires (expositions de six mois à un an). Il serait éventuellement intéressant de disposer d'espaces d'exposition semi-temporaires (trois/quatre ans) pour faire découvrir des pans particuliers des collections.

L'offre muséographique au Musée savoisien pourrait se décliner entre : une ou deux expositions permanentes et deux expositions temporaires permettant un « roulement » pour leur conception et leur fabrication.

Le renouvellement de l'offre muséographique du musée nécessite de gagner des espaces et de repenser l'ouverture de certains lieux privatisés pour l'administration ou la documentation comme la chapelle, des salons de l'archevêché et les appartements du vicaire général.

Intégrer les nouvelles technologies

Nous vivons dans une société de l'image et de l'écran. Un musée moderne doit répondre à cette culture technologique, mais il doit aussi s'appuyer sur sa spécificité, à savoir la présentation d'objets authentiques – qu'ils soient contemporains ou anciens - dans un équilibre harmonieux pour répondre à des questionnements sur l'histoire et le territoire.

L'équipement et l'utilisation des Techniques de l'Information et de la Communication doivent être envisagés à long terme car bien souvent les dépenses de fonctionnement, de maintenance, de migrations technologiques, d'obsolescence ne sont pas assez anticipées, ce qui conduit à des surcoûts ou à un abandon progressif de la muséographie « technologique ». Des solutions alternatives peuvent être aussi imaginées comme la « réalité augmentée »[53].

[53] La notion de réalité augmentée désigne les systèmes informatiques qui rendent possible la superposition d'un modèle virtuel 3D ou 2D à la perception visuelle (superposition d'image virtuelle aux images réelles). Cf. l'abbaye de Cluny.

II.1.4 Inviter à la découverte du musée

Une politique pour les publics au cœur du projet

Un musée moderne doit avant tout être un lieu de questionnement, de débat, de partage, d'échanges interculturels mais aussi de plaisir, d'émotions, de divertissement, de connaissance et d'imaginaire, de déambulation, de flânerie, de dépaysement... **Appuyées sur un traitement scientifique exigeant, les questions historiques, sociales ou économiques abordées doivent se traduire dans un discours pédagogique, accessible à tous ainsi que dans une scénographie esthétique et une invitation à « pratiquer le musée » différemment** (art contemporain, musique, théâtre, danse, spectacles, café muséologique et culturel, séminaires et conférences thématiques, etc.).

Le public scolaire est un public prioritaire pour le musée, ce qui implique un engagement permanent « hors les murs », dans les établissements. La « conquête des publics » est un objectif essentiel qui suppose de concevoir des présentations et des activités non seulement accessibles à tous les publics, mais aussi suffisamment attractives pour donner envie de se rendre au musée… et d'y revenir.

Construire une politique d'action culturelle pour rendre le patrimoine vivant

Reconquis par le musée mais toujours libre d'accès pour le public, le cloître pourrait devenir un espace d'action culturelle pour organiser des manifestations voire un espace d'exposition supplémentaire. **Son ouverture au public en visite libre peut être envisagé comme un « sas », une invitation à entrer au musée.** Davantage intégré à la vie du musée, il pourrait s'offrir comme un nouvel espace de muséographie ou alors être davantage exploité comme un espace dédié à des actions culturelles variées (théâtre, musique, causeries autour d'une exposition) et/ou un lieu de prestige pour des soirées privées, mariages etc.

Repenser la politique d'accueil des publics

Le Musée savoisien est actuellement payant (3 € pour un adulte, gratuit pour les moins de 18 ans ; tarifs réduits). Un débat sur la gratuité et ses effets existe dans le monde des musées. Il apparaît souhaitable de s'interroger sur la gratuité pour le Musée savoisien alors que de nombreux sites et de nombreuses offres culturelles sont aujourd'hui gracieusement ouverts sur Chambéry : les Estivales dans la cour du château, la Chambre des comptes au château des Ducs de Savoie, la galerie Eurêka (CCSTI), etc.

Les plages horaires d'ouverture au public du Musée savoisien sont les suivantes : tous les jours sauf le mardi, de 10h00 à 12h00 puis de 14h00 à 18h00. Le jour de fermeture au public pourrait être différent – par exemple le lundi – et complémentaire d'autres musées sur le bassin chambérien – notamment le Musée des Beaux-Arts. **Ouvrir le musée sur des plages horaires différentes, notamment entre midi et deux, pourrait permettre l'accueil de nouveaux publics**. Les Chambériens ou plutôt les personnes qui travaillent à Chambéry et vaquent dans la ville entre midi et deux pourraient notamment être intéressés. Cette possibilité implique d'interroger l'organisation du personnel d'accueil, afin de respecter la pause déjeuner de chacun.

La boutique doit également être plus attractive, notamment par sa conception et son achalandage (ouvrages en lien avec thèmes d'exposition par exemple, petits objets).

Le Musée a besoin d'une « vie » culturelle, d'un lieu de débats, de rencontres. Le développement d'un café peut s'envisager dans ses dimensions matérielles comme immatérielles : un endroit pour boire un café, un thé, un jus de fruit, mais aussi un lieu où on rejoint des « causeries » sur des thèmes liés à l'exposition, à l'actualité, pour le grand public et les professionnels de la culture en pays de Savoie. Dans un premier temps, une collaboration avec un café voisin pourrait être testée.

Développer une politique de communication et de commercialisation pour faire connaître le musée et ses activités

Le musée connaît une fréquentation d'environ 17 000 visiteurs/an les cinq dernières années[54]. Afin d'accroître le nombre de visiteurs, il **apparaît fondamental de faire savoir, de partager, de se positionner, de « donner envie »**, dans un secteur en concurrence afin d'assurer le rayonnement du musée.
Différents points devront être soigneusement étudiés comme la mise en valeur externe et interne du bâtiment (les abords), la signalétique en ville de Chambéry (signalétique et visibilité sur la place Métropole et sur le Boulevard de la colonne), comme un site Internet, un Facebook institutionnel, la publication de catalogues avec les expositions permanentes et temporaires, un *Journal du Musée* ou une collaboration étroite avec la *Rubrique des patrimoines de Savoie*, la programmation culturelle dans le cloître et/ou dans un auditorium, l'adhésion au club des prestataires touristiques et de loisirs de la CCI de la Savoie, une collaboration approfondie avec Savoie Mont-Blanc (ATD). **Il serait également souhaitable de s'attacher à la commercialisation de l'offre du musée : auprès des autocaristes, associations, CE, dans les salons touristiques professionnels etc.**

[54] Quelques chiffres de la fréquentation des sites touristiques culturels en Savoie en 2008 : Galerie Eurêka : 74917 ; Eglise de l'Abbaye de Hautecombe : 65000 ; Itinéraires de la Facim : 40612 ; Aquarium et maison du Lac : 32282 ; Musée Opinel : 2989 ; Musée des beaux-arts : 26304 ; Château de Miolans : 15618 ; Musée savoisien : 15460 ; Ecomusée de la Combe de Savoie : 14031 ; Musée de l'ours des cavernes : 13831. Source : Note de cadrage sur le tourisme culturel en Savoie Chambéry, juillet 2008 (CG 73, ATD, ASADAC, Fondation facim)

II.1.5 Développer la diffusion scientifique

Au-delà de la muséographie permanente et temporaire, le musée doit décliner une politique de diffusion scientifique de la connaissance par l'ouverture de son centre de documentation au public, par une politique de médiation, par une politique de publications, par la vente des publications (avec une boutique), par une politique Internet.

Se positionner comme un centre de ressources

La documentation et la photothèque sont consultables pour le public sur rendez-vous. Ce sont des ressources très appréciées des institutions patrimoniales locales, régionales, nationales et étrangères, des chercheurs, étudiants et amateurs d'histoire, archéologie ou ethnologie. **Le musée a tout intérêt à conserver et développer ce service au public en l'optimisant** : la documentation comme la photographie sont des liens privilégiés du musée avec les publics. La mise en ligne sur le web pourra être envisagée afin d'assurer une plus grande diffusion (pour la bibliothèque).

Partager la recherche : pour un auditorium au musée

Dans la perspective de se positionner comme un centre de ressources et de développer sa mise en réseau avec les acteurs patrimoniaux du territoire, **le Musée savoisien a besoin d'un espace pour organiser des rencontres, des journées d'études, des cycles de conférence à destination du grand public comme des professionnels du patrimoine.** Un auditorium d'une cinquantaine de places au moins pourrait également profiter aux autres acteurs patrimoniaux tels que des associations (les guides du patrimoine), des sociétés savantes etc. A présent le musée ne peut compter que sur la chapelle qui est petite et aurait vocation à rentrer dans le circuit de visite.

Formations **Le Musée savoisien doit être porteur d'actions culturelles favorisant une prise de conscience patrimoniale dans la population afin que cette dernière soit avant tout la première gardienne de la mémoire et du patrimoine savoyards.** Pour ce faire, différents moyens peuvent être envisagés en complément des expositions. Par exemple :

- cycle de conférences sur le patrimoine architectural, agricole, l'inventaire, les paysages etc.
- formation des associations aux problématiques et techniques de conservation préventive ;
- programme de sensibilisation au patrimoine dans les familles ou à l'école.

Considérant que les habitants sont les premiers acteurs du patrimoine, il s'agit de sensibiliser et de former la population à la conservation du patrimoine national dans les familles sur le modèle du programme *Le Patrimoine à domicile* du Musée de la Civilisation de Québec.

Ce programme repose sur l'idée que « nous sommes tous responsable du patrimoine ». *Patrimoine à domicile* a débuté par de petits ateliers thématiques d'initiation à la protection du patrimoine familial. Le programme consiste à donner des conseils pour une conservation et une transmission optimales du patrimoine familial, en insistant sur trois grandes notions : l'identification de l'objet, sa documentation et sa conservation préventive afin d'assurer la transmission des objets dans les familles sans que les objets perdent leur sens. Il est en effet

très risqué de voir l'information se perdre de génération en génération. C'est particulièrement le cas pour les albums de photographies fortement susceptibles de devenir des « galeries d'anonymes », selon l'expression de Christian Denis, conservateur au MCQ.
Des conseils pratiques de conservation peuvent être donnés tels que le conditionnement dans des « Zyplocs » (sacs plastiques de congélation) ou dans des boîtes en polyéthylène de type « Tupperware », contenants que l'on peut acheter facilement dans les grandes surfaces commerciales classiques.
Ce programme pourrait faire l'objet de diverses adaptations, par l'organisation d'ateliers similaires, mais aussi par la publication de petits articles thématiques dans la presse régionale.

Développer une ligne éditoriale

Les ouvrages et catalogues, que ce soient des catalogues de collections ou des catalogues d'exposition, se présentent comme le prolongement indispensables des expositions dans la mesure où ils permettent de laisser une trace pérenne des travaux de recherche engagés par ou autour de l'exposition. Les catalogues fixent sur le papier le discours, la réflexion conduite dans l'exposition et permettent d'approfondir, par des essais, des notices ou encore la reproduction photographique des œuvres, les expositions par essence temporaires (mêmes pour les expositions dites permanentes). Les catalogues sont de plus **d'excellents outils de diffusion des collections**, ce qui permet aux professionnels des musées et aux chercheurs de prendre connaissance de la richesse des collections et de pouvoir participer au circuit de prêts et d'emprunts des œuvres au niveau national et international.

Donner accès au patrimoine à tous : le Musée sur le web

Un site Internet dédié au Musée permettrait d'**améliorer fortement sa visibilité**. Il serait fondamental comme moyen de **diffuser son patrimoine**. Si le musée a tout intérêt à verser ses données sur des bases nationales qui permettent de donner une très large audience aux collections (cf. les collections de peinture des musées de Chambéry ont toutes été versées sur la base nationale Joconde du ministère de la Culture), on peut également imaginer **une base de données en ligne** permettant, à l'instar du Musée d'ethnographie de Genève ou du Musée du Quai Branly, de faire connaître au plus grand nombre les collections du musée, des dossiers thématiques, des chronologies, des conseils de conservation préventive pour les particuliers et les associations etc. Le site du Musée savoisien pourrait être lié au site de l'APS www.sabaudia.org qui évoluerait comme un portail des patrimoines de Savoie.

II.1.6 Structurer la mise en réseau du musée avec le territoire

Ouvrir le musée à l'échelle « régionale-internationale »

En développant la recherche, la conservation et la valorisation autour des collections liées à l'histoire géopolitique alpine et transfrontalière de la Savoie, le Musée savoisien se positionne dans une **aire géographique d'envergure soit l'aire d'extension historique maximale des Etats de Savoie** : Chambéry, Annecy, Bourg-en-Bresse, Turin, Aoste, Genève, Lausanne, Sion, Fribourg. Cette perspective géographique est une source d'échanges riches avec les sociétés savantes, universités et institutions muséales régionales et internationales. Elle pourra s'envisager, entre autres, dans des perspectives de contrats européens ou de coopérations transfrontalières.

Par ses collections, le Musée savoisien œuvre également pour la **connaissance de la culture alpine** ancienne et contemporaine. **Les partenariats potentiels sont, dans cette perspective, également très larges sur toute l'aire de la Convention alpine** : des Alpes françaises à la Slovénie en passant par l'Italie, la Suisse, l'Autriche. Cette aire alpine compte de nombreux musées comme le Musée dauphinois, le Musée-Château d'Annecy, le Musée alpin de Chamonix, le Musée de la montagne de Turin, le Musée d'ethnographie de Genève, Paysalp Ecomusée de Savoie, le Musée ethnographique de Ljubljana de Slovénie, le Musée des Alpes du Fort de Bard en Vallée d'Aoste, le Musée des us et coutumes du Trentin en Italie, le Musée des Arts populaires du Tyrol (Autriche), le Musée de la Gruyère à Bulle (Suisse), le Musée des Arts et traditions populaires de Vienne (Autriche) etc. Associées à des collections extra-européennes, les collections alpines peuvent aussi être questionnées dans des perspectives anthropologiques.

Développer des synergies avec les institutions patrimoniales des Pays de Savoie

En intégrant le Conseil général, le Musée savoisien rejoint la Direction des Archives et du Patrimoine aux côtés des Archives départementales et de la Conservation départementale de la Savoie. Dans le cadre de l'Assemblée des Pays de Savoie, un échange privilégié avec les institutions patrimoniales et culturelles du Conseil général de la Haute-Savoie devra également être développé. **L'intégration du Musée savoisien à la Direction du Patrimoine et des Archives invite à une complémentarité de ses institutions**. Un pilotage commun de la programmation des institutions en matière de recherche et de valorisation du patrimoine, dans une dynamique de projets, est vivement souhaitable.

Mettre en réseau le Savoisien avec les musées locaux et les acteurs patrimoniaux

Musée de France, le Musée savoisien doit **coordonner et mettre en réseau ses actions avec l'ensemble des institutions patrimoniales actives sur le territoire savoyard** tels que les musées (Charmettes, Beaux-arts et musées locaux), les CIAP, les guides du patrimoine, la Fondation Facim, les Parcs, les CAUE, les SDAP des Pays de Savoie, la Cinémathèque des Pays de Savoie : différents types de collaboration peuvent être imaginés tels que des programmes de recherches sur les collections, des programmes de médiation culturelle, la conception commune d'expositions itinérantes, l'élaboration de journées d'étude et de formation, etc.

Construire des partenariats avec les Universités, les associations et les sociétés savantes

Construire des partenariats forts et permanents avec les associations patrimoniales, les sociétés savantes et les universités est également un des objectifs du musée. Il bénéficie en effet du voisinage de trois universités françaises : l'Université de Savoie (histoire, sociologie, géographie, économie), l'Université de Grenoble (histoire, histoire de l'art, sociologie, économie) et l'Université de Lyon (ethnologie, histoire), sans compter les universités de Turin, Genève ou Lausanne. Les sociétés savantes et les associations patrimoniales sont nombreuses et dynamiques dans les Pays de Savoie. Une collaboration renforcée avec ces institutions pourrait redynamiser le musée et l'inscrire dans des synergies et des programmes de recherche.

II.2 Les collections nécessaires à la mise en œuvre du projet

II.2.1 Un nécessaire « partage » des collections

La Ville de Chambéry et le Conseil général de la Savoie ont voté par délibérations le principe du transfert du Musée savoisien à la collectivité départementale. La **nécessité de clarifier les responsabilités (conservation, restauration, mouvement des œuvres)** entre le futur service municipal des musées de Chambéry et le futur service départemental du Musée savoisien conduisent les responsables de ces unités à envisager, par conséquent, **un partage des collections**.

Les objectifs du transfert de propriété des collections

- le partage des collections pour une pleine et entière responsabilité des collectivités avec en perspective un décroisement financier, technique et humain des musées de Chambéry ;

- le transfert plein et entier des propriétés entre la Ville et le Conseil général de la totalité des œuvres des musées de Chambéry ;

- l'établissement d'un grand chantier des collections (« mise à niveau des collections ») : récolement légal, mise à jour des inventaires, prise de vue photographique (numérisation), dépoussiérage, traitement, reconditionnement, rangement ;

- une meilleure gestion et conservation des collections pour assurer leur pérennité (réserves, politique de conservation préventive) ;

- la diffusion et le rayonnement des collections : avec leur mise en ligne sur le site Internet du Musée et les bases nationales.

Le cadre légal

Le Décret du 18 mars 1969 portant inscription sur la liste des musées classés intègre les musées municipaux de Chambéry. Avec la loi sur les Musées de 2002, les musées de Chambéry deviennent des **musées de France**. Ils répondent au Livre IV Musées du Code du patrimoine.

Définition de musée et collection

« Est considérée comme musée, [au sens du livre IV du Code du patrimoine], toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public ».

Les musées de France ont pour missions permanentes de (Article L441-2) :

« a) Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;

b) Rendre leurs collections accessibles au public le plus large ;

c) Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;

d) Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion. »

Les collections des musées de France sont inscrites sur un inventaire, elles sont imprescriptibles, font partie du domaine public et sont inaliénables.

Le transfert de propriété dans le Code du patrimoine

L'article L451-8 stipule qu' « ***Une personne publique peut transférer, à titre gratuit, la propriété de tout ou partie de ses collections à une autre personne publique si cette dernière s'engage à en maintenir l'affectation à un musée de France****. Le transfert de*

propriété est approuvé par décision de l'autorité administrative, après avis du Haut Conseil des musées de France. »

Le Conseil général de la Savoie ne bénéficie pas aujourd'hui du statut de Musée de France lui permettant de bénéficier d'un transfert de collections « labellisées » Musées de France. Il lui faut donc **demander l'appellation auprès du Haut Conseil des musées de France** en expliquant qu'il est propriétaire de collections aujourd'hui conservées par un musée de France et qu'il projette conjointement avec la Ville de Chambéry le transfert du Musée savoisien. En effet « *L'appellation "musée de France" est attribuée à la demande de la ou des personnes morales propriétaires des collections, par décision de l'autorité administrative après avis du Haut Conseil des musées de France* » (Article L442-1).

Les principes du partage

- valoriser les collections pour **le public** et optimiser l'étude, la gestion, la conservation et le rayonnement des collections ;

- **rendre visibles et lisibles les institutions et les collections** : les musées de Chambéry doivent être identifiés comme des pôles de compétences spécifiques. Chaque musée doit avoir sa propre personnalité, une identification aisée : le Musée des Beaux-Arts comme musée d'art, le Musée savoisien comme musée de l'histoire et des cultures de la Savoie, les Charmettes comme une maison d'écrivain valorisant la pensée, la philosophie de Jean-Jacques Rousseau ;

- **pouvoir mettre en œuvre les PSC des trois musées** (expositions permanentes et temporaires). Si l'on résume, les PSC de chacune des institutions : le conservateur du **Musée des Beaux-Arts a axé son PSC sur la valorisation de la collection italienne, la valorisation des peintres savoyards, l'ouverture vers l'art contemporain**. Il s'agit essentiellement de peintures, sculptures et objets d'art décoratif. Le conservateur de la **Maison des Charmettes, musée Jean-Jacques Rousseau, a choisi de développer son PSC autour de la connaissance de l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau, autour de la littérature, de la philosophie et le XVIIIe siècle**. La Maison des Charmettes valorise quelques objets de collections, essentiellement du mobilier mais aussi des sculptures. Le PSC du **Musée savoisien a, quant à lui, pour ambition de développer l'histoire géopolitique, économique, culturelle et sociale de la Savoie**, en appuyant son discours sur tout type de collection (cf. Musée d'histoire de Berlin, Musée de l'Aquitaine, Musée de l'Evêché, Grenoble) : archives, ouvrages, peintures, sculptures, objets historiques, textiles, cartes et plans, objets de la vie quotidienne etc.

- **partager la totalité des collections** (c'est-à-dire les œuvres, objets, documents couchés sur l'inventaire) des musées de Chambéry en fonction des PSC et en respectant la cohérence des collections et l'homogénéité des fonds ; les fonds documentaires doivent

suivrent l'attribution des collections car la documentation constitue le complément indispensable des collections.

- **Etablir des dépôts encadrés par des convention pour les objets « symboliques »** dont les collectivités ne souhaiteraient pas perdre la propriété mais accepteraient de les prêter pour qu'ils soient valorisés**.** Par exemple, les musées de Chambéry conservent les clefs de la Ville de Chambéry offertes à Napoléon III par le maire de Chambéry le baron Frédéric d'Alexandry d'Orengiani. Elles sont propriétés de la Ville et auraient toute leur place dans le Musée savoisien. Un dépôt offrirait pour quelques cas particuliers de ce type une solution positive pour le musée départementalisé et la Ville.

Clefs de la Ville de Chambéry offertes à Napoléon III par le maire de Chambéry le baron Frédéric d'Alexandry d'Orengiani

- conserver une relation privilégiée entre les musées municipaux et le musée départemental par une **convention priorisant les dépôts pour des « exceptions ».**

La méthode

- s'appuyer sur un comité de suivi composé par la Direction des musées de la Ville de Chambéry, la Direction des archives et du patrimoine du Conseil général, les représentants de la Ville (DGA), la DRAC, la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture, des professionnels (conservateurs du patrimoine, universitaires) ;

- définir des objectifs, une méthode et établir un calendrier ;

- travailler à partir d'un vocabulaire (travail de définition de ce qu'on entend par collection, fonds etc.) et à partir d'un socle commun de connaissances en se basant sur un état des lieux des collections construit conjointement ;

- se référer à un document unique par la fusion des inventaires de référence en un document de synthèse ;

- s'appuyer sur les Projets scientifiques et culturels, l'histoire des collections, l'histoire des institutions et les propriétés pour déterminer des grandes lignes de partage ;

- faire acter, par délibérations, les principes de partage ;

- aboutir à la rédaction de deux inventaires et à la répartition effective des fonds entre les deux collectivités ;

- soumettre le dossier à la validation de l'Etat (Haut Conseil des musées de France).

Les étapes

Etape	Quoi ?
n°1 PSC	Rédaction du PSC du Musée savoisien et du projet de service des Musées de la Ville de Chambéry Délibération du CG et vote en municipalité sur le PSC du Musée savoisien Présentation du projet de service Ville au Conseil municipal Validation par l'Etat du PSC du Musée savoisien
n°2 Le Musée savoisien départementalisé Le CG demande l'appellation Musée de France	Délibération du Conseil général demandant la création d'un Musée de France dans la perspective du transfert du Musée savoisien auprès du Haut Conseil des musées de France (demande appuyée sur les délibérations votées par Ville et CG sur le principe du transfert) Réponse du Haut Conseil des musées à la demande du CG pour l'appellation Musée de France
n°3 Délibération sur le transfert effectif du musée bâtiment et collections	Délibération du Conseil général demandant le transfert du Musée savoisien, bâtiment et collections à son profit. La délibération détaille les principes du partage des collections. Délibération de la Ville de Chambéry acceptant le transfert du Musée savoisien, bâtiment et collections au profit du Conseil général de la Savoie. La délibération détaille les principes du partage des collections.
n°4 Validation par Etat du principe du partage	Saisie de la commission nationale scientifique Passage au Haut Conseil des Musées de France sur le principe du transfert des collections. Validation par décret ministériel et publication au JO.
n°5 Réalisation du partage	Déménagement des collections avec traçage dans des réserves extérieures pour la mise en œuvre du partage et l'engagement des travaux de rénovation du Musée savoisien Rédaction d'un inventaire pour chaque collectivité Récolement et chantier des collections
n°6 Validation du partage	Passage en Haut Conseil des Musées de France pour position sur le transfert des collections
n°7	Acte définitif du transfert du Musée savoisien et des collections

II.2.2 Evolution des présentations : prévoir une politique d'acquisition

La perspective de la refonte de la présentation permanente pour mettre davantage de poids sur la question de l'histoire de la Savoie questionne la capacité des collections actuelles à répondre à cet enjeu. Bien qu'à l'origine voulu comme un musée des « antiquités savoyardes », le Musée savoisien se distingue essentiellement par ses collections archéologiques et ethnologiques. Il compte peu d'objets « historiques » permettant de donner à voir l'histoire de la Savoie. L'exposition « 1860 et ses commémorations. Entre mémoire et histoire, l'annexion de la Savoie à la France » présentée en 2010 a montré que de nombreux emprunts avait été nécessaires pour évoquer de grandes figures telles que le comte de Cavour (portrait peint emprunté au château de Thorens), Victor Emmanuel II (portrait peint emprunté à l'Abbaye de Hautecombe), Napoléon III (portrait peint emprunté au Musée-château d'Annecy). Ces personnages sont représentés dans les collections par des gravures et autres documents papiers qui ne peuvent être intégrés dans une présentation permanente du fait de leur fragilité.

Par ailleurs, la question se pose également pour traiter des sujets tels que les migrations (émigrations et immigrations) ou encore l'économie, l'industrie etc. Aucune collecte, aucune politique d'acquisition n'ont été réalisées dans ces domaines.

Il faudra envisager par conséquent plusieurs pistes pour compléter les collections :

- **appel au don (sur des thématiques bien identifiées) ;**
- **acquisition par achat (ce qui suppose un budget afférent) ;**
- **demande de dépôt de collections par des musées, associations, particuliers en France et à l'étranger notamment avec l'Italie (Piémont).**

II.2.3 Développer la connaissance des collections

L'informatisation des collections : une mission à renforcer

L'informatisation des collections vise prioritairement à faciliter leur gestion mais aussi à capitaliser et diffuser l'information scientifique. Elle doit pouvoir s'appuyer sur un **logiciel de gestion performant** permettant de mettre en ligne les collections pour assurer leur diffusion et leur rayonnement (cf. Quai Branly ; cf. Musée d'ethnographie de Genève).

Une politique documentaire pour étudier les collections

Pour améliorer la connaissance des fonds et révéler de « nouveaux patrimoines », **la documentation doit retrouver une position centrale dans la stratégie de développement du musée**. La recherche sur les collections est indispensable car elle permet de nourrir les

expositions. Le partage de l'information sur les collections doit aussi continuer d'être assuré à l'égard de tous les publics.

II.2.4 Nécessité d'un chantier des collections

Le projet de rénovation dont la mise aux normes d'accessibilité va impliquer des travaux lourds sur le bâtiment. Il s'agit également de gagner des espaces en libérant les combles des réserves. Pour le réaménagement muséographique et les travaux de mise aux normes (incendie, alarmes, électricité), des mouvements d'œuvres devront être réalisés. Même si l'on déplaçait les collections dans le musée, se poserait la question de la conservation des collections pour lesquelles la poussière, les vibrations, les manipulations (risques de chocs) inhérentes à l'avancée des travaux présentent des dangers. **Le déménagement des collections dans un centre de conservation des oeuvres apparaît dans cette perspective inéluctable.**

Tout mouvement, encore plus pour un déménagement de grande ampleur, doit être planifié afin de préserver les collections des risques dus aux manipulations et aux « mauvais rangements » : un objet mal rangé est un objet « perdu »… du moins pour un temps. La localisation et le traçage de collections bien identifiées est indispensable. A noter que manipuler, déplacer les collections dans le musée, bâtiment ancien et peu fonctionnel (étages, pas d'ascenseurs, passages étroits) est très complexe, difficile, dangereux pour les hommes et les collections et extrêmement chronophage.

Alors que le musée doit :

- protéger au mieux ses collections pendant les travaux en les déménageant dans un lieu aux normes de conservation préventive et en assurant leur traçage ;
- répondre à l'obligation légale de récolement ;
- travailler à leur identification, documentation, prise de vue photographique en vue de publications et de la mise en ligne des collections (politique de rayonnement) ;

il apparaît nécessaire de mettre en place un chantier des collections.

Un chantier des collections recouvre différentes opérations :

- constat d'état avant manipulation ;
- récolement[55] informatisé ;
- numérisation ou prise de vue photographique ;
- dépoussiérage ;
- traitement si nécessaire ;
- restauration si nécessaire ;

[55] Le récolement des collections tel qu'il est défini selon l' « Arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement » consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire la présence du bien dans les collections, sa localisation, son état, son marquage, la conformité de son inscription à l'inventaire ainsi que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires, archives, dossiers d'œuvres, catalogues.

- documentation ;
- reconditionnement ;
- rangement.

A ces opérations s'ajoutent des opérations différées : l'inventaire rétrospectif et le marquage des œuvres non inventoriées et/ou non marquées. Un chantier des collections prend du temps, et de l'espace. Il suppose d'être organisé, planifié, budgétisé, traduit en moyens humains et financiers. La localisation et l'étendue spatiale du Centre de conservation et de gestion des collections sont déterminantes pour le chantier des collections.

Musée de la Civilisation du Québec
Exemple de conditionnement
Les collections d'art inuit qui voyagent beaucoup ont bénéficié d'un soin particulier. Certaines pièces sont emballées pour être prêtées.
Marquage par code barre

Le chantier des collections peut être conduit en interne, à condition de former les personnels, en prenant conseil auprès de conservateurs-restaurateurs experts en chantier des collections et/ou en conservation préventive. Ceux ci sont en mesure d'enseigner les bons gestes du dépoussiérage et de l'emballage des objets à l'ensemble de l'équipe.

Communiquer, mais aussi conduire des projets de médiation voire d'action culturelle est tout à fait possible et très intéressant autour du chantier des collections, du déménagement, des réserves... Les problématiques techniques d'identification, documentation, de conditionnement ou dépoussiérage etc. permettent d'ouvrir sur des questionnements plus larges autour de la notion de collection, de patrimoine, de transmission.

II.2.5 Conserver les collections

Une politique de conservation préventive pour assurer la pérennité des œuvres

Sans exagérer, on peut estimer qu'une grande partie des collections du Musée savoisien sont en danger : certaines ne sont pas ou peu accessible du fait de l'encombrement des réserves. Leur surveillance est difficile. Elles ont subi pour certaines des dégradations et sont en général,

empoussiérées. La définition politique de conservation préventive[56] (et des budgets afférents) vient compléter le chantier des collections et de nouvelles réserves aux normes muséales avec un espace suffisant (Centre de Gestion et de Conservation des Collections).

Une politique de restauration des œuvres

Les collections comptent de très nombreux objets fragiles et anciens nécessitant parfois des restaurations, notamment pour les expositions mais aussi pour assurer la pérennité des œuvres.

Pliures, tâches, « foxing »

[56] La conservation préventive est issue de la recherche muséale sur l'évolution des objets dans le temps. Elle consiste à minimiser ou à éliminer les causes de détérioration chimique, physique ou biologique sur les collections. Les principales causes de détérioration sont l'effet de la lumière, les variations d'humidité relative et de température, la présence de gaz polluants, les infestations d'insectes ou de moisissures, les mauvaises manipulations ou les emballages et les supports inadéquats. Les emballages et supports inadéquats comme le papier kraft, les cartons communs, de nombreux plastiques, le bois provoquent des émanations qui entraînent des phénomènes physico-chimiques comme la corrosion des métaux, le vieillissement accéléré des plastiques etc. On peut aujourd'hui déjà observer des dégradations sur les collections, par exemple sur les objets de la nécropole de Koban qui souffrent d'une corrosion active.

Des précautions, des matériaux adaptés, le dépoussiérage des objets et des salles, la surveillance organisée des textiles sont autant de mesures de conservation préventive qu'il s'agit de planifier, organiser, budgétiser en prévoyant les ressources humaines, matérielles et financières pour réaliser les objectifs de la politique de conservation. Il s'agira notamment d'acheter des matériaux d'emballage ou conditionnement adaptés tels que mousses, films, caisses plastiques en polyéthylène, papiers et cartons non acides etc.

La conservation préventive est l'affaire de tous, c'est une question de moyens mais aussi de culture d'établissement. Tout le personnel travaillant auprès des collections est concerné. Par un travail d'équipe, on s'assure que les objets sont dans un environnement approprié afin de freiner leur dégradation ou stabiliser leur état.

Une procédure de suivi de l'état sanitaire des collections axée sur des points cruciaux tels que :

- les mesures de climat ;
- la sélection et le suivi régulier de quelques objets témoins (matériaux différents) ;
- le piégeage des insectes ;
- un nettoyage ou dépoussiérage régulier des objets ;
- des tournées d'inspection des réserves ;
- et un suivi informatisé des observations.

Elle doit compléter le chantier des collections qui permet de reconditionner les objets dans des matériaux adéquats. Il s'agit de recueillir, sous un mode informatisé de type base de données, les informations de localisation, de conservation, de traitements, de déplacement, d'état, afin d'importer ces données dans un logiciel de gestion permettant de générer des fiches de suivi, des étiquettes, bordereaux. Il apparaît nécessaire de privilégier la fonctionnalité, l'évolutivité et l'universalité des outils (inutilité des logiciels documentaires pour la gestion des collections) et leurs possibilités de communication (pas de thésaurus, seuls des lots d'objets à gérer).

Une grande partie des collections, notamment les objets en métal des collections archéologiques mais aussi les costumes, nécessitent d'être restaurés par des conservateurs-restaurateurs spécialisés. **Les restaurations représentent souvent un investissement financier important, c'est pourquoi il apparaît important de les planifier et de les hiérarchiser par un plan pluriannuel de restauration et un budget ad hoc. Les restaurations doivent être accompagnées d'une politique de conservation préventive (reconditionnement, réserves adéquates), car les dégradations observées (corrosion, oxydation, encrassement etc.) ne manqueront pas de réapparaître si les objets sont conservés sur des mousses de mauvaise qualité, dans des placards en bois ou tout autre matériau inadapté. On peut envisager lors du chantier des collections l'intervention de conservateurs-restaurateurs spécialisés (ex : restaurateurs métaux pour l'archéologie) pour l'établissement de diagnostics comprenant l'identification des matériaux et des techniques, un constat d'état et un chiffrage du nombre d'heures de restauration à envisager. Ce diagnostic – certes coûteux au départ – permettra d'envisager sereinement l'établissement plans de restaurations et de cahiers des charges pour faire progressivement stabiliser ou restaurer les objets de collections.**

Un centre de conservation des collections aux normes muséales (réserves)

Un tel équipement doit comprendre des locaux sécurisés aux normes de conservation du ministère de la Culture, comportant une quarantaine, un sas de sécurité, des locaux de petite restauration, des rayonnages et systèmes de rangement prévus pour des collections tridimensionnelles avec des matériaux variés. Les réserves sont aussi le cœur du musée car elles concentrent, dans tous les musées au monde, près de 80 à 90% des collections. C'est un lieu de conservation, mais un lieu vivant. Elles doivent être conçues comme un outil de travail performant permettant une recherche et une manipulation rapide et efficace des objets pour les expositions, les prêts, les demandes de chercheurs.

Le projet de rénovation du Musée savoisien implique par conséquent d'être couplé avec l'aménagement ou la construction d'un Centre de conservation et de gestion des collections. Sa localisation doit être proche du musée et si possible dans le tissu urbain. Les réserves doivent bénéficier d'une « surveillance » par le voisinage qui ne peut être offerte par une localisation dans une zone industrielle. La proximité avec le musée permet un bon dialogue dans l'équipe et une optimisation de la gestion des collections.

II.2.6 Penser le patrimoine de demain

Des acquisitions pour un musée vivant

Combler les lacunes, développer les collections, anticiper le patrimoine de demain sont autant d'enjeux pour assurer un musée vivant. Le patrimoine de demain, la représentation de la vie contemporaine pour les générations futures doivent être pensés, construits aujourd'hui par une politique d'acquisitions. Cela implique de choisir des thématiques et d'établir des priorités, de mettre en place une commission interne d'acquisition, de réfléchir à un double système d'entrée (ce qui sera porté sur inventaire, ce qui peut rester hors inventaire), de consacrer du temps à la veille (salle des ventes etc.), de réserver des crédits d'acquisition et de favoriser et réguler, par des procédures, l'entrée des dons.

Une politique de recherche pour renouveler la vision du patrimoine

Le musée doit offrir une assise scientifique claire pour appréhender le territoire dans sa complexité et ses dynamiques, pour renouveler la vision du patrimoine. **La recherche par des travaux d'inventaire, des enquêtes ethnographiques, historiques, archéologiques, économiques, demeure une nécessité fondamentale pour appréhender le territoire dans sa complexité et ses dynamiques. La recherche nourrit le patrimoine et le regard qu'on lui porte. Elle permet de conserver une distance critique et une validité scientifique.** Une politique de recherche est une des condition de la qualité du musée.

La recherche doit être conduite au sein du Musée par le personnel scientifique, mais elle peut aussi être conduite en partenariat avec l'Université voire faire l'objet de commandes à des cabinets de consultants spécialisés.

Dans cette perspective, il apparaît fondamental de poursuivre les programmes transfrontaliers de recherche et de valorisation du patrimoine. Ces programmes offrent un cadre de travail et une vision renouvelée du patrimoine et de la culture ainsi que des moyens financiers conséquents. Avec « Sentinelles des Alpes », « Alpis Graia », « Sculpture gothique dans les Etats de Savoie » ou encore « Paysages à croquer », les professionnels savoyards du patrimoine culturel ont pu participer à une aventure transfrontalière à la fois scientifique et humaine.

CONCLUSION

Porté par le Conseil général de la Savoie, le projet de rénovation du Musée savoisien répond à l'ambition du Département d'offrir à la Savoie **un outil de développement culturel et économique**. Il implique un investissement important tant scientifique que financier pour offrir aux Savoyards et à leurs visiteurs **un nouveau regard sur la Savoie**. Connue et reconnue pour son dynamisme économique et son activité touristique hivernale, cette dernière ne peut se limiter à cette image, car elle est aussi un territoire de cultures et d'histoire. Les populations qui y vivent comme celles qui séjournent dans ses terres pour un ou plusieurs jours apprécieront d'autant plus ses patrimoines dans leur diversité qu'ils leur seront présentés dans **un équipement attractif, fort d'une assise scientifique exigeante, d'une muséographie esthétique et pédagogique et d'un accompagnement de tous les publics**.

BIBLIOGRAPHIE

AUBERT Jean, DUMAS Pierre. (1983) « Histoire des musées de Chambéry », in *L'Histoire en Savoie*, numéro spécial, juin 1983, 60 p.

BORREL (A), *La Savoie à l'exposition internationale de Paris,* 1937, Librairie DARDEL, Chambéry, 1938, 59 pages.

BOSA Marion (2007), *L'archéologie au Musée savoisien, Contribution à un état des lieux*, avril 2007, Musée savoisien, 86 p.

CADENNE I.**,** GACHET L.-J. (1983), « L'ethnographie au Musée Savoisien », *Terrain*, n° 1, pp. 48-50.

CAROTTI Jules (1911), *Musée de Chambéry, catalogue raisonné*, Chambéry, Imprimerie nouvelle, 190 p.

GUILLEN (F), *Histoire des Musées d'Art et d'Histoire de Chambéry*, Mémoire de DEA, Grenoble, 2004, 2 tomes.

PEROUSE (G), *Le Musée Savoisien de Chambéry*, Librairie DARDEL, Chambéry, 1929.

COSTA DE BEAUREGARD Pantaléon (1864), « Compte-rendu de la Séance du 28 juillet 1864 (projet de création d'un Musée historique et archéologique national) », *Académie de Savoie, Seconde série, tome VIII*, 1866, pp. XCIV-CIV.

Compte-rendu de l'état des collections du Musée départementale de Chambéry au 1er août 1867, Chambéry, Puthod, 1867.

FERNEX DE MONGEX Marie (1998), *Le Musée Savoisien de Chambéry : une mise en scène de l'identité territoriale,* Saint-Martin d'Hères, IEP Grenoble, mémoire de fin d'études.

Le Musée Savoisien. Genèse d'un bâtiment historique, Chambéry, Les Musées d'art et d'histoire de Chambéry, 2005, 31 p.

MANOURY (J), « Les musées du département de la Savoie », *Les cahiers de l'Alpe, revue culturelle, économique et sociale des activités dauphinoises, savoyardes, provençales et vivaroises*, n°20, Juin Juillet 1965, page 65-69.

Mémoires et documents publiés par la SSHA, Tome XXVIII, 1889

Mémoires et documents publiés par la SSHA, Tome LXXVII, 1952-1954, P. 30

Mémoires et documents publiés par la SSHA, Tome LIII, 1913

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, seconde série, tome VIII, Chambéry, 1866. pp. XCIV-CII.

Morand Marie-Claude, « L'invention du Valais comme « pays à part » », in : *Valais où vas-tu ? Un autre regard sur un canton en mutation : 700è en Anniviers : catalogue de l'exposition « Altitudes », le Valais à l'Aube de l'an 2000.* - Tour d'Anniviers, Vissoie, 1991.

ONCIEU DE LA BATIE César d', « Communication sur les début du Musée départemental de Chambéry », *Mémoire de l'Académie de Savoie*, 1868.

ROMAIN-DA SILVA Stéphanie, *Un patrimoine culturel emblématique : les trois musées de Chambéry entre 1900 et 1960,* Mémoire de stage de Master en Patrimoine Industriel, Scientifique et Technologique, Université de Savoie, 2004-2005

SOCIETE DES AMIS DU VIEUX CHAMBERY, « Quel avenir pour le Musée savoisien ?, La réflexion des Amis du Vieux Chambéry », *Société des Amis du Vieux Chambéry*, Bulletin n°35, année 1996.

ANNEXES

Annexe n°1 Projet Costa de Beauregard, 1864

Source : *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, seconde série, tome VIII, Chambéry, 1866. pp. XCIV-CII.

« Séance du 28 juillet 1864
(…)
M. le marquis Costa de Beauregard donne lecture du rapport qu'il a été chargé de présenter sur le projet d'établissement d'un musée national à Chambéry.
Ce rapport est conçu dans les termes suivants :

« MESSIEURS,
« Vous m'avez demandé de vous soumettre le programme étudié du projet dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir dans notre dernière réunion, celui de la formation à Chambéry, d'un Musée historique et archéologique national ; je m'acquitte avec empressement de cette mission ; heureux si je puis faire passer mes convictions dans vos esprits, et s'il m'est donné de voir un jour ce projet patriotique réalisé par l'initiative de l'Académie, à qui il appartient, selon moi, de proposer et de diriger toutes les œuvres qui peuvent populariser dans notre chère Savoie le goût de l'étude et celui des jouissances douces et sérieuses de l'esprit.
« Un Musée archéologique de province doit être, avant tout, national. Si les villes de troisième ordre, si les sociétés savantes qui leur appartiennent ne peuvent prétendre à posséder les richesses scientifiques que seuls les grands centres sont en mesure de réunir, il n'est pas de province qui ne puisse avoir au moins la prétention légitime de recueillir et de conserver celles qui lui sont propres, de créer un dépôt où soient rassemblés les souvenirs de son histoire et les monuments de son passé. Il n'est rien de plus intéressant et de plus instructif que ces collections provinciales où l'homme qui aime son pays et qui veut le connaître peut étudier sur des documents authentiques l'origine, les croyances, les mœurs, l'industrie et la vie intellectuelle des générations qui l'ont précédé. Aussi voyons-nous de toute part aujourd'hui, en l'absence même du concours et de l'impulsion des gouvernements, les administrations municipales, les sociétés scientifiques, souvent des individualités intelligentes, créer à l'envie ces musées locaux qui contribuent puissamment à l'illustration de leur pays et sont destinés à fournir un jour les plus précieux éléments de la carte scientifique des régions où ils sont formés.

« Sans parler de villes plus importantes que la nôtre, de Besançon par exemple, dont le Musée, qui n'a pas vingt années d'existence, pourrait être envié par de grandes capitales, il en est d'autres, telles que Epinal, Valence, Blois etc. qui ne sont pas supérieures à Chambéry ni en ressources ni en intelligences, et dont les collections récentes excitent au plus haut point l'intérêt du voyageur et méritent les éloges des juges les plus compétents.

« Pourquoi n'imiterions nous pas leurs exemples ? Pourquoi ne nous appliquerions nous pas en Savoie aux explorations et aux études qui se font partout aujourd'hui avec ardeur et succès ?

« Je crois essentiel de combattre ici, Messieurs, un préjugé trop généralement accrédité. On a dit : la Savoie, probablement couverte de glaciers et de forêts impénétrables dans les temps préhistoriques, fut pendant cette longue période, complètement inhabité, et la Science paléoethnologique ne peut espérer y faire aucune découverte. Occupée par les Allobroges et envahie par les Romains avant notre ère ; foulée au Moyen Age par les invasions barbares, pauvre à toutes les époques, elle n'a eu ni monuments ni centre de population considérable, et sa civilisation tardive ne saurait fournir aujourd'hui de sérieux éléments aux études archéologiques non plus qu'au Musée national qu'on voudrait créer dans sa capitale ; il est plus sage de s'en tenir à former une collection d'objets d'histoire naturelle dont les spécimens sont nombreux et variés dans nos montagnes, et par cette spécialité seulement, nous pourrons intéresser nos compatriotes étrangers et les étrangers.

« Messieurs, dans toutes ces allégations il y a peu de patriotisme et beaucoup d'erreurs. A Dieu ne plaise que je veuille contester l'importance des sciences naturelles, je sais quel en est l'attrait, je sais qu'il n'est pas d'étude qui dispose l'homme davantage à s'humilier devant la puissance immense et l'admirable sagesse qui a fait et qui perpétue les merveilles de la création.

« Mais l'Archéologie a aussi on côté philosophique et profondément instructif, elle a aussi ses mystères, et des mystères d'autant plus attrayants, qu'ils ne sont pas impénétrables. D'ailleurs, où est l'impossibilité de faire marcher de front des études et des collections de genres différents ? Nous avons une Société et un Musée d'histoire naturelle, créons un Musée historique dont l'archéologie sera la base puisque l'archéologie est le flambeau de l'histoire.

« Cette science, magistralement étudiée de nos jours, a vu pousser une nouvelle branche sur sa tige vigoureuse ; cette branche porte elle-même de nombreux rameaux et son nom n'est pas encore bien fixé ; mais déjà l'intérêt qu'elle excite et le succès qu'elle obtient lui ont donné une haute importance ; son but est de retrouver dans la poussière des tombeaux, au fond des lacs, dans la profondeur des cavernes, jusque dans les entrailles de la terre, les feuillets dispersés de la chronique des premiers âges du monde, d'y surprendre les traces de l'homme primitif, de retrouver les débris de son industrie rudimentaire, de recomposer, en un mot, le premier et mystérieux chapitre de l'histoire de la race humaine.

« Les applications de cette science doivent être pour tous les peuples d'un immense intérêt, et qu'on ne vienne pas dire : nous n'avons aucune chance de trouver en Savoie ce qu'on a découvert ailleurs ; nous avons sur nos montagnes des dolmens et des cimetières anciens, des lacs et des tourbières dans nos vallées, des cavernes à fouiller dans nos calcaires alpins, et les premières autorités de la science moderne proclament hautement qu'un jour de vives lumières lui viendront des Alpes. Voici ce que m'écrivait tout récemment M. le docteur Pruner-Bey, qui tient en France le sceptre de l'anthropologie, à propose de quelques mâchoires humaines de type fort ancien et trouvées en Savoie que je lui avais communiquées :

« les cavernes de Salève ont fourni des données qui appartiennent à une époque bien plus reculée que tout ce que nous a révélé jusqu'à présent le fond des lacs de la Suisse ; il est pour moi hors de doute que des grottes semblables doivent exister dans les calcaires des Alpes, et c'est là où il y aura la récolte la plus importante à faire.

« Messieurs, mettons-nous donc à l'œuvre, car, outre la satisfaction d'apporter aux connaissances générales notre modeste contingent, nous trouverons dans ces explorations et dans ces études un intérêt spécial, celui de parvenir peut-être à la connaissance de nos origines en cherchant à pénétrer l'histoire mystérieuse des anciens prédécesseurs de ces fiers Allobroges dont nous sommes glorieux de descendre.

« Vous connaissez le résultat des fouilles opérées l'année dernière à l'aide du scaphandre dans les stations lacustres du Bourget ; j'aurai l'honneur de vous présenter incessamment un mémoire sur celles qui ont été pratiquées avec succès dans un cimetière celtique à Saint-Jean de Belleville en Tarentaise, dans les îles du lac d'Aiguebellette et dans la grotte de Cresses située sur les bords du Rhône, à quelques lieues de Saint-Genix d'Aoste.

« J'appellerai toute votre attention sur l'importance des recherches craniologiques dont les savants danois, français, anglais et italiens tirent aujourd'hui de si concluant témoignages pour constater leurs origines nationales. Parmi ces travaux, il en est qui pour nous ont un intérêt spécial ; je citerai, en première ligne, la savante dissertation du docteur Nicolucci, de Naples, sur les races liguriennes en Italie dans les temps anciens et modernes. Ce beau travail, parfaitement analysé par un de nos collègues étrangers, le docteur Garbiglietti, de Turin, indique la source de ces anciens Ligures comme se retrouvant dans les Brachycéphales Ibères ; et la comparaison des types semblerait nous donner avec les populations préhistoriques du Piémont une commune origine.

« Mais il serait hors de propos d'effleurer dans un programme une question scientifique, je dois me borner ici à demander une place importante pour la craniologie dans notre Musée historique, comme je la demande pour les spécimens ethnologiques de l'âge de la pierre et du bronze.

« Nos antiquités savoyardes se diviseraient en préceltiques, celtiques ou gauloises, gallo-romaines et barbares.

« L'occupation romaine a laissé dans notre pays des traces nombreuses ; on les retrouve dans maintes localités de ce département, notamment à Aix-les-Bains, Aime, Albens, Francin, Saint-Genix etc. Des explorations dirigées avec intelligence peuvent nous faire espérer de bons résultats. Après ces sections principales viendraient les objets qui appartiennent au moyen-âge, la renaissance et aux époques postérieures, et sous ces diverses divisions se classeraient chronologiquement les inscriptions, les tombeaux, les médailles, les statuettes, les armes, les ustensiles, les bijoux, la céramique, les sceaux et l'intéressante collection de monnaies de nos anciens souverains.

« Notre Musée historique comprendrait encore les chartes et documents qu'on pourra recueillir sur les villes, les monastères et les familles de la Savoie ; je voudrais qu'une bibliothèque exclusivement savoisienne fût installée dans une des salles du Musée, et qu'on y réunit une collection d'autographes de nos principales illustrations, enfin qu'une galerie fût destinée à recevoir les portraits de tous les Savoyards qui ont acquis un droit à la reconnaissance de leurs pays en contribuant à sa gloire.

« Messieurs, voilà mon programme, vous le trouverez trop large peut-être, mais il serait glorieux de le remplir, et j'ose affirmer que peu d'entreprises peuvent offrir un but à la fois plus patriotique et plus utile.

« Etudions maintenant les moyens de le réaliser !

« Il faut, pour lui assurer des chances de succès, que l'œuvre soit placée sous un patronage considérable, qu'elle présente un intérêt public et général ; il faut que les hommes qui ont reçu de la confiance publique le mandat de veiller aux intérêts de leur pays se fassent les conservateurs de ses richesses scientifiques comme ils sont les conservateurs de ses richesses matérielles, il faut que la Savoie cesse de se laisser dépouiller avec une funeste indifférence d'une foule d'objets précieux qui chaque jour vont enrichir des spéculateurs ou des collections étrangères.

« J'ai donc l'honneur de proposer à l'Académie :

« 1° De provoquer la création d'un Musée historique et archéologique, qui appartiendrait en toute propriété au département de la Savoie, et de faire décréter cette création par une délibération du Conseil général.

« 2° La nouvelle institution aurait son siège au chez-lieu du département, et M. Le Préfet de la Savoie en serait le président né.

« 3° L'établissement de ce Musée devant procurer à la ville de Chambéry des avantages qu'il est superflu de faire ressortir, le Conseil municipal serait prié de lui donner asile dans l'Hôtel de ville et de pourvoir à tous les frais de son installation.

« 4° Une Commission serait créée pour administrer le Musée départemental. Elle se composerait de sept membres, sans y comprendre M. le Préfet, son président perpétuel, ni le directeur de l'établissement, qui serait nommé par le Conseil général et choisi parmi les membres effectifs de l'Académie de Savoie.

« 5° M. le Maire de Chambéry ferait de droit partie de la Commission du Musée, les six autres membres seraient fournis par le Conseil général, le Conseil municipal de Chambéry, l'Académie impériale de Savoie, la Société archéologique, la Société de médecine de Chambéry et la réunion des souscripteurs. Chacun de ces corps serait appelé par M. le Préfet à nommer son délégué qui serait élu pour cinq ans et pourrait être rééligible à l'expiration de son mandat.

« 6° La Commission choisirait dans son sein un secrétaire et un trésorier ; elle se réunirait, une fois par mois, dans une des salles du Musée, sous la présidence du directeur en l'absence de M. le Préfet ; elle aurait à délibérer sur toutes les questions administratives, sur les communications reçues, les propositions, recherches ou acquisitions à faire ; elle recevrait les comptes du trésorier, les vérifierait, et présenterait chaque année au Conseil général un rapport sur al situation financière de l'établissement et le développement de ses collections.

« Elle prendrait ses décisions à la majorité des votes ; en cas de partage, la voix du président serait prépondérante.

« 7° Le directeur concentrerait toutes les attributions du pouvoir exécutif, nommerait le conservateur attaché à l'établissement, présiderait à la classification et au soin des collections, dresserait les catalogues, fixerait les jours et heures d'entrée publique ou réservée dans les salles du Musée etc.

« Ses fonctions seraient gratuites comme celles des membres de la Commission administrative.

« 8° Les noms des personnes qui enrichiraient de leurs dons les collections du Musée seraient inscrits sur les étiquettes de classification et sur les catalogues, qui indiqueraient également avec le plus grand soin les provenances de localité et la date des découvertes.
« 9° La Commission aurait pour correspondants les Sociétés scientifiques du département, tous les membres du Conseil général et ceux des Conseils d'arrondissements. Elle pourrait, sur la demande de ces correspondants, leur délivrer des fonds pour faire des fouilles ou des acquisitions dans l'intérêt du Musée. Mais l'opportunité des demandes et le mérite des indications seraient préalablement examinés par un délégué de la Commission, et elle statuerait sur son rapport.
« 10° Les ressources annuelles que la Commission devrait avoir pour faire face au traitement d'un conservateur, aux frais de bureaux et d'impressions des catalogues, aux dépenses occasionnées par les recherches, fouilles et déplacements de ses délégués en mission, enfin et surtout aux acquisitions à faire pour accroître les collections du Musée, la Bibliothèque et la Galerie de portraits ; ces ressources annuelles, dis-je, ne sauraient être inférieures à la somme de 6,000 francs et pour la réunir, 3400 francs seraient demandés au Conseil général, 600 francs à l'Académie de Savoie et 2000 francs à cent souscripteurs qui s'engageraient pour cinq ans à fournir une cotisation annuelle de 20 francs et auxquels la Commission délivrerait en retour une carte d'entrée libre et personnelle dans les salles du Musée.
« 11° Enfin, un appel sera fait au patriotisme et à la générosité publique pour réunir les premiers éléments du Musée départemental, et cet appel sera entendu, Messieurs, j'en ai la confiance, car jamais en Savoie on a fait vibrer en vain la fibre nationale ».
Les conclusions de ce rapport sont adoptées. »

Annexe n°2 Reproduction de la notice historique introduisant l'inventaire Daisay

« VILLE DE CHAMBERY

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MUSEE D'ARCHEOLOGIE

MUNICIPAL ET DEPARTEMENTAL

CATALOGUE COMPLET* DES COLLECTIONS

Appartenant à la Ville et au Département

Déposées au Musée-bibliothèque

De la ville de Chambéry en 1889

Par J. Daisay – conservateur

* on remarquera que le catalogue est bien celui des collections d'archéologie. On ne trouve pas les vitrines 23 et 24 (costumes et spécimens de l'industrie locale de Chambéry)

1896

Autographie A. PERRIN

A CHAMBERY

Musée d'archéologie

municipal et départemental

Notice historique

En 1864, Monsieur le Marquis Léon Costa de Beauregard, président de l'Académie de Savoie, conçut le projet de créer à Chambéry un musée historique et archéologique national destiné à recueillir et à mettre en relief les richesses artistiques et antiquités de la Savoie.
Son idée était grandiose et éminemment utile, il voulait réunir dans un même local, une bibliothèque, une galerie de peinture (notamment des portraits historiques) et un musée d'archéologie.

Voici les parties essentielles de son programme…….
……..

2° La nouvelle institution aurait son siège, au chef lieu du département et M. le Préfet en serait le président-né.
3° L'établissement de ce musée devant procurer à la Ville de Chambéry des avantages incontestables, le Conseil municipal serait prié de lui donner asile dans l'Hôtel de Ville et de pourvoir à tous les frais de son installation.
4° Une commission serait crée pour administrer le Musée départemental. Elle se composerait de cinq membres sans y comprendre M. le Préfet, son Président perpétuel ni le Directeur qui serait nommé par la Conseil général et choisi parmi les membres effectifs de l'Académie de Savoie.
5° Le Maire de la ville de Chambéry ferait, de droit, partie de la commission du Musée. Les quatre autres membres seraient nommés par le Conseil général, l'Académie de Savoie, la société d'archéologie et la société de Médecine de Chambéry.
Ces délégués élus pour 5 ans seraient rééligibles à l'expiration de leur mandat.
Les ressources financières prévues devaient être les suivantes :
3400 francs demandés au Conseil général, 600 francs à l'Académie de Savoie, et 2000 francs à cent souscripteurs à 20 francs (on ne parvient pas à réaliser cette dernière souscription).
Ce programme fut accepté successivement et avec les charges qui leur incombaient par l'Académie de Savoie, par le Conseil général et par le Conseil municipal.
Le Marquis Léon Costa de Beauregard fut nommé Directeur.
Le conseil municipal décida qu'on installerait le nouveau Musée au Palais de justice, en attendant l'achèvement de l'Hôtel de Ville alors en construction.

Malheureusement le marquis Costa mourut un an après, en 1865, avant que son projet eut reçu un commencement d'exécution. Quelques mois après, le Conseil général nommait son fils le marquis Albert Costa, Directeur du Musée et votait une première allocation de 3400 francs.

Il nous a paru nécessaire de donner ces renseignements préliminaires qui expliquent le caractère à la fois communal et départemental du Musée d'Archéologie. En effet, dès sa fondation, aux termes des statuts, la ville de Chambéry et le département ont été appelés à participer à son organisation, et à son développement : la première en fournissant le local, l'installation et les collections qu'elles possédaient déposées à la Société d'histoire naturelle ; le second en inscrivant à son budget annuel une somme de 3400 francs pour classements, entretien et acquisitions.

Dès l'année suivant en 1865, la commission du Musée régulièrement constituée commença son installation au Palais de justice. La ville ordonna d'y transférer sa galerie de tableaux et invita la Société Naturelle à remettre ses collections d'archéologie et de numismatiques que la Ville lui avait confiées en 1846 (déposées antérieurement à son ancienne bibliothèque) qui pendant vingt ans étaient restées confondues avec celles réunies par la Société. Ces collections constituèrent le premier fonds du nouveau musée.

En 1859, un vol resté mystérieux avait dépouillé le musée des monnaies et des médaille d'or, romaines et mérovingiennes et du médailler de Savoie. Un anneau mérovingien, un bracelet et divers objets en or avaient aussi disparus. Cette perte inappréciable a été réparée grâce à la générosité de Monsieur le Comte Paul Costa qui fit don à la Ville du médailler de Savoie qu'avait formé son père.

De 1866 à 1869, l'installation s'organisa au Palais de Justice sous la direction de M. André Perrin, nommé conservateur. Celui-ci dès le 1er août 1867, publiait un rapport sur l'installation. Mais le local situé au 3eme étage était d'un accès difficile et l'irrégularité des salles rendrait peu commode le classement des collections.

D'autre part la bibliothèque de la Ville, qui comptait 48000 volumes était en souffrance entreposée à l'entresol de la Halle au blé.

Le Conseil municipal dans sa séance du 11 juin 1869 émit le vœu qu'il fut construit un édifice dans lequel seraient placés la bibliothèque et le musée priant M. le Maire d'aviser aux voies et moyens.

En 1870, à l'occasion du Concours régional, une Exposition fut organisée dans les locaux inoccupés de la Préfecture et la plupart de nos richesses artistiques y étaient réunies lorsque éclata la guerre et nos collections furent resserrées dans un local restreint pour faire place aux magasins militaires.

Cet état dura deux ans. Au mois d'Août 1871, l'existence du Musée fut mise en doute auprès du Conseil général. La 2eme commission dans un rapport demandait que toutes les collections fissent retour à la Ville. Après information sur ses droits de propriété et sur l'état des collections, le Conseil général maintint le musée départemental, décida son transfert au Palais de justice et vota 2500 francs pour régler l'arriéré, les frais de transport et quelques acquisitions. L'allocation annuelle du département ne fut plus dès lors que de 1200 francs. A ce moment la Ville installa sa galerie de peinture à l'Hôtel de ville, à côté de son école de peinture.

En 1874, Monsieur Pillet, président de l'Académie de Savoie, dans un rapport adressé au Préfet, sur la réorganisation du Musée départemental proposa d'en confier la direction à l'Académie demandant au Conseil général de lui accorder la disposition d'une série de salles disponibles au Château du côté de la Tour au 1er étage.

Le conservateur serait toujours nommé par le Conseil général.

Les propositions du Président de l'Académie durent adoptées, le Conseil général vota une allocation de 1200 francs et l'Académie une de 600 f. pour faire face aux frais d'une nouvelle installation.
La Ville de Chambéry ne restait pas étrangère à ces pourparlers, elle consentit à laisser ses collections confondues avec celles du Musée départemental à la condition qu'un catalogue serait dressé de toutes les collections lui appartenant et prit les dispositions nécessaires pour s'assurer la propriété des dons qui lui seraient faits.
Dès lors, le Musée fut installé très convenablement au château. M. Perrin toujours conservateur en avait fait le classement. Au mois d'août 1879, il mettait la dernière main au catalogue du médailler de Savoie, dont la ville avait demandé l'impression et qui fut imprimé quelques temps après, aux frais de la ville et de l'Académie de Savoie.
En 1879, le Conseil général reprit la haute direction du Musée départemental, M. Laurent Rabut fut nommé conservateur et les choses restèrent ainsi jusqu'en 1889.
Dans cet intervalle, le Conseil municipal avait décidé la construction d'un Musée-bibliothèque et approuvé le projet de M. Pélaz, architecte de transformer l'ancienne Halle aux grains et de l'approprier aux besoins de sa nouvelle destination. Les travaux touchant à leur fin, la ville allait réclamer au Musée départemental les collections lui appartenant lorsqu'elle reçut du Conseil général la proposition de prendre à sa charge toutes les collections et de les installer dans son nouveau musée. L'intérêt de la Ville et du Musée était d'accepter.
Dans sa séance du 1er mai 1889, le Conseil général s'étant mis d'accord avec la Municipalité de Chambéry, relativement aux conditions du transfert au Musée de cette ville des collections du Musée départemental décida :
1° de céder à la Ville de Chambéry à titre de simple dépôt tant que le département n'aura pas lui-même construit un musée, les collections du musée départemental de même que les vitrines où elles sont renfermées et les archives afférentes à ce musée
2° de déclarer que celles des collections dont la propriété n'a pu être établie resteront indivises entre le département et la ville,
3° de concourir aux frais d'impression du catalogue par l'allocation d'une somme fixe de 500 francs quelque puisse être le chiffre auquel ces frais s'élèveront
4° de prendre à la charge du département le tiers de la prime annuelle à payer pour l'assurance des collections à transférer ;
5° que le département n'aurait aucune somme à fournir pour le traitement du conservateur et du concierge du Musée dont la nomination appartiendra exclusivement à la Municipalité et que les frais de transfert des collections seraient entièrement à la charge de la Ville
6° de donner tout pouvoir à la commission départementale de traiter sur ces bases et d'autoriser M. le Préfet à signer les conventions qui interviendront.
Ces propositions ont été adoptées par le Conseil municipal de Chambéry dans sa séance du 24 mai 1889.

Le 14 juillet de la même année, la Ville de Chambéry inaugurait son nouveau Musée-bibliothèque. Ce projet qui depuis vingt ans était à l'ordre du jour avait enfin abouti et l'idée première du marquis Costa de Beauregard était réalisée. Un monument spécial réunissait la bibliothèque de la Ville, confortablement installée au 1er étage, les collections d'archéologie disposées dans l'immense

salle du rez-de-chaussée et notre galerie de peinture, qui trouvait place au 2eme étage, divisé en cinq salles spacieuses et bien éclairées.
Depuis 1889, la Ville de Chambéry a pris la charge et la direction de son musée. Les collections du département lui sont confiées à titre de dépôt et le présent catalogue a été dressé pour établir nettement les objets propriété de la Ville ou du Département.
La commission mixte composée de délégués du Conseil général et du Conseil municipal qui au moment du transfert avait pour mission de régler la question de propriété réciproque, s'est mise d'accord sur les bases suivantes :

Sont la propriété de la Ville :
1° toutes les collections provenant de la Société d'Histoire Naturelle
2° Le Médailler de Savoie, donné par M. le Comte Paul Costa
3° La collection des Palafittes donnée par M. le Duc de Chaulnes
4° Tous les objets inscrits au catalogue manuscrit comme ayant été donnés à la Ville
5° Les collections provenant de l'Académie de Savoie

Ont été reconnus comme appartenant au Département
1° tous les objets acquis sur les fonds alloués par le Conseil général
2° les objets inscrits à l'inventaire manuscrit comme donnés au département

Enfin, les objets dont l'attribution était douteuse doivent être répartis entre la Ville et le Département au jour peu probable ou celui-ci réclamerait ses collections.

Dans le présent catalogue, une colonne spéciale marque par une lettre initiale la propriété de chaque objet.
Ce catalogue est spécial à l'archéologie. Nous allons indiquer le plan qui a été adopté et l'ordre qui a été suivi pour l'établir.
L'ensemble des collections a été divisé en six séries :
1° Age de la pierre
2° Age du bronze (palafittes)
3° Epoque gallo-romaine
4° Ethnographie générale
5° Moyen Age, renaissance et temps modernes
6° Faïences

Suivant l'ordre adopté dans la plupart des musées, les collections locales ont été classées à part. Ainsi les trois premières séries ne comportent que des objets trouvés en Savoie ou dans la région et sont rangés dans l'ordre chronologique.
Dans la première colonne du catalogue chaque objet porte un numéro d'inscription sur le registre d'inventaire et dans la seconde colonne un numéro de série. Le numéro de série. Le numéro du registre d'inventaire est reproduit sur chaque objet.
Les vitrines disposées en grande partie au pourtour de la salle sont numérotées de 1 à 24 comme dans le catalogue.

En commençant à droite de la porte d'entrée principale on trouve les vitrines n°1 et 2 contenant l'âge de la pierre (Savoie et Haute-Savoie). Les vitrines du n°3 au n°10 renferment exclusivement l'importante collection recueillies dans les stations lacustres du lac du Bourget (palafittes). Cette collection si complète et si intéressante provient des pêches dirigées par M. A. Perrin de 1866 à 1874, d'une série importante donnée par M. le Duc de Chaulnes en 1878 et d'une série donnée par l'Académie de Savoie.

La vitrine n°11 continue l'Age du bronze et le Premier Age du fer. Les vitrines n°12 et 13 et 13 bis sont consacrées à l'époque gallo-romaine.

Dans les vitrines 14, 15 et 16 on trouve l'ethnographie générale : Europe (France, Italie, Suisse etc.) Afrique, Amérique, Océanie.

Le Moyen Age, la renaissance et les temps modernes figurent dans les vitrines 17, 17bis, 18, 19, 20 et 21.

La vitrine 22 est consacrée aux faïences de la Savoie et d'autres pays. La vitrine 23 renferme les mannequins des différents costumes de la Savoie et la vitrine 24 qui termine la série contient des spécimens de l'industrie locale de Chambéry.

Chambéry, Avril 1896.

J. Daisay »

Annexe n°3 Pétition pour la création d'un Musée des Antiquités savoyardes, 1908

Sources : Archives départementales de la Savoie, Série T170-171

Les Soussignés, membres du IVe Congrès Préhistorique de France,

ayant constaté,

d'une part la beauté des collections d'ethnographie préhistorique et historique conservées au Musée Municipal de Chambéry, collections dont l'importance n'est pas encore suffisamment appréciée et qui mériteraien d'être mises en relief,

d'autre part le caractère architectural du cloître de la Cathédrale de Chambéry (ancien couvent des Franciscains) et des bâtiments attenants,

ont l'honneur de soumettre à la bienveillante attention de la Municipalité et du Conseil le vœu que l'ancien Evêché soit affecté, à un Musée des Antiquités Savoyardes, Musée qui ne saurait manquer d'attirer de nombreux visiteurs.

Chambéry, le 27 Août 1908.

Annexe n°4 Liste des expositions du Muséobus

1970 : Saint-Thibaud de Couz, préhistoire

1970 : Découvrez la France : 20 000 ans d'art et d'histoire à travers les affiches touristiques

1971 : L'émigration saisonnière des Savoyards

1972 : En Savoie du Berceau à la Tombe

1973 : La préhistoire en Savoie

1974 : Costume en Savoie

1975 : Autour du travail du bois : La lutherie

1976 : Un métier d'art : La gravure

1977 : pas d'exposition – vacance de poste

1978 : Chemins d'hier. Voyageurs d'autrefois

1979 : L'art en Savoie – la poterie populaire en Savoie

1980 : Vieilles gens et vieilles choses dans l'œuvre d'André Jacques

1982 : Rêveries de Bois – L'Artisanat du Bois en Savoie

1982 : L'homme, les plantes sauvages et la montagne

1983 : L'école à la Montagne en Savoie du Ve siècle à nos jours

1983 : Le charme discret de la dentelle

1985 : Lumières : petite histoire de l'éclairage

1986 : Joanny Drevet : imagier de la Savoie

1987 : Mémoire enfouie : recherche et patrimoine archéologique

1987 : châteaux forts en Savoie

1987 : Entrelacs

1988 : Habitat rural en Savoie

1990 : Rupestres

Annexe n°5 Première « Convention de dépôt d'œuvres par le Département auprès des Musées d'art et d'histoire de Chambéry »

CONVENTION DE DEPOT D'OEUVRES
PAR LE DEPARTEMENT AUPRES DES
MUSEES D'ART ET D'HISTOIRE DE CHAMBERY

—

Entre :

- Le Département de la Savoie, représenté aux présentes par le Président du Conseil Général, agissant en vertu d'une délibération de l'Assemblée Départementale en date du 25 novembre 1997 et de la Commission Permanente en date du 20 août 1999

d'une part,

et

- La Commune de Chambéry, représentée aux présentes par le Maire, agissant au nom du Conseil Municipal en vertu d'une délibération du 31 mai 1999

d'autre part,

PREAMBULE

Le Département de la Savoie a mis en oeuvre depuis 1970 une politique d'acquisitions d'oeuvres en vue d'enrichir ou de créer des collections dont l'essentiel des pièces se trouvent situées dans les musées de Chambéry ou dans leurs réserves. Plus récemment, le Département a créé un nouveau service : la Conservation Départementale du Patrimoine dont le fonctionnement est effectif depuis le 1er janvier 1995.

Un inventaire de l'ensemble des collections départementales a été réalisé par les conservateurs membres de la Conservation Départementale du Patrimoine. Cet inventaire a été entériné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et par la Direction des Musées de France (D.M.F.), en présence d'élus représentants du Département et de la Commune de Chambéry au cours d'une réunion en date du 27 juin 1996.

Par ailleurs, dès février 1996, le Département s'est prononcé favorablement sur le principe et le plan de financement d'un aménagement visant à réaliser dans l'enceinte du Centre Hospitalier Spécialisé de Bassens, d'une part un dépôt de fouilles archéologiques et, d'autre part, une réserve départementale ayant notamment vocation à accueillir les collections départementales.

En outre, le Département a confié à la Conservation Départementale du Patrimoine, dès sa création en 1995, une mission générale d'organisation et de soutien au paysage muséographique départemental, mission qui a été confirmée.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1. - Le Département confie à la Conservation Départementale du Patrimoine le soin de déposer aux Musées d'Art et d'Histoire de la Ville de Chambéry, l'ensemble des collections mentionnées sur les inventaires, ci-joint, dans les conditions qui sont spécifiées dans les articles ci-après.

Article 2. - Ce dépôt d'oeuvres est accompagné de la mise à disposition d'un conservateur départemental dans les conditions définies par une convention spécifique.

Article 3. - Conditions de conservation des oeuvres et objets déposés -

3.1 - Exposition - Réserves -

Le bénéficiaire du dépôt s'engage à ce que les oeuvres et objets en question soient conservés dans les Musées de Chambéry ou dans ses réserves.

3.2 - Sécurité -

L'exposition au public des objets ou leur conservation dans les réserves devra présenter toutes les garanties de sécurité requises (vol, incendie, dégâts des eaux, hygrométrie...).

Le bénéficiaire du dépôt s'engage à avertir le propriétaire des oeuvres de toutes modifications manifestes survenues dans les conditions de sécurité et de conservation.

3.3 - Transfert -

Le bénéficiaire s'interdit tout transfert des oeuvres dans un autre établissement qui ne serait plus sous son autorité et qui ne bénéficierait plus des mêmes dispositifs de sécurité.

3.4 - Prêt extérieur -

Le bénéficiaire aura à charge de gérer directement avec l'accord de la Conservation Départementale du Patrimoine les prêts extérieurs, s'assurant que les oeuvres bénéficieront, lors des transports et des expositions, de toutes les conditions requises pour une conservation satisfaisante. L'exhaustivité des mouvements d'oeuvres sera mentionnée dans un rapport annuel, conformément à l'article 8.

3.5 - Les restaurations -

Le bénéficiaire s'engage à avertir le déposant de l'état des collections dans un rapport annuel. Si une dégradation importante surgissait, le bénéficiaire aura la charge d'en avertir le propriétaire.

Le coût des restaurations est à la charge du propriétaire.

Contenu des inventaires :

Les inventaires annexés à la présente convention concernent les collections départementales. En conséquence, il est admis par les deux parties que toute collection, objet ou lot d'objets ne figurant pas dans ces inventaires, est présumée appartenir à la Ville de Chambéry.
Toute modification apportée à ce principe devra s'appuyer sur des éléments permettant de déterminer le propriétaire de manière incontestable (factures, acte de propriété, etc...)

L'inventaire des collections départementales concerne des collections ethnographiques, archéologiques, numismatiques, historiques et artistiques.

Cependant le récolement des collections n'a pas été effectué de même que l'inventaire et le récolement des collections municipales.

Le statut des collections d'archéologie entrées au musée depuis 1945 demande à être précisé en ce qui concerne la propriété des objets qui les constituent.

Les dépôts constatés provenant d'institutions extérieures, dans la mesure où ils sont rattachés à l'activité d'une collection départementale, seront soumis aux mêmes conditions de gestion que les objets constitutifs de ces collections, sauf dans les cas où existeraient des conventions particulières signées au moment où ces dépôts ont été effectués.
Toutefois, il est rappelé que par nature ces dépôts ne sont pas propriété du Département.

Les dons et legs induits par l'activité d'une collection sont en principe à rattacher à cette dernière, et sont donc mentionnés dans l'inventaire des collections départementales.

Remarques particulières :

- Dans la liste des dépôts ethnographiques évoqués, celui du Centre Hospitalier de Chambéry a été restitué à l'hôpital en 1995 (numéro d'inventaire D82-3-1 à D 82-3-198).

- Concernant les inventaires relatifs aux monnaies et médailles : devant la difficulté d'identifier avec certitude les propriétaires dans un certain nombre de cas, il paraît souhaitable en référence à la commission d'attribution qui était intervenue entre la Commune de Chambéry et le Département en 1889, de retenir les principes suivants : les dons effectués illustrant des périodes anciennes telles que l'Antiquité seront rattachés au Département sachant que la période qu'ils recouvrent se trouve fortement illustrée par les collections archéologiques et en forment un bon complément. En revanche, en ce qui concerne les monnaies et médailles depuis le moyen-âge, l'intérêt de la collection prévalant, le Département reconnaît que la totalité de la collection est propriété de la Ville de Chambéry.

- La documentation-bibliothèque constituée notamment par les acquisitions des conservateurs départementaux selon plusieurs grands fonds (ethnographie, archéologie, Savoie, mais aussi de nombreuses revues) constitue une documentation scientifique étroitement liée aux collections ; leur mise en dépôt en dépend. Toutefois, les fonds photographiques, cartes postales, estampes ne feront pas l'objet d'un transfert.

Article 4. - Durée du dépôt -

Le Département de la Savoie dépose l'ensemble des collections mentionnées dans les inventaires ci-joints, auprès de la Commune de Chambéry pendant une durée de cinq ans à compter de la signature de la présente convention, afin de permettre l'élaboration, par la conservation des Musées de Chambéry, d'un projet culturel et scientifique pour le Musée Savoisien destiné à être le musée de référence pour l'histoire et la mémoire de la Savoie, et d'en éviter la dispersion durant cette période.

Toutefois, lors de l'ouverture, à Bassens, de l'équipement constitué d'un dépôt de fouilles et d'une réserve départementale, une répartition sera faite : les pièces nécessaires au futur projet muséographique de la Ville resteront confiées à la Commune, les autres pièces non nécessaires au projet pourront rejoindre la réserve départementale.

Article 5. - Conditions de retraits -

Le retrait est de droit prononcé pour insuffisance de soins, insécurité manifeste ou non respect des règles énoncées à l'article 3.

Article 6. - Frais occasionnés par le dépôt -

La collectivité déposante n'exige pas la souscription de contrat d'assurance pour les oeuvres ou objets conservés dans les Musées de Chambéry ou ses réserves uniquement.

Le bénéficiaire s'engage à supporter les frais occasionnés par le dépôt et notamment les conséquences des vols, pertes, dégradations.

Le transport et les frais qui pourraient être occasionnés en cas de suspension de dépôt sont à la charge de la collectivité déposante.

Article 7. - Documentation et publication -

Le bénéficiaire a charge de contrôler les autorisations de publication et d'en informer le déposant.

Les collections départementales exploitées dans des expositions permanentes, temporaires, prêts ou publications, doivent porter la mention "Collection Départementale" et/ou la mention "photothèque des Musées de Chambéry".

Les opérations de reproduction des oeuvres ou documents étant mises en oeuvre par du personnel et des moyens municipaux, les recettes afférentes sont perçues par la Ville de Chambéry selon les modalités et les tarifs fixés par le Conseil Municipal. Des facilités pourront être accordées pour la reproduction de clichés photographiques liée aux recherches des Antiquités et Objets d'Art.

La documentation des Musées de Chambéry est ouverte au public grâce aux moyens mis en oeuvre par la Mairie de Chambéry qui gère directement toute duplication qu'elle soit photographique ou de simple photocopie.

Les Musées de Chambéry s'engagent à faciliter l'accès et l'utilisation de cette documentation aux agents de la Conservation Départementale.

Article 8. - Rapport annuel -

Le bénéficiaire veillera à l'établissement d'un bilan annuel relatif à tout transfert, publication, état de conservation et restauration des objets dont il a la charge.

Article 9. - Durée d'application -

La présente convention s'applique pendant une durée de cinq ans à compter de sa signature par les deux parties.

Fait à Chambéry
le 10 avril 2000

Pour le Département
Le Président du Conseil Général

Pour la Commune de Chambéry
Le Maire,

Annexe n°6 Deuxième « Convention de dépôt d'œuvres par le Département auprès des Musées d'art et d'histoire de Chambéry »

SAVOIE CONSEIL GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

CONVENTION DE DÉPÔT DE COLLECTIONS
PAR LE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE
AUX MUSÉES D'ART ET D'HISTOIRE DE CHAMBÉRY

Entre les soussignés:

Le Département de la Savoie, dont le siège est sis Hôtel du Département, BP 1802, 73018 CHAMBERY CEDEX, représenté par Monsieur Jean-Pierre VIAL, Président du Conseil général de la Savoie, dûment habilité par délibération de l'Assemblée départementale du 5 février 2007,
ci-après dénommé « le Département »

d'une part,

et :

La Ville de Chambéry, dont le siège est sis Place de l'Hôtel de Ville, 73000 CHAMBERY, représentée Monsieur Louis BESSON, Maire, dûment habilité par délibération du Conseil municipal du 15 décembre 2006,
ci-après dénommée « la Ville »

d'autre part,

Préambule

Depuis 1864, la Ville de Chambéry et le Département de la Savoie se sont engagés conjointement dans la réalisation d'un grand « Musée historique et archéologique de la Savoie » selon les termes de Pierre Costa de Beauregard, alors président du Conseil général.
Ce projet s'est incarné d'abord au sein du Musée - Bibliothèque à partir de 1889, puis du Musée savoisien qui a ouvert ses portes en 1913. Depuis, la Ville et le Département ont chacun pour leur part contribué à l'enrichissement des collections.

La Ville, garantit au Département depuis 1995 la présentation dans ses salles d'exposition d'ensembles significatifs de ses collections et les rend accessibles au public le plus large, conformément à l'esprit du Code du patrimoine.

En 1994, en l'absence d'un inventaire contradictoire, complet et informatisé des collections des Musées d'art et d'histoire, les collections du Département, déposées au sein des musées de Chambéry, ont fait l'objet d'un document descriptif sommaire réalisé par les conservateurs du Département, entériné par la Ville de Chambéry et les représentants de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Direction des Musées de France lors de la réunion du 27 juin 1996.

Hôtel du Département
BP 1802
73018 Chambéry Cedex

Au 1er janvier 1995, le Département a créé le service de « la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie », chargé de mettre en œuvre la politique patrimoniale du Département et qui développe plus particulièrement les missions suivantes :

a) animation du réseau départemental des musées
b) animation du réseau des sites et monuments remarquables de la Savoie
c) mise en œuvre du pôle historique et culturel du Château des ducs
d) gestion des crédits départementaux en faveur des monuments historiques ainsi que les dispositifs en faveur des Antiquités et objets d'art
e) projets des grands sites du patrimoine du Département.

Par ailleurs, l'article L. 441-2 du Code du patrimoine fixe désormais le cadre de la mission des musées auxquels est accordée l'appellation « Musée de France », appellation dont bénéficient les Musées d'Art et d'Histoire de Chambéry, à savoir

a) conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections
b) rendre leurs collections accessibles au public le plus large
c) concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture
d) contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion

Lors de l'établissement de la première convention de dépôt des collections départementales auprès des musées de Chambéry, signée le 10 avril 2000 et à laquelle était annexé le document cité au 3e alinéa du présent exposé, la Ville et le Département ont affirmé la nécessité de l'élaboration « d'un nouveau projet scientifique et culturel pour le Musée savoisien, destiné à être le musée de référence pour l'histoire et la mémoire de la Savoie ».

Le Département s'est également prononcé le 14 novembre 1995, sur le principe d'un aménagement visant à réaliser dans l'enceinte du Centre Hospitalier Spécialisé de Bassens, un dépôt de fouilles archéologiques et une réserve départementale destinée à conserver dans les conditions requises les collections muséographiques.

L'ensemble de ces éléments appelle donc l'ouverture d'une réflexion commune de la part des deux collectivités afin de dégager à plus long terme une redéfinition des axes de coopération et de complémentarité des compétences, notamment en matière de conservation, de réserves, de documentation et de concours scientifiques, dans la perspective de l'élaboration d'un projet scientifique et culturel nouveau pour le Musée savoisien.

Dans l'attente de la finalisation de ce projet, la convention de dépôt de collections du Département de la Savoie aux Musées d'Art et d'Histoire étant arrivée à échéance, il a semblé nécessaire aux deux parties de renouveler ledit dépôt.

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : **Objet de la convention**

Le Département renouvelle à titre gratuit le dépôt des collections dont il est propriétaire auprès des Musées d'Art et d'Histoire de la Ville de Chambéry, dans les conditions qui sont spécifiées dans les articles ci-après.

Article 2 : **Responsabilité générale du dépôt**

La gestion générale du dépôt est placée sous la responsabilité du directeur des Musées d'art et d'histoire de Chambéry. Cette responsabilité s'exerce en concertation avec la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie.

Article 3 : **Localisation des collections**

Pour des raisons pratiques de gestion, la Ville et le Département mettent chacun à disposition des collections des musées, des locaux aménagés en réserves à la fois pour les collections départementales et pour les collections municipales, la Ville au sein du Musée savoisien, le Département au sein d'une réserve extérieure.

Article 4 : **Conservation des collections**

Le Département et la Ville s'engagent à préserver les collections abritées en leurs locaux respectifs, quel qu'en soit le statut de propriété, dans des conditions de sécurité garantissant leur protection et leur bonne conservation.

Article 5 : **Moyens départementaux relatifs à la gestion du dépôt**

Durant toute la durée dudit dépôt, chaque année, est établi entre la Conservation des Musées d'Art et d'Histoire de Chambéry et la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie, un programme d'interventions, de missions et de suivi des collections départementales, intégré et coordonné au chantier général de l'ensemble des collections des musées. Il prévoit les moyens humains et techniques nécessaires au déroulement de ces opérations.

Article 6 : **Inventaire des collections**

En coopération entre la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie et la Conservation des Musées d'Art et d'Histoire de Chambéry, les collections départementales font l'objet d'une saisie informatique et numérique, d'un bilan sanitaire, d'un récolement, d'un suivi documentaire conformément aux normes techniques fixées par l'arrêté du 25 mai 2004, publié au J.O. du 12 juin 2004, qui prévoit que le récolement décennal des collections des Musées de France doit être achevé au 12 juin 2014.

Article 7 : **Enrichissement des collections**

En cas d'enrichissement des collections départementales destiné à accroître le dépôt, le Département et la Ville s'engagent à respecter les procédures de soumission préalable à l'avis de la Commission scientifique régionale, prévues par le Code du patrimoine après concertation avec la Ville.

Article 8 : **Restauration des collections**

La Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie et la Conservation des Musées d'Art et d'Histoire de Chambéry s'accordent chaque année pour établir un programme annuel de conservation, d'entretien ou de restauration des collections départementales, qu'elles soumettent, après accord de la Ville et du Département, à l'avis des commissions scientifiques régionales compétentes avant engagement des opérations.
Le coût de ces travaux est à la charge du Département qui peut solliciter les aides de l'Etat pour le financement de ces opérations.

Article 9 : **Recherches sur les collections**

La Ville et le Département s'engagent conjointement à contribuer, à partir de ces collections, aux progrès de la connaissance et de la recherche, ainsi qu'à leur diffusion.
A cette fin, ils s'attachent à assurer aux personnes se livrant à des recherches scientifiques, l'accès aux collections et à la documentation associée, qu'elle soit mise en communication au service des ressources du Musée savoisien ou à la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie.

Les collections départementales exploitées dans des publications doivent porter la mention « Collection départementale, Conseil général de la Savoie ».
Les collections municipales exploitées dans des publications doivent porter la mention « Collections des Musées d'Art et d'Histoire de Chambéry ».

Article 10 : **Mouvements des collections**

La Ville s'interdit tout dépôt des collections départementales dans un autre établissement muséal que les Musées d'Art et d'Histoire de Chambéry.

Le Département donne priorité à la présentation de ses collections dans les salles du Musée savoisien, et notamment à leur valorisation dans le cadre du nouveau projet scientifique et culturel de ce musée à l'élaboration duquel la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie est étroitement associée par la Conservation des Musées d'Art et d'Histoire de Chambéry.

La priorité de présentation des collections au Musée savoisien étant respectée, le Département bénéficie à son tour, sous le contrôle de la Direction des Musées de France et en concertation avec la Ville, d'une priorité de mise à disposition des collections en dépôt pour la réalisation du son projet scientifique et culturel de la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie, en particulier l'organisation d'expositions dans les lieux dont il assure la gestion ou l'animation.

La Ville aura à charge de gérer les prêts extérieurs, en concertation avec le Département, en s'assurant que les collections bénéficient, lors des transports et des expositions, de toutes les conditions requises pour leur assurance, leur sécurité et leur bonne conservation.

Les collections départementales exploitées dans les expositions temporaires doivent porter la mention « Collection départementale, Conseil général de la Savoie ».

Article 11 : **Assurance des collections**

Compte tenu de l'usage courant au sein des musées français de ne souscrire aucune assurance spéciale pour leurs collections conservées en leurs propres locaux, et compte tenu de la teneur de l'article 4 de la présente convention, les collectivités Ville et Département n'exigent pas l'une vis à vis de l'autre la souscription d'un contrat d'assurance spécifique concernant les collections qu'elles abritent quel qu'en soit le statut et renoncent à tout recours sur ce plan l'une à l'encontre de l'autre.

Seuls les prêts extérieurs sont assurés, sur la base des valeurs communiquées par la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie.

Article 12 : **Futures réserves**

La Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie et la Conservation des Musées d'Art et d'Histoire de Chambéry travaillent conjointement, en lien avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Direction des Musées de France, à une réflexion préalable à l'élaboration du cahier des charges technique de réserves externalisées, à implanter au Centre Hospitalier Spécialisé de Bassens afin d'éclairer le Département et la Ville sur les conditions d'un partenariat futur sur la conservation des collections des musées.

Article 13 : **Rapport annuel**

La Ville, par l'intermédiaire de la Conservation des Musées d'Art et d'Histoire de Chambéry veille à l'établissement d'un rapport annuel relatif au mouvement des collections en dépôt ainsi qu'aux recherches et publications les concernant.

Article 14 : **Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de la date de sa signature. Elle est prorogée d'année en année par tacite reconduction.

Article 15 : **Résiliation**

En cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties, et un mois après qu'une mise en demeure de s'y conformer soit demeurée sans effet, l'autre partie pourra résilier purement et simplement la présente convention par lettre recommandée avec accusé de réception, sans qu'il soit besoin de former une demande en justice.
Le transport et les frais qui pourraient être occasionnés en cas de reprise de ses collections par l'une des parties à la suite d'une résiliation intervenant à sa demande, seraient à la charge de cette dernière.
Par ailleurs, chacune des parties contractantes se réserve le droit de dénoncer la présente convention, par lettre recommandée avec accusé de réception, notamment si l'avancement de la réflexion relative au nouveau projet scientifique et culturel du Musée savoisien, au projet scientifique et culturel de la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie ou au projet de réserves externalisées appelait des dispositions plus adaptées que celles ci-dessus convenues.

Fait en deux exemplaires originaux
A Chambéry, le - 9 MAR. 2007

Pour le Département de la Savoie

Pour le Président,
Le Vice-Président Délégué

François PEILLEX

Jean-Pierre VIAL
Président du Conseil Général,

Pour la Ville de Chambéry

P/D MAIRIE DE CHAMBERY (Savoie)

Aurore FRASSON-MARIN
Adjointe au Maire
Chargée de la Culture

Louis BESSON
Maire

Annexe n°7 Analyse de l'inventaire Daisay

Source : inventaire informatisé Daisay

Description :
Il s'agit d'un tableau excel, organisé en 8 colonnes :

- numérotation des objets de 1 à 7215
- colonne A : registre Daisay
- colonne B : section
- colonne C : sous-section
- colonne D : numéro Daisay
- colonne E : numéro d'ordre
- colonne F : numéro de série
- colonne G : description des objets
- colonne H : provenance
- colonne I : mode d'entrée
- colonne J : appartenance

Numérotation des objets de 2 à 7215. On peut donc considérer que le registre Daisay répertorie 7214 objets dans les collections.

Colonne A : registre Daisay

Colonne B : section

Les sections sont les suivantes :

- âge du bronze
- âge du fer
- époque romaine
- époque mérovingienne et carolingienne
- ethnographie France
- ethnographie Italie
- ethnographie Suisse
- ethnographie
- ethnographie Danemark
- ethnographie Grèce
- ethnographie Cambodge
- ethnographie Caucase
- ethnographie Asie
- ethnographie Amérique
- ethnographie Afrique
- ethnographie Océanie
- Moyen Age et Moderne
- Temps modernes

Colonne C : sous-section (section-sous section)

- âge du fer-antiquités gauloises
- ethnographie de la France - France
- ethnographie France-âge du bronze
- ethnographie France - époque romaine
- ethnographie France- époque mérovingienne et carolingienne
- ethnographie-Italie-âge de la pierre
- ethnographie-Italie-âge du bronze
- ethnographie-Italie- époque romaine
- ethnographie Suisse-âge de la pierre
- ethnographie Suisse-âge du bronze
- ethnographie divers
- ethnographie Danemark-âge de la pierre
- ethnographie Grèce-âge de la pierre
- ethnographie- époque romaine
- ethnographie Cambodge-âge de la pierre
- Moyen Age et Moderne : médailles
- Temps modernes :médailles
- Temps modernes : costumes
- Temps modernes : photographies
- Moyen Age et Modernes : photographies
- Faïences

Colonne D : numéro Daisay : aucune information

Colonne E : numéro d'ordre : série continue de 1 à 7215

colonne F : numéro de série

Colonne G : description des objets
Il s'agit principalement d'objets relevant de l'archéologie : os, fragments de vase, dents, fusaïoles, écuelles, fragments d'assiette, pointes de flèches, bracelets etc.
Beaucoup d'objets classés sous la catégorie « ethnographie » seraient aujourd'hui considérées comme du domaine de l'archéologie. En revanche on peut considérer que environ 188 objets relèvent de l'ethnographie extra-européenne.

Colonne H : provenance
Elles sont extrêmement variées : de Chambéry, à différentes communes de Savoie, en passant par différents pays (Brésil, Egypte, Colombie etc).

Colonne I : mode d'entrée

Sont répertoriés comme modes d'acquisition : dons, achats, échanges, « acquisition », « cédé », une année (par exemple 1882), « fouilles », des dépôts, des noms de famille (déposant ? donateur ? conservateur du musée)…

Colonne J : appartenance
D : comme Département
V : comme Ville
HN : comme Histoire Naturelle
NH :
SHA
SSHA : Société savoisienne d'histoire et d'archéologie
AC :
AG :
HA :
Sans mention

Répartition des collections par propriétaire			
Abréviation	Propriétaire	Quantité	%
V	Ville	1239	17 %
D	Département	5607	78%
HN	Muséum d'Histoire naturelle	147	2%
NH		1	
SHA		5	
SSHA	Société savoisienne d'histoire et d'archéologie	2	
AC		50	1 %
AG		2	
HA		23	
Sans mention	Sans mention	138	2%
Total		7214	100

Annexe n°8 Liste des expositions temporaires au Musée savoisien depuis 1922

1922

Le mobilier savoyard

1924

La céramique régionale

1926

Les costumes savoyards

1959

Trois siècles de bonté

1972*
Artistes régionaux d'expression contemporaine
Les compagnons du Tour de France

1973
Paysans et bergers en Pays de Savoie
Exposition mycologique

1974
Savoie - 2000 - 50 : archéologie en Savoie et Haute-Savoie

1975
La République de Maché

1976
L'imaginaire dans les gravures rupestres européennes
Océanie un art de la vie

1977
Histoire des chemins de fer en Savoie

1978
Cottet, Folliet, Lacombe, photographes
Claude Viallat, traces
L'autre et l'ailleurs

1979
Autopsie du Châtelard, le pharmacien et le photographe
Toni Grand sculptures 1976-1979
Rodchenko
André Jacques. L'œuvre gravée 1905-1959. Eaux-fortes
Dessins hollandais
T'ang encre de Chine
Gimmel : photographies
Ben Shahn
André Villers

1980
Portout gallo-romain
Archéologie de sauvetage : les Marches, Châteauneuf
Mappes : le cadastre sarde de 1730 en Savoie
Jean-Marc Chevallier : marelle-paysages

1981
Mythes et réalité des cités lacustres
Shirley Jaffe
Jean-Pierre Ramel
Samivel
L'art populaire slovaque
Bonnard : dessins de la collection Alfred Ayrton
Pierre David

1982
L'homme, les plantes sauvages et la montagne
Façons de peindre
Paul Barruel, peintre animalier
Façons de peindre : photographies de Bernd et Hilla Becher, Christian Boltanski, James Collins...
Patrick Saytour
Leçons de choses : = Sachkunde : Tony Cragg
François Morellet

1983
L'abeille, l'homme, le miel et la cire ;
Orfèvrerie en Savoie
Les Derniers chasseurs de rennes en Savoie

1984
La photographie de montagne au XIXe siècle
Des Burgondes à Bayard : mille ans de Moyen-Age
Que reste-il de nos châteaux?
Marcel Giraud, Jean Girel : deux générations de potiers savoyards
Doucerains : histoire de la communauté villageoise de Doucy en Bauges
Daniel Brustlein
Cloches et sonnailles
Photographies de Montagne 1845-1914
Fenêtres, dessins d'après… Buraglio

1985
Paroles des jeunes…images des jeunes
Ricardo Stein
Royales effigies
La Savoie gallo-romaine
Günter Magnus

1986
Jacques Morion
Les Celtes et les Alpes
Errances indiennes
Nino Longobardi : œuvres récentes

1987
De l'Arte Povera dans les collections publiques. Turin : 1965-1987
Cartes enjeu : technologies et applications contemporaines à la cartographie en montagne
Hommage à Camille de Regnauld de Lannoy de Bissy
Le Retable de la Trinité

1988
La carte de Savoie : l'histoire de la représentation d'un territoire
Musiques mécaniques

1989
L'artisanat du bois il y a 5000 ans en Dauphiné
Karl Rössing (1897-1987)
C'est la faute à Rousseau : Révolution, Romantisme, République. L' »image » de Jean-Jacques Rousseau.

1990
Epoque grecque
Rupestres: roches en Savoie, gravures, peintures, cupules

1991

Chambéry… années 1900
Il était une fois… des dames en Savoie
Andrée Pollier

1992
Jean Lurçat : tapisseries
Impressions polonaises
Couleur de neige
Charles-Albert de Savoie
Céramiques de Castelli

1993
Seigneurs, artisans, paysans : archéologie d'un village médiéval
Affiches des Alpes
La rencontre des deux mondes vue par les peintres d'Haïti

1994
La Céramique du lac du Bourget Savoie : ateliers de potiers de la fin de l'Age du Bronze final, 1000-800 avant J.C.
Faïences de la Forest et Hautecombe
Heureuse Lydie Calloud
Xavier de Poret 1894-1975

1995
Les camps de la mort (Mémorial)
La bataille des Alpes
Chambéry : regards sur un siècle d'urbanisme
Patrick Butticker : photographies et peintures
Hamida Chellali : voyages nocturnes

1996
L'extraordinaire aventure de Benoît de Boigne aux Indes

1996
Histoire du ski
Par l'histoire de Michel Bourassin

1997
Claude Viallat : œuvres récentes 1990-1996
La Maison de Savoie dans la seconde moitié du XVIe siècle

1998
Le Saint Suaire au cours des siècles
Quatrième centenaire de l'Edit de Nantes
La merveilleuse aventure du baron Bich

1999
La Savoie au XVIIe siècle : le règne de Charles Emmanuel II
Bradford Washburn : à la verticale du Grand Nord

2000
Les peintres de la Savoie : 1860-1940
Pierre Starobinski Entre errance et éternité, regards sur les montagnes du monde : exposition déambulatoire présentée dans le Cloître et sur les pelouses du Musée Savoisien, 26 photographies grand format

2001
Le portrait du XVI au XVIIIe siècle
Les peintres paysagistes savoyards
Bicentenaire du passage des Alpes par Bonaparte
37 artistes avec Michel Butor

2002
Montagnes magiques ;
« Tour autour du Mont-Blanc » et « Trésors de la collection Payot »
Simonod, potier à Chambéry
Les Dufour, peintres du Baroque en Maurienne

2003
Sculpture gothique dans les Etats de Savoie
Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes

2004
George Sand, ses éditeurs et illustrateurs
La vache dans la publicité
Regards croisés sur la Bible à travers quelques œuvres des musées de Chambéry avec la participation des membres des communautés israélite, catholique et protestante

2005
Le Musée savoisien, genèse d'un bâtiment
Peurs bleues – l'enfant et les croquemitaines
Alpes en guerre
La Savoie d'André Kertész
Vues de Modane : photographies de Modane
Images des Bellevilles en Savoie : photographies de Guy Geoffroy

2006
Secrets de lacs : 150 ans d'archéologie dans les lacs alpins
Giovanni Caracca : un peintre à la cour de Savoie (1568-1607)

2007
Eugénie Goldstern (1884-1942) : être juive et ethnologue dans l'Europe alpine
Le consulat d'Italie à Chambéry, du Royaume à la République
Hugo Pratt : Corto Maltese et la mer

2008
Quel cirque !
Drôles de mines, dessins des collections de Chambéry

2009
La Compagnie des Chevaliers Tireurs de Chambéry, 500 ans déjà !
Vanoise, miroirs du temps
Lacs de montagne, arts et littérature
Carlo Sarrabezolles, 1888-1971. De l'esquisse au colossal.

2010
1860 et ses commémorations : entre mémoire et histoire, l'annexion de la Savoie à la France
1860. La Savoie et les peintres voyageurs

* Il s'agit de l'année du début de l'exposition. Les expositions temporaires durent de trois à six mois selon la fragilité des œuvres.

Annexe n°9 Publications portant sur les collections du Musée savoisien par ordre chronologique de parution

Auteur Réalisation, direction Production, droit	Titre	Date	Type	Exposition	Pages
	Mémoire de l'académie impériale. Tome VIII.	1866	Cat E	10 août 1863 congrès	43 p.
André Perrin	Les collections du musée départemental, 1867, 69, 79	1879	Cat C		38 p.
Jules Carotti	Musée de Chambéry, catalogue raisonné	1911	Cat C		195 p.
G. Pérouse Archives de Savoie	Le Musée Savoisien d'histoire et d'archéologie	1929	Cat C		27 p.
S.S.B.A	VIIIe exposition du salon savoyard	1932	Cat E		34 p.
S.S.B.A Ville de Chambéry	IXe Salon Savoyard	1934	Cat E	Chambre de commerce	16 p.
S.S.B.A	Xe Salon Savoyard	1936	Cat E	M. S.	6 p.
S.S.B.A	XIIe Salon Savoyard	1942	Cat E	Ecole pro. rue St François	8 p.
S.S.B.A	XIVe Salon Savoyard	1948	Cat E	Gymnase Municipal	6 p.
M.B.A	Edition du centenaire	1960	Cat E	M.B.A	6 p.
M.B.A	Le centenaire de la Savoie française. Exposition historique	1960	Cat E	M.B.A 24/03-10/10	41 p.
M.D.C Pierre Amiet La revue française	Les primitifs de Savoie	1961	Cat E		7 p.
Académie de Savoie	Commémoration du 250ème anniversaire de la naissance de J.J.Rousseau	1962	Cat E	Divers lieux du	9 p.
La Revue Française	Commémoration du 250ème…	1962	Cat E		5 p.
S.S.B.A	Salon Savoyard 1964	1964	Cat E	Palais de justice	6 p.
J. Manoury Cahiers de l'alpe	Les musées du département de la Savoie	1965	Cat E		3 p.
S.S.B.A	Salon 1966	1966	Cat E	14/07-15/08 Chat. De Boigne	31 p.
M.D.C, U.A.S	Salon de peinture de l'Union Artistique de Savoie	1967	Cat E	24/10-26/11	8 p.
S.S.B.A	XXIVe Salon Savoyard	1968	Cat E	15/05-9/06	6 p.
M.S	Richesses et perspectives du Musée savoisien	1969	Cat E	13/09-26/10	11 p.
Union des cheminots savoyards	23ème salon de l'union des Cheminots savoyards	1969	Cat E	05-22/09	9 p.
S.S.B.A	XXVe Salon Savoyard	1970	Cat E	17/09-17/10	8 p.
S.S.B.A	XXVIe Salon Savoyard	1972	Cat E	24/06-24/07	12 p.
M.A.H	Acquisitions Ethnographiques	1972	Cat E	03/1970-12/1971	8 p.
M.S	Artistes régionaux d'expression contemporaine	1972	Cat E	Septembre	19 p.
Musées de Chambéry, d'Annecy, National des arts populaires	Paysans et Bergers des pays de Savoie	1973	Cat E	16/04-30/06	33 p.
M.S, Musée d'Annecy	Savoie -2000 -50. Archéologie en	1974	Cat E	02/10-18/11	22 p.

	Savoie				
F. Lupu, JM Chazine	Objets océaniens du musée de Chambéry	1976	Cat E	Océanie un art de vie 23/06-30/08	10 p.
M.D.C	Histoire des chemins de fer en Savoie	1977	Cat E	12/10-30/11	18 p.
Coop. Angoulême, Caen Chambéry, Nantes, Nice	Art et liturgie au Moyen Age	1977	Cat E	16/03-25/04	78 p.
S.S.B.A	XXVIIIe Salon Savoyard	1977	Cat E	22/05-20/06	8 p.
S.S.B.A	XIXe Salon Savoyard	1978	Cat E	20/05-18/06	18 p.
M.D.C, Musée d'Annecy	L'autre et l'ailleurs. Itinéraire à travers les collections exotiques des musées savoyards	1978	Cat E	20/12-15/04/79	76 p.
M.S	André Villers	1979	Cat E	12/1979-02/1980	8 p.
A Bocquet, F Ballet, MS	Il y a 3000 ans… Les artisans du lac du Bourget.	1979	Cat E		12 p.
M.S	Toni Grand. Sculptures 1976-1979	1979	Cat E	12/1979-02/1980	51 p.
Famille Jacques Musée d'Annecy Muséobus	André Jacques. L'œuvre gravée. Eaux fortes. 1905-1959	1980	Cat E	01-31 Mars	71 p.
S.S.B.A	XXX Salon	1980	Cat E	6-28 Septembre	10 p.
G.R.A.C.S, A.D.R.A.S, M.S	Archéologie et sauvetages. Les Marches 77-78. Châteauneuf 78-79	1980	Cat E	Mars Avril	11 p.
M.S, JM Chevallier	Jean-Marc Chevallier. Marelles-Paysages	1980	Cat E	Juillet octobre	12 p.
Archives dép.	L'école de la montagne en Savoie du XVIII à nos jours	1981	Cat E	octobre	31 p.
S.A.M Jean Prieur	L'âge du fer	1981	Cat E		65 p.
M.S, F. Guichon	Le photographe et le pharmacien. Autopsie du Châtelard	1981	Cat E		98 p.
Denis Jaquet	La maison de JJ Rousseau Les Charmettes	1981	Cat E		47 p.
M.S	Jean Pierre Ramel	1981	Cat E	27/05-31/08	12 p.
M.A.H Muséobus	Lumières, petite histoire de l'éclairage	1982	Cat E		32 p.
BU de Nice, M.S	Samivel	1982	Cat E	18/12/1981,28/02	55 p.
M.S, Musée d'Angers	Désintégrations architecturales	1982	Cat E		71 p.
M.S	Patrick Saytour	1982	Cat E	05/12/1981,28/02	15 p.
Kunstalle Bern, M.S	Leçons de choses. Sachkunde	1982	Cat E	06/08-27/09	137 p.
M.S	Portrait et Paysages, exposition de peintures et dessins de Victorin Lathoud	1982	Cat E	Juillet	5 p.
M.S	Paul Barruel	1982	Cat E	26/05-30/08	22 p.
M.D.C	Sculptures XIe au XXe Siècle	1983	Cat C		93 p.
M.S	Les orfèvres en Savoie	1984	Cat E		40 p.
M.A.H, Collection des Musées de Chambéry	Epoque romaine	1984	Cat C		154 p.
M.S	Daniel Brustlein	1984	Cat E	09/09-29/10	24 p.

S.S.B.A, U.A.S	Salon Savoyard	1984	Cat E		16 p.
Coop. Musées de Lyon, Grenoble, Chambéry, Paris, Valence, Annecy, Genève, Bourg en Bresse	Des burgondes à Bayard, 1000 ans de Moyen Age. Recherches archéologiques et historiques	1984	Cat E	07/03-13/05	181 p.
M.S	Que reste-t-il de nos Châteaux?	1984	Cat E	07/03-13/05	35 p.
Musée château Annecy Musée archéologie d'Aix les Bains, M.A.H	Collections Egyptiennes	1984	Cat C		159 p.
Patricia Alexis Les amis des Bauges	Doucerains. Histoire de la communauté villageoise de Doucy en Bauges	1984	Cat E	Expo Doucy 1983 02/06-30/07	64 p.
Echo des musées N°12	La peinture néoclassique	1985	Cat E		27 p.
Service éducatif	Royales effigies, Iconographie de la maison de Savoie	1985	Péd.	19/10/85-16/02/86	12 p.
M.S, D Richard, P Clerc	Royales effigies	1985	Cat E	19/10/85-16/02/86	59 p.
M.A.H	Présentation	1985	Cat E		10 p.
M.A.H	Jacques Morion. Peintre chambérien 1863-1904	1986	Cat E	05/11/86-02/02/87	50 p.
Muséobus, conseil d'architecture et d'environnement de la Savoie	Entrelacs	1986	Cat E	16/05-18/06 1987	59 p.
S.S.B.A, U.A.S	Salon Savoyard	1986	Cat E		16 p.
M.A.H	Nino Longobardi Œuvres récentes	1986	Cat E	19/07-30/09	31 p.
M.S	Les Celtes et les Alpes	1986	Cat E	30/05-31/10	51 p.
Muséobus, H Sauvageot	Châteaux forts en Savoie	1986	Cat E		66 p.
Echo des musées N°13	Au berceau du romantisme avec Jean Jacques, les Charmettes	1986	Cat E	Juin	23 p.
FRAM Rhône Alpes D.M.F	Enrichissements récents des musées de la région.	1986	Cat C		143 p.
M.S	Chia, Clemente, Cucchi, De Maria, Paladino, opere su carta	1986	Cat E	29/03-12/05	33 p.
M.S	Musée Infos n°11	1986	Cat E	Septembre	1 p.
M.A.H	Le retable de la trinité	1987	Cat E	19 Décembre	54 p.
M.S	Hommage à Camille de Regnauld de Lannoy de Bissy. 1809-1881 Un savoyard en Algérie	1987	Cat E	17/10-17/11	15 p.
Muséobus, S.A.M	Joanny Drevet 1889-1969"Imaginer la Savoie"	1987	Cat E	19/12/86-01/02	4 p.
S.A.M, Mireille Védrine.	Les Charmettes maison de JJ Rousseau. Chambéry au XIIIe siècle	1987	Cat E		32 p.
M.S	Musée Infos n°13	1987	Cat E	Janvier	1 p.
M.S	Musée Infos n°14	1987	Cat E	Mars	1 p.
M.S	Musée Infos n°15	1987	Cat E	Avril	1 p.
Echo des Musées A Buttin, A Palluel-Guillard	Les primitifs de Savoie	1987	Cat E		28 p.
M.S	Musée Infos n°16	1987	Cat E	Mai	1 p.
M.S	La carte de Savoie. Histoire de la représentation d'un territoire	1988	Cat E	23/01-11/04	188 p.
M.S	Musée Infos n°19	1988	Cat E	Février	1 p.

Ville de Chambéry, S.A.M, M.D.C	Gilles Privé. Cent dessins1987-1988.	1988	Cat E	07/07-19/09	16 p.
M.J.C, AMCC	Les passe-montagnes, ou l'homme et la pente	1988	Cat E	15/09-15/11	8 p.
Ville de Chambéry, CG73, I.G.N, M.S	Cartes en jeu. Approche pédagogique de la cartographie	1988	Cat E	23/01-11/04	28 p.
U.A.S	Union Artistique de Savoie	1988	Cat E		8 p.
Muséobus M.A.H	Peintures murales de Cruet. 1230-1310	1988	Cat E	29-avr	15 p.
Collection des M.D.C M.A.H	Epoque Grecque	1989	Cat C		85 p.
M.B.A	Fragonard à Chambéry	1989	Cat E	03/02-05/03	1 p.
M.S	Jacques Barry	1989	Cat E	15/03-28/25	6 p.
M.S, Musée des Charmettes.	Rousseau, Révolution, République Romantisme	1989	Cat E	01/12-18/02/90	14 p.
Muséobus	Les antiquités au XIXe siècle Egypte et Grande Grèce	1989	Cat E		2 p.
M.S	Musiques mécaniques. (plus disque vinyl)	1989	Cat E	16/12/88-13/03	198 p.
M.D.C, D.M.F	Peintures florentines	1990	Cat E	19-janv-91	72 p.
M.S P Raffaelli, F Ballet	Rupestres Roches en Savoie, gravures et peintures rupestres	1990	Cat E	30/06-31/01	146 p.
Musée des Charmettes Collection des M.D.C	Lamartine à Chambéry. Bicentenaire de la naissance d'Alphonse de Lamartine	1990	Cat E	12/10-30/11	2 p.
Club Soroptimist JO Viout	Il était une fois, les dames de Savoie	1991	Cat E		127 p.
Ville d'Albertville Fondation Humbert II M J De Savoie.	Charles Albert de Savoie. Albertville, Chambéry	1992	Cat E	07/03-10/05	
M.S, Ville de Chambéry A. Skirat, G Durant	Couleurs de neige	1992	Cat E	17/01-29/03	109 p.
Université de Savoie, (CERA), CG 73, M.S	Monnaies de la république Romaine	1993	Cat C		71 p.
M.S	Affiches des Alpes	1993	Cat E	01/07-11/10	1 p.
M.S	Chambéry est bombardé. Vendredi 26 mai 1944. 10H45	1994	Cat E	1994	2 p.
C Fernex de Mongex, D Rigault, M.S	Faïences de la Forest et Hautecombe	1994	Cat E	01/06-31/10	181 p.
F Ballet, M.S	Les habitats littoraux du lac du Bourget, 3000 ans d'occupation	1994	Cat E		13 p.
M.B.A	Xavier de Poret 1894-1975	1994	Cat E	05/10-28/11	45 p.
Université de Savoie, Université P Mendès France Grenoble II	Materiali studi richerche sezione numismatica (catalogue des monnaies romaines d'Egypte)	1994	Cat C		84 p.
CG73, service doc de Chambéry, Conseil d'architecture de Savoie M.S	Rivières patrimoine et environnement	1994	Cat E	13/12-27/01/95	6 p.
M.S, Ivan Cadenne,	Terres de Rhône Alpes	1994	Cat E	01/06-30/10	20 p.
Ballet Françoise, Kerouanton Isabelle	La céramique du Lac du Bourget	1994	Cat E	01/06-30/10	
M.B.A C Fernex de Mongex	Lecture d'images. Du maniérisme au baroque	1995	Cat E	03/03-28/05	22 p.
M.B.A, Eric Roux Fontaine	Eric Roux Fontaine	1995	Cat E	05/10-27/11	9 p.

M.B.A	Mauro Corda	1995	Cat E	01/07-30/12	50 p.
Gartenstrasse, Albstadt	Artistes chambériens. Kunst aus Chambéry	1996	Cat E	20/09-06/10	29 p.
M.B.A, Arthotèque	Jacek Sroka. Peintures et dessins	1996	Cat E	06/09-18/11	11 p.
M.B.A	Albert Duraz, Sculptures portables	1996	Cat E	06/07-30/12	3 p.
Archives dep., Université de Savoie, académie de Savoie.	Maistre, une destinée européenne	1997	Cat E	M.B.A	3 p.
M.B.A	Xavier de Maistre 1763-1852.	1997	Cat E	05/12-28/02/98	2 p.
M.B.A	Du bois des arbres des artistes	1997	Cat E	18/01-21/04	23 p.
Alain Bescon, CG73	Prosper Dunant. Paysages de Savoie 1790-1878	1997	Cat E		3 p.
CG 73	Henri de Maistre. Compagnon des ateliers d'art sacré. Peintre de la réalité poétique	1997	Cat E	05/12-28/02/98	20 p.
M.B.A Coop.	Claude Viallat. Œuvres récentes. 1990-1996	1997	Cat E	18/10-05/01/98	50 p.
M.A.H de Saint Denis	Scènes de la vie conjugale Honoré Daumier	1998	Cat E	18/06-07/09	87 p.
M.S	Le Saint Suaire au cours des siècles, collection du roi Humbert II	1998	Cat C	01/07-21/09	224 p.
M.B.A, CG73, MJC, Galerie Larith, Espace Malraux	L'Emoi de la photo.	1998	Cat E	04/03-04/04	6 p.
M.S, G Cottet, G Restelli	La Savoie au XVII siècle. Le règne de Charles-Emmanuel II	1999	Cat E	02/06-30/10	2 p.
Galerie C Bernard Paris Galerie Capazza Nancay M.B.A	Goudji. Orfèvre	1999	Cat E	17/06-20/09	30 p.
F Künsi, Fondations Napoléon et Gianadda	Bonaparte. Bicentenaire du passage des Alpes. 1800-2000	2000	Cat E	12/11-15/02/01	250 p.
A Audisio, P Dumas M.S Museo nazionale della montagna Torino.	Les montagnes dans la photographie	2000	Cat E	05/06-31/08	7 p.
Musées du Brou Bourg- en-Bresse, de Valence M.S	Portrait	2001	Cat E	24/06-24/09	359 p.
M.S	Le portrait du XVI au XVIIIe siècle	2001	Cat E	24/06-24/09	6 p.
A Buttin, M Pachaud-Chevrier	Potiers et céramistes des pays de Savoie. 1900-1960	2002	Cat E		283 p.
M.S	Simonod. Potier à Chambéry	2002	Cat E	21/11/02-28/03/03	13 p.
M.B.A	Chagall et la Bible	2002	Cat E	17/10/02-10/01/03	32 p.
Médiathèque	La montagne découverte	2002	Cat E	30/05-10/11	93 p.
M.S	Les Allobroges. Journal de l'exposition.	2002	Cat E		20 p.
M.B.A	Jan Voss. L'art du déplacement	2003	Cat E	28/03-25/08	10 p.

JL Boissier, Musée des Charmettes.	Moments de JJ Rousseau	2003	Cat E	18/04-22/09	9 p.
M.S, Musée d'Annecy, Museo civico d'arte antica Torino.	Sculpture Gothique. Dans les Etats de Savoie. 1200-1500	2003	Cat E	06/06-01/09	132 p.
M.A.H	Regards croisés sur la bible à travers quelques œuvres des musées de Chambéry.	2004	Cat E		7 p.
M.S	Le percement du Mont Cenis 1857-1871	2004	Cat E	Eté-Automne	4 p.
Geoffroy Guy	Images des Bellevilles en Savoie	2005	Cat E	13/01-16/05	27 p.
M.S	Les costumes du bassin de l'Arvan	N.D	Cat E		4 p.
M.A.H	Le catalogue des catalogues	N.D	Cat E Cat.C Péd.		55 p.
M.S	Les derniers chasseurs de rennes	N.D	Péd.		34 p.
M.H.A, Muséobus.	Chemins d'hier… voyageurs d'autrefois!	N.D	Cat E		13 p.
Muséobus	L'émigration saisonnière des savoyards. Fait historique, thème artistique	N.D	Cat E		16 p.
C.A.U.E de la Savoie	Hommes et paysages	N.D	Cat E		7 p.
Musées de Chambéry	1860 et ses commémorations	2010	Cat E		

Légende : ND : non daté ; Cat E : catalogue d'exposition ; Cat. C : catalogue de collection.